Les COURS reprennent au SECONDAIRE Page 16

DEUX MOTONEIGES HAPPEES par un train UN MORT UN BLESSE

Page 3

GARCONNET de NEUF ANS TUE EN MOTONEIGE

Page 14

L'ECHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

47e année, No 11 LAC-MEGANTIC, MERCREDI, 3 MARS 1976 20c

AU COUT DE $ 4 MILLIONS

PUISSANT TELESCOPE AU MONT MEGANTIC

Page 5

LANCEMENT OFFICIEL DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL de BALLON sur GLACE Page 17

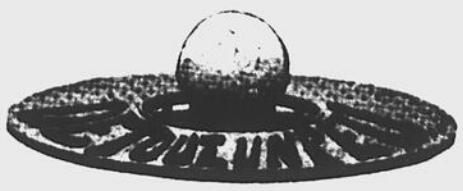


Le président et directeur-général du Championnat Provincial de Ballon sur Glace qui se déroulera à Lac-Mégantic les 26, 27 et 28 mars M. Serge Latulippe [à gauche] a lancé officiellement, par une conférence de presse, ce grand événement; on aperçoit également M. Eugène Huneault, secrétaire de la Fédération de Ballon sur Glace du Québec qui procède à la signature du protocole d'entente intervenue entre la Fédération, le comité organisateur et la ville de Lac-Mégantic, ces derniers représentés par M. Pierre Bédard, du centre des loisirs Mgr Bonin [au centre] et M. Gérald Dion [à droite] président de la F.B.G.Q.

[Photo: Jean Marcoux]

La MUTUELLE-FEU DE FRONTENAC CELEBRE SES CINQUANTE ANNEES D'EXPERIENCE

Page 4



Pour vous, nous avons... LU, VU, ENTENDU

Quelque 300 des 989 appartements du Village olympique seront complètement terminés et meublés d'ici le 15 mars 1976. Voilà ced qui ressort d'un contrat que le Comité organisateur des Jeux olympiques vient de signer avec l'ewtreprise V-TECH. Il s'agit en fait d'une partie d un contrat d une valeur globale de $235,987 pour la manutention, l'assemblage et la mise en place du mobilier résidentiel.

x x x

Tandis que 20,000 personnes assistaient au concert de David Borvie au Forum, la police a désamorcé une bombe trouvée dans un panier à ordures. La bombe, composée d'un détonnateur, de poudre à canon et d'un cadran, était dans une boîte de carton. Elle a été découverte par un concierge pendant le concert de la vedette de musique rock. La police dit ignorer la provenance de l'engin.

x x x

La brigade des stupéfiants de la Gendarmerie Royale du Canada vient de réaliser un autre grand coup de filet aux dépens des trafiquants de narcotiques en appréhendant six personnes et en confisquant une tonne de haschich, évaluée à environ $9 millions au marché noir.

x x x x

L'épidémie de grippe qui affecte actuellement la Grande-Bretagne a causé 762 décès en Angleterre et au Pays de Galles. On est cependant loin des 3000 décès enregistrés pendant l'hiver 1969-70 lors de la pire épidémie de grippe qu'ait jamais connue la Grande-Bretagne.

x x x x

La splendeur de nombreux sites au Sud-Vietnam, mais aussi "les cratères creusés par les bombes des B-52": telles sont les visites que l'Office du Tourisme sud-vietnamien proposent dès maintenant aux visiteurs étrangers.

x x x x

Le Comité organisateur des Jeux olympiques annoncera au début de mars le lancement d'un concours pour choisir la chanson d'adieu des Jeux olympiques, avec un premieu prix de $20,000. Il s'agit là d'un renversement de vapeur radical de la part du COJO, sans doute devant l'échec monumental de la chanson d'invitation qui ne connait aucune popularité.

x x x x

Pour contribuer au succès des Jeux olympiques, des militaires des Forces canadiennes surveilleront des écrans de radar à bord de destroyers, opéreront des ordinateurs, conduiront les athlètes à travers la circulation dense de la métropole et prodigueront les premiers soins sur les emplacements des compétitions. C'est en résumé, le tableau brossé par le major-général Roland Reid, chef de la coordination olympique pour le ministère de la Défense nationale. Il s'agit de la plus vaste opération militaire entreprise par le Canada depuis la guerre de Corée.

x x x x

Le président de la compagnie Time Canada a annoncé que l'édition canadienne de ce magazine a été suspendue et que ses employés ont reçu un avis de congédiement. Cette décision fait suite à l'adoption par les Communes du projet de loi qui met fin au statut fiscal particulier dont jouissaient "Time" et "Readers Digest".

x x x x

Les protestants sont plujs convaincus qu'il serait bon d'ordonner des femmes (87%), que ne le sont les catholiques (71%). Les raisons majeures invoguées pour justifier ce choix d'une femme se classent ainsi par ordre d'importance numérique: les femmes sont aussi intelligentes que les hommes, elles devraient avoir autant de chances que les hommes d'accéder à ces fonctions. Les raisons contre cette idée sont: qu'il s'agit là d'un privilège réservé aux hommes ou le refus personnel des répondants qui n'aimeraient pas que des femmes soient ordonnées.

x x x x

La terre a tremblé au moins mille fois au Guatémala depuis le séisme du 4 février dernier qui a ravagé le pays et qui a fait plus de 25,000 morts. L'observatoire national, qui a annoncé cette nouvelle, ajoute que l'activité sismique augmente à nouveau.

x x x x

Environ 38% des 1,725 personnes tuées dans des accidents de la route survenus en 1973 dans cinq provinces conduisaient leur véhicule en état d'ébriété, souligne une étude récente. 18% des conducteurs tués étaient en état d'ébriété avancée. Cette enquête a été menée par la Fondation canadienne de recherche sur les blessures causées par des accidents routiers.

x x x x

Montréal est bel et bien la plaque tournante de l'industrie pharmaceutique au Québec. La métropole représente 60% du chiffre d'affaires du marché québécois au niveau des pharmacies, soit $30,192,800 et cela de janvier à juin 1975 seulement. Montréal dépasse Toronto, talonne toute la Colombie-Britannique et perd les Provinces maritimes dans la brume!

x x x x

Le ministère de l'Education et non plus les commissions scolaires, aura la responsabilité d'appliquer les tests de connaissance de la langue, a annoncé le ministre, M. Jean Bienvenue. Cette mesure aura pour effet d'assurer une plus grande homogénéité dans les tests auxquels sont soumis les enfants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

x x x x

Signature d'un protocole d'entente pour des travaux de voirie à Cookshire

Le député libéral du comté de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale du Québec M. J.-Omer Dionne, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a rendu publique la signature d'un protocole d'entente entre son ministère et la ville de Cookshire, dans les Cantons de l'Est, concernant la reconstruction de la rue Craig Nord.

Ces travaux seront exécutés au cours de l'été prochain et couvriront une distance de 0,7 mille (1,1 km). La rue Craig Nord, qui se confond avec la route 253 dans les limites de Cookshire, sera dotée de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que d'une nouvelle couche de béton bitumineux. Elle sera d'ailleurs élargie sensiblement.

En vertu du protocole d'entente, M. Dionne a déclaré que le Ministère des Transports assumera les frais nécessaires; à la préparation du plan d'aménagement de l'intersection Craig Nord - Bibeau, à l'expropriation des terrains, aux déplacements des utilités publiques et à l'installation de la signalisation routière. De plus, le ministère remboursera à la municipalité les montants payés aux divers entrepreneurs pour la réalisation des travaux de réfection.

D'autre part, de préciser le député de Mégantic-Compton, la municipalité défrayera les coûts encourus pour la préparation des plans et devis, la surveillance des opérations et le maintien de la circulation.

En raison de son importante contribution, le ministère se réserve un droit de regard sur les plans et devis, ainsi que sur les montants des contrats qui seront adjugés en temps opportun par la ville de Cookshire.

Commentant le protocole d'entente, M. Dionne a cité la déclaration de M. Mailloux: "Le Ministère des Transports est heureux de participer à la réalisation d'un projet routier, en milieu urbain, car le respect des impératifs de la voirie régionale, à travers les diverses localités desservies, sous-tend une planification d'ensemble de réseau routier québécois."

REPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

TAPIS — TAPIS
Vente et posage fait par des experts
Nous posons les franges aux tapis que vous désirez.
NETTOYAGE
Nous possédons l'équipement moderne pour remettre à neuf vos tapis
Prestige
DENIS BOULET meubles
4575 Laval - 583-1470
Lac-Mégantic

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Pierre GREFFARD
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON
B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Centre communautaire juridique de l'Estrie
François DORE avocat
TEL. 583-1214
5244, Frontenac
LAC-MEGANTIC
G6B 1H3

Claude PARADIS
B.A.,LL. L.
AVOCAT et PROCUREUR
5109 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC

Dewey ZAOR & Jean-Claude BOUTIN
AVOCATS et PROCUREURS
25 WELLINGTON NORD, Suite 706
SHERBROOKE, P.Q. TEL. 819-569-9933

ARPENTEUR-GEOMETRE

MICHEL GUAY
arpenteur-géomètre
3852 Quebec-Central - Tél. (819) 583-3936
LAC-MEGANTIC

INGENIEURS • CONSEILS

Lemieux, Royer, Donaldson, Fields & Associés
INGÉNIEURS - CONSEILS
Systèmes d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures
4927 rue Laval - (819) 583-2431 - Lac-Mégantic
144 Nord, rue Vimy - (819) 562-3876 - Sherbrooke

CHIROPRATICIENS

HENRI ROY
Docteur en Chiropratique
Juillet et août sur rendez-vous seulement
461, 1ère Ave
Tél. 228-3852
ST-GEORGES-EST

Dr Guy LAJEUNESSE
CHIROPRATICIEN
— SUR RENDEZ-VOUS —
4798 Laval Lac-Mégantic
Tél. Bur. 583-0128
Rés. 583-3171

DENTUROLOGISTE

ROGER DUMAS, t.d.c.
Denturologiste
Sur rendez-vous 1:30 à 5 h.
lundi et samedi exceptés 7:00 à 9 h.
3538 rue Bernier - 583-0669 - Lac-Mégantic

COMPTABLES

Bélanger, Saint-Jacques, Sirois, Comtois &Cie
Comptables agréés / Chartered Accountants
3539, rue Thibodeau Lac-Mégantic (819) 583-0611
Lac-Mégantic, P.Q. G6B 2E2 Sherbrooke (819) 563-2331

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Jean ROY, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Sur rendez-vous 8:00 h. à midi et 1:30 à 5 h.
Mercredi et samedi exceptés
6312 Salaberry 583-2288 Lac-Mégantic

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

MEDECINS

Dr Pierre LAVIGNE m.d., F.R.C.S.
Chirurgien - général
5109 Frontenac Tél. 583-3118
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Dr Gérald BERGERON m.d. L.M.C.C.
Dr Normand DUSSAULT m.d. L.M.C.C.
Dr Daniel BROCHU m.d. L.M.C.C.
Dr Pierre MARCHAND m.d.
Médecine familiale - Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous - 583-3343
4639 Laval Médecine de garde, pour la clinique médicale: 583-0277 Lac-Mégantic

NOTAIRES

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél.583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des greffes des notaires C.-E. Côté et DeLourdes Lippé
4927 Laval LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

OPTOMETRISTES

Dr Marcel COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5109 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2239
LAC-MEGANTIC

PHARMACIENS

Claude Charron, L.Pharm.
Pharmacien
5249 rue Frontenac - TEL. 583-2123
LAC-MEGANTIC

Pharmacie BLAIS enr.
A. CHARBONNIER, L. Pharm.
5163 Frontenac Tél. 583-0220
LAC-MEGANTIC

C'EST BON À SAVOIR !

L'automobile d'occasion

Il arrive que, pour des raisons d'ordre financier, on décide d'acheter une automobile usagée. Alors... attention!

Des automobiles d'occasion, il s'en trouve de toutes sortes: de mauvaises, de bonnes, d'excellentes.

A moins d'être bricoleur averti ou mécanicien compétent, il faut éviter d'acheter une automobile d'occasion en mauvais état. Elle coûtera éventuellement plus qu'une neuve et sera une source d'embêtements pour son propriétaire.

Une bonne automobile usagée peut se trouver sur le marché. Souvent il s'agit d'effectuer quelques réparations pendant plusieurs années.

Enfin, on trouve parfois d'excellentes aubaines: des automobiles presque à l'état de neuf, qu'on ne doit pas confondre avec les automobiles "remises à neuf".

De toute façon, quelle que soit l'automobile d'occasion en cause, il est toujours sage et prudent d'avoir recours aux conseils d'un tiers (ami, parent, mécanicien) avant de l'acheter. Advenant un doute au sujet de son vrai propriétaire, on peut obtenir des précisions en s'adressant à la Sûreté du Québec.

Malgré toutes les précautions qu'un acheteur aura prises, s'il se croit lésé il doit s'empresser d'en appeler à l'Office de la protection du consommateur (567-8903) qui le conseillera sur les moyens à prendre pour que justice soit faite.

Signalons également qu'il existe des associations d'automobilistes communément appelée: "clubs automobile" ou "touring clubs", dans les principales villes du Québec, ainsi que: l'Association des services de l'AUTOMOBILE, 50 ouest, place Crémazie, bureau 312, Montréal, P. Qué. H2A 2T2.

Enfin, retenons d'une façon particulière: l'Association pour la protection de l'automobiliste, 292 ouest, boul. St-Joseph, B.P. 117, Station E, Montréal, P.Q.

Ces associations peuvent rendre d'utiles services à l'acheteur d'un véhicule, neuf ou usagé, avant, pendant et après l'achat.

Points à vérifier [dans les autos d'occasions]:

— Etat général de la carrosserie

— Degré d'usure de l'intérieur: banquettes, tableau de bord, tapis, appui-bras, capitonnage, coussinets des pédales.

— Ouverture et fermeture des portières, du capot et du couvercle du coffre.

— Fonctionnement des serrures, des glaces, des portières et du système d'aération et de chauffage.

— Volant et direction, roues avant et amortisseurs

— Usure des pneus avant et arrière.

— Etat du radiateur et des divers conduits sous la carosserie.

— Mécanisme du moteur à l'arrêt.

— Fonctionnement sur route du moteur ainsi que du mécanisme d'embrayage, d'entraînement et de freinage.

Communication - Québec
50 rue des Grandes Fourches Sud,
Sherbrooke, J1H 5G6

Appels locaux: 569-9311
Sans frais interurbains: (faire le 0 et demander)
ZÉNITH 2-6770
Ouvert de 9h à 17h sans interruption

Eux + vous= nous

OXFAM

HYPNOTHERAPIE – PSYCHOTHERAPIE
PSYCHANALYSE – ACUPUNCTURE
Consultez le Dr GERRY OTIS
hyp. D.-N. M.D. A.C.
Membre de l'Institut d'Acupuncture du Québec
au MOTEL PANORAMA dimanche le 7 mars
RELAXATION et DETENTE
Pour rendez-vous:
COMPOSEZ: 583-1654 le jour
583-2416 le soir ou en fin de semaine


ARMURIERS DE SHERBROOKE INC.
12 NORD, RUE KENNEDY
SHERBROOKE J1E 2E6
TEL:(819) 565-8644

VENTE & REPARATION D'ARMES A FEU
EQUIPEMENT DE RELOADING
CARABINES * FUSILS * REVOLVERS * PISTOLETS
CHASSE • PROTECTION • TIR A LA CIBLE

DEUX MOTONEIGISTES HAPPES PAR UN CONVOI DU C.P.: UN MORT, UN BLESSE

Une tragédie est survenue en fin de semaine dernière faisant un mort et un blessé: il s'agit de deux jeunes motoneigistes qui ont été happés par un convoi du C.P.R. alors qu'ils filaient le long de la voie ferrée.

L'accident est survenu vers 16h.30 samedi après-midi à environ un mille de la traverse à niveau à la sortie de la ville.

La victime Emile Fortier, 15 ans, fils de M. et Mme Armand Fortier est décédé sur le champ tandis que sa soeur Sylvie, 17 ans repose au Centre Hospitalier St-Vincent de Paul de Sherbrooke après avoir été transportée par les ambulanciers de la Maison Jacques et Frère. Nous sommes informés que l'adolescente a dû se faire amputer la jambe suite à l'accident.

L'ingénieur du convoi aurait vu venir les motoneigistes qui filaient à travers le champ sur leurs motoneiges et se dirigeaient vers la voie ferrée, il fit entendre le sifflet de la locomotive dans le but de signaler sa présence. Les deux jeunes gens n'auraient pas entendu le signal et se seraient quand même engagés sur la voie ferrée; l'ingénieur aurait appliqué les freins de sécurité mais sans succès le train n'a pu être immobilisé. Il happa au passage l'arrière des deux motoneiges qui filaient le long de la voie ferrée.

L'agent Yvan Laroche, du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec mène l'enquête.

NOUVEAUX MARGUILLIERS

ST-ROMAIN (A.P.) — Les nouveaux marguilliers de la paroisse de St-Romain sont: Mme Jean-Marie Arguin et M. Claude Bellavance qui ont été appelés à ces fonctions en remplacement de Mme René Mercier et de M. Louis Boulanger. Les autres marguilliers en fonction sont M. Sylvio Boulanger, Mme Auxillien Jacques MM. Denis Rodrigue et Camilien Pelchat.

Nos remerciements à Mme Mercier et à M. Boulanger pour leur grande collaboration, leur dévouement et particulièrement pour leur soutien moral qu'ils ont apportés.



St-Romain

DCNC (A.P.) — Au cours de l'année qui vient de se terminer il y a eu 9 baptêmes, 13 mariages 6 sépultures dans la paroisse de St-Romain.

Voici le nom des personnes qui nous ont quittés pour un monde meilleur: M. Laurier Hallé, 39 ans; Mme Edouard Isabel, 72 ans; Mme Emelda Hallé, 64 ans; M. Hector Duquette, 63 ans; M. Victorin Isabel, 70 ans; M. Omer Boulanger, 77 ans et Mme Roger Godbout 23 ans.

Selon les statistiques paroissiales on compte 155 familles à St-Romain.



ST-ISIDORE [T.J.] — La jeune Guylaine Blouin de St-Isidore qui n'est âgée que de 5 ans, vient de subir une délicate intervention chirurgicale à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal. Guylaine a été opérée au coeur. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et ses amies de la maternelle lui disent "Reviens vite avec nous Guylaine".



La Mutuelle feu de Frontenac célèbre ses cinquante années d'existence

Historique

La Mutuelle Feu de la Municipalité de Frontenac célèbre cette année son cinquantième anniversaire de fondation. Le président de cet organisme M. Antoine Blais faisait parvenir aux 1,082 membres, une invitation d'assister mardi le 16 mars, jour de la cinquantième assemblée générale annuelle à une réunion qui aura pour but de remémorer quelques souvenirs du passé.



M. Albert Choquette
premier sec.-trés.



M. Antoine Blais

En effet, c'est au sous-sol de l'église de Notre-Dame de Fatima mardi le 16 mars à 19h.30 que se dérouleront les assises annuelles de la Mutuelle-Feu de la municipalité de Frontenac lesquelles seront suivies d'un léger buffet. L'occasion sera fournie de causer, discuter et fraterniser ensemble autour d'une table bien garnie." de dire Monsieur Blais.

HISTORIQUE

M. ALBERT CHOQUETTE FUT L'INSTIGATEUR DU PROJET



M. Joseph Grondin
président



M. Dominique Lemieux
premier vice-président

FORMATION DE LA CIE D'ASSURANCE MUTUELLE

C'est au cours d'une séance du Cercle Bernier de l'Union des Cultivateurs Catholiques que M. Albert Choquette, beurrier, secrétaire du cercle exprima le désir de voir se fonder à Ste-Agnès une société d'assurance Mutuelle dite: Assurance de paroisse. En référant aux minutes de cette première assemblée de fondation, il est noté que Monsieur Choquette démontra aux cultivateurs réunis, l'utilité d'une société du genre dans la paroisse Ste-Agnès; après avoir établi les taux actuels que paient les membres du Cercle Bernier aux Sociétés d'Assurance (société à stock) et le montant annuel que versent nos cultivateurs, en grande partie à des compagnies anglaises et américaines, Monsieur Choquette insista fortement sur la formation d'une société de paroisse qui aiderait les cultivateurs et leur permettrait de protéger davantage leurs propriétés contre le feu, la foudre et les autres dangers qui ruinent les bâtiments et les obligent très souvent à quitter leurs terres et même à faire perdre de l'argent à leurs créanciers.

Le Cercle Bernier a donc pris sous son patronage la formation d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle en faveur des cultivateurs de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Le projet de Monsieur Choquette a été secondé par l'aumônier du cercle Rock Poitras, vicaire de la paroisse, qui a offert ses services pour mettre à exécution les voeux de l'assemblée. Le procès-verbal ajoute: "L'assemblée applaudit à tous ces discours et M. Alcide Trudel propose, secondé par M. Jules Fortier que M. le Vicaire, aumônier du Cercle Bernier organise avec Monsieur Choquette les séances préliminaires de la future société. Cette motion est acceptée à l'unanimité."

"Et le sept juin après avoir demandé la permission au trésorier général de la Province de Québec, les organisateurs MM. l'abbé Rock Poitras et Albert Choquette recevaient en date du 2 juin 1925 le permis de réunir les cultivateurs de la paroisse de Ste-Agnès du Lac-Mégantic en vue de travailler à la formation de la Compagnie d'Assurance-Mutuelle."

ASSEMBLEE DE FORMATION

La réunion de formation de la Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la foudre avait lieu le 10 juin 1925 étaient présents: le Rév. R. Poitras, vicaire, MM. Albert Choquette, Dominique Lemieux, J.E. Létellier, Jules Fortier, G. Blais, Adjutor Royer, Y. Dostie, D. Trépanier, Octave Gosselin, H. Girard, J. Leblanc, J. Lafontaine, A. Côté, E. Baron, L.L. Mercure, Alphonse Cauchon, S. Michaud, Eugène Beaulé, Gédéon Bilodeau, Achille Fortier, Alcide Trudel, Ernest Cloutier, Wilfrid Grégoire, Alfred Munn, Ed. Fortier, Emile Mercier, Alf. Boulet, J. Audet, Frank Girard, R.J. Bouchard, Norbert Vachon, Philibert Sirois, J. Grondin, H. Fluet, Evariste Giroux, Alfred Baillargeon, Thomas Boulet, Alexandre Breton et Hubert Boulanger.

BUREAU D'ORGANISATION

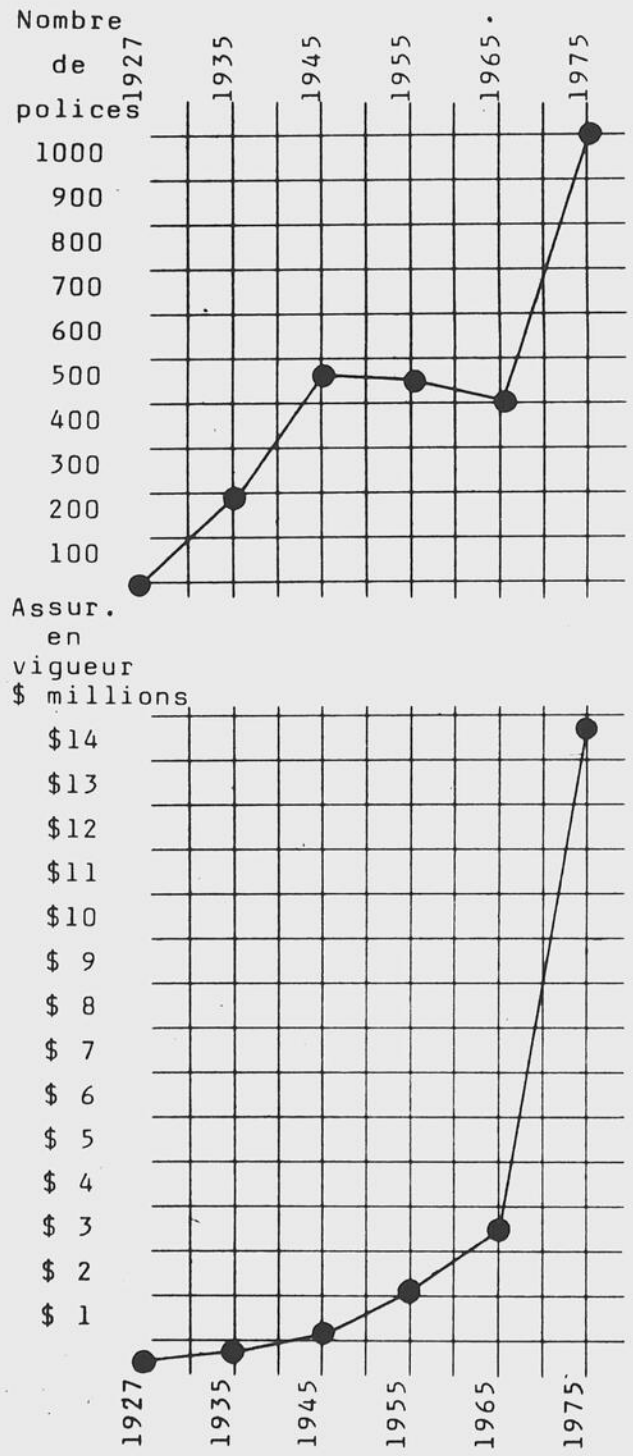
Il a été proposé par M. Aimé Boulet et secondé par M. H. Fluet que MM. Joseph Grondin, Dominique Lemieux, Philibert Sirois, Norbert Vachon, Joseph Audet, Thomas Boulet et Adj. Royer fassent partie du bureau d'organisation.

PREMIER EXECUTIF

M. Joseph Grondin a été élu le premier président de l'exécutif de la nouvelle compagnie La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la foudre de Ste-Agnès du Lac-Mégantic; l'appellation de la nouvelle compagnie a été proposée par M. J.E. Létellier secondé par M. E. Giroux. Monsieur Grondin était secondé dans ses fonctions par M. Dominique Lemieux vice-président, Albert Choquette secrétaire-trésorier et par MM. Philibert Sirois, Norbert Vachon, Joseph Audette, Thomas Boulet et Adjutor Royer, directeurs.

Evolution et situation financière progressives

Au 31 décembre	Nombre Polices	Assurance en vigueur	Cotisations	Intérêts Revenus	Placements	Réserve
1927	71	$ 87,000.	$ 522.	$ -	$ -	$ 105.
1935	257	372,025.	1,511.	48.	-	1,934.
1945	520	832,680.	2,498.	650.	15,525.	18,195.
1955	507	1,951,530.	7,806.	1,055.	27,700.	32,466.
1965	476	3,171,050.	12,364.	3,806.	70,700.	80,177.
1970	612	5,434,550.	23,562.	7,800.	121,250.	129,102.
1971	783	6,053,425.	29,229.	8,884.	130,200.	141,012.
1972	806	6,696,850.	33,262.	10,166.	141,450.	164,442.
1973	905	8,161,925.	39,026.	14,539.	170,125.	194,896.
1974	925	9,941,230.	34,469.	13,931.	177,825.	200,692.
1975	1,082	14,555,176.	52,716.	14,465.	183,130.	193,768.



LISTE DES PREMIERS SOUSCRIPTEURS:

Gaudias Blais, $1,000.; Adjutor Royer, $500.; Norbert Vachon, $500.; Dominique Lemieux, $1000.; Thomas Boulet, $1000.; Honoré Fluet, $1000.; Evariste Giroux, $500.; Alfred Baillargeon $500.; Alcide Trudel, $500.; Alfred Boulet, $500.; Emile Mercier, $1000.; Georges Cloutier, $1000.; R. J. Bouchard, $800.; Frank Girard, $1000.; Joseph Audet, $200.; Edmond Fortin, $2000.; Alfred Munn, $1000. Ernest Cloutier, $2000.; Hubert Boulanger, $1000.; Alexandre Breton, $800.; Wilfrid Grégoire, $1000.; Gédéon Lessard, $1000.; William Lemieux, $800.; Adolphe Lapointe, $800.; Aimé Boulet, $800.; Adolphe Baillargeon $500.; Achille Fortier $800.; Delphis Vachon $1000.; Joseph Duquette $500.; Joseph Breton, $500.; Cyrille Blais, $1500.; Ed-

(suite à la page 14)

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Lorsque la tempête cause des dégâts, personne ne souhaite "Etre dans le vent".

x x x

Le vent du nord rencontre parfois son pareil dans le vent du lac.

x x x

Il y a de ces étoiles de hockey dont l'allure nous les fait comparer à des étoiles filantes.

x x x

On ne doit pas se surprendre lorsque les lancers qu'ils effectuent font de la rondelle un b o l i d e.

x x x

En ce mois du grand saint Joseph, chacun de nos saints patrons ne pourra que trouver convenable, juste et prudent, que nous adressions plus souvent qu'à l'ordinaire, au patron de la bonne mort.

x x x

Notre distingué confrère de l'Oratoire St-Joseph s'en réjouira.

x x x

De leurs chutes, la plupart de ces avions qui tombent, ne se relèvent pas.

x x x

Ces accidents sont de plus en plus nombreux, gare donc, aux accidents de la route... aérienne.

x x x

Nous sommes à cette période de l'année, durant laquelle, dans le bon vieux temps, les lacs étaient sur le point de "caler".

x x x

FONDÉ EN 1929

L'ECHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL

Rédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin
directrice

MEMBRE
des HEBDOS du CANADA
et de
l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION

HEBDOS DU CANADA

ABC

Circulation certifiée

ABONNEMENTS

CANADA,	1 AN	$ 6.00
	2 ANS	$11.00
ETATS-UNIS,	1 AN	$ 9.00
	2 ANS	$17.00

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148

Puissant télescope construit sur le sommet du Mont Mégantic au coût de $4 millions

Un télescope d'une très grande puissance sera construit au sommet du Mont Mégantic, à une altitude de 1087 mètres; il sera opéré conjointement par l'Université Laval et l'Université de Montréal, annonce le magasine Québec-Science dans sa livraison de mars.

Le coût de construction de l'ensemble a été évalué à $4 millions; la somme a été versée par les organismes subventionnaires. Les travaux débuteront au printemps pour se terminer au début de 1978. Le futur observatoire abritera le premier instrument de grande importance installé au Québec, il s'agit d'un grand télescope doté d'un réflecteur de 1,6 mètre (63"). En plus, d'un ordinateur du type PDP- 11 plusieurs instruments auxiliaires viendront compléter l'ensemble.

Toujours selon la revue Québec-Science le projet implique l'engagement d'un certain nombre d'astronomes et d'un personnel permanent de l'observatoire.

Plusieurs éléments ont milité en faveur du Mont Mégantic, rapporte la revue Québec Science, comme site de l'observatoire québécois: son éloignement relatif des grands centres, son altitude la présence d'une ancienne route, la proximité d'une ligne électrique, l'environnement géographique, la faible probabilité d'un développement futur d'importance, de plus, le fait que le Mont Mégantic soit relativement isolé de toute autre élévation géographique est en soi très important. En effet, la ceinture de plaine qui entoure le Mont, limiterait beaucoup la turbulence de l'air et rendra l'observation beaucoup plus efficace.

La réalisation de ce projet marque une date importante dans le développement de l'astronomie au Québec.

Marcel Lebrun, c.d'a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsatilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre homme de confiance. Il doit allégeance à ses clients avant tout

Bureau: 5087 rue Frontenac — Lac-Mégantic

EL. 583-0600 PLANS BUDGETAIRES RESIDENCE: 583-2719

L'ORDRE LOYAL des MOOSE

Un Comité d'investigation formé de 3 membres a été appointé par le Gouverneur de la Loge, donc tous les membres qui présenteront un candidat pour être initié dimanche le 7 mars, le dit Comité devra procéder à une véritable enquête sur le candidat et sa famille et en fera rapport au Comité des Officiers qui décideront s'il est accepté ou non. Messieurs les membres ce n'est pas une corvée facile à vous de bien choisir vos candidats. Arrivez un peu avant 13.00 hres dimanche car le programme sera suivi selon les heures indiquées sur vos lettres circulaires. Merci.

Nous avons appris avec regret l'hospitalisation de notre trésorier, M. Florent Bolduc de Stornoway, nous espérons qu'il sera rétabli pour notre grande journée du 7, bonne chance Florent.

Dans quelques semaines débuteront les travaux d'agrandissement de la Loge (salle) et une grande enseigne lumineuse sera installée à l'extérieur.

A dimanche,

Le publiciste

St-Sébastien

DNC (A.M.) — Voilà! La famille de l'Age d'Or de St-Sébastien avait sa soirée d'anniversaires comme à l'habitude le premier dimanche de chaque mois et celle de février se déroulait dans une atmosphère de gaieté. Nous avions six jubilaires pour ce mois-ci et à cette occasion comme c'est la coutume, un gâteau fut offert par un des membres de chaque jubilaire.

Fait à signaler la présidente qui était du nombre des jubilaires, a reçu en plus une jolie plante (oranger miniature) chargée de ces petits fruits offert par ses nièces: Mmes Conrad Boulanger, Gilles Arguin, et Jean-Charles Paradis.

C'était merveilleux. Il y eut jeux de cartes, bingo, danses, du chant et de la musique. On s'amusait ferme jusqu'à une heure assez avancée.

Alors que vient la présentation des fêtes suivie du goûter.

Encore une bonne occasion de se récréer et de se dire qu'on ne se laisse pas vieillir malgré notre âge, plus ou moins avancé. Et comme toute bonne chose a une fin, il a fallu se dire aurevoir et à la prochaine soirée d'anniversaire, où on espère bien se retrouver encore plus nombreux.

Donc cordiale bienvenue à tous donc nous réservons un chaleureux accueil pour bientôt.

Un membre actif,
Mme J. Eliane Leclerc

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.

Participaction

Marchez. Dès aujourd'hui.

L'HISTOIRE par les TEXTES

(par JEAN BOURQUE)

UN MARIAGE DE PIONNIERS

Un autre événement un peu moins sombre qui s'est passé dans la même collectivité (North Whitton) vaut la peine d'être conté. Partout où sont les enfants des hommes, apparait un certain être nommé Cupidon. C'est un petit visiteur qui est aussi chez lui dans la cabane en bois rond d'un colon, que dans le palais d'un roi. Avec une hardiesse qui ne ment jamais, il lance ses flèches aussi bien au roi sur son trône que sur le laboureur dans son champ. Fidèle à son métier, il travailla bien parmi ces premiers colonos.

Parmi ceux qui devaient subir son tir infaillible, se trouvait un type vigoureux de North Whitton qui devait trouver la dame de son choix à Tolsta (1). En ce temps-là, la coutume voulait que tous les mariages soient célébrés dans les presbytères (manse: nom gaélique pour presbytère). Comme le presbytère était situé près de la demeure de la mariée, les arrangements furent conclus pour une date donnée. Quand ce jour arriva, le marié accompagné de son garçon d'honneur, marcha de Whitton au presbytère de Winslow, une distance d'environ neuf milles, et se rendit compte que Cupidon avait fait si bien son travail qu'il n'éprouva aucun désappointement. La mariée arriva avec son cortège à l'heure dite. Après le mariage, le groupe retourna à la maison de la mariée à Tolsta où une réception appropriée fut donnée. Quand ces réjouissances furent terminées, le couple de jeunes mariés accompagnés de leurs amis se prépara pour le voyage vers leur nouvelle maison à North Whitton. Le trajet complet de Tolsta à Whitton, soit environ dix milles, devait être marché à pied. Sauf un petit incident, le trajet fut très agréable et sans évènement. Mais le seul obstacle qu'ils ne purent franchir, c'était la rivière Blanche qui n'avait pas de pont, mais puisque leur point d'arrivée était plus loin, ils devaient la traverser. Sur les bords de la rivière ils se consultèrent et décidèrent quoi faire. Alors le marié et son témoin enlevèrent leurs chaussures, remontèrent leurs jambes de pantalon et traversèrent cette rivière sans trouble. Tout le reste du voyage se passa très bien et le jeune couple passa de nombreuses années heureux dans leur nouvelle demeure.

LE DERNIER DES INDIENS

Pendant les premières années de la colonisation à Winslow et à Whitton, les Indiens erraient dans les bois, mais leur goût pour la nature sauvage les empêchait de goûter les rafinements de la civilisation des blancs. Bien qu'ils revenaient durant les mois d'été à leurs repaires préférés près des lacs et des rivières où ils pouvaient chasser et pêcher à loisir, ils ne dérangèrent jamais les colons et ceux-ci firent de même. Après 1860 il ne restait à peu près aucun campement indien connu danis les Cantons de l'Est, quoique l'on en vît quelques-uns de façon isolée beaucoup plus tard. Les tribus se déplaçaient vers les parties les plus reculées du pays pour éviter les empiétements de la civilisation mais pendant plusieurs années on vit de temps en temps des indiens vagabonds quelquefois avec leur "squaw" mendier de porte en porte. Il ne serait pas mal à propos de parler ici d'un de ceux-là qui s'est converti au christianisme. On dit qu'après sa conversion il 'avait plus aucun goût de suivre ceux de sa tribu et il resta seul.

Cet indien choisit donc de souffrir avec les "Enfants de Dieu" plutôt que de jouir de choses non permises et toute sa vie il manifesta une dévotion très grande envers son nouveau "Maître" et fut un exemple pour tous. Bien que vivant sur les bords du lac Mégantic, les premiers colons de Winslow et de Whitton le connurent très bien. Il vivait seulement de chasse et de pêche. On raconte qu'un dimanche soir il vit un orignal tout près de sa cabane. Un orignal aussi gros que celui-là voulait dire toutes les provisions nécessaires pour l'hiver, mais donnait aussi le cuir pour ses vêtements, ses mocassins, ses raquettes et ses autres be-soins. Mais cette chance se passait un dimanche soir, que pouvait-il faire. Se tenant sur le pas de sa porte., il aurait pu d'un seul coup de fusil s'assurer de sa capture mais c'était le jour du Seigneur. Alors le pauvre vieil Indien se dit que si le Père de toutes choses avait envoyé cet orignal pour sa subsistance durant l'hiver, il le garderait pour lui jusqu'à lundi matin. Lundi, à la barre du jour, il prit son fusil et trouva l'orignal exactement au même endroit où il l'avait vu le dimanche soir.

Souvenirs des premiers temps de Winslow (Stornoway) et Whitton (Springhill ou Nantes)

et arbre généalogique de la famille MacDonald

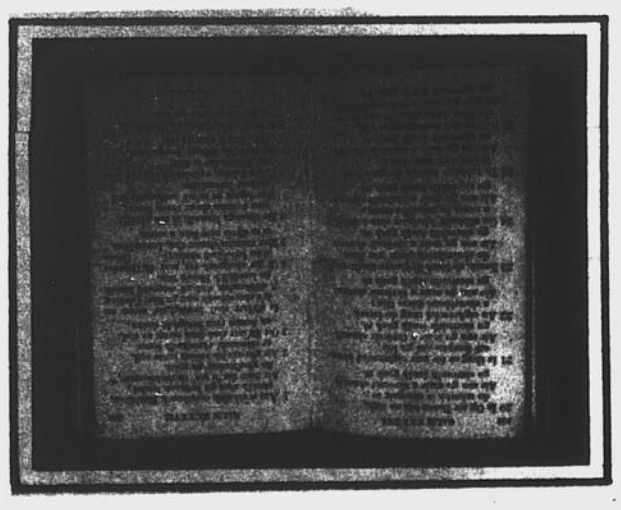
par le Rév. M.N. MacDonald, Avonmore, Ont.

L'EGLISE DE WINSLOW

En revoyant toutes ces années, il est impossible d'avoir une vue d'ensemble sans redonner la place importante qu'occupait la religion dans la vie des gens., Il est vrai qu'il y avait parmi eux des mécréants mais leurs chefs avaient une foi à transporter les montagnes. Même si leur sort fut quelquefois rempli d'amertume, leur foi en Dieu qui décide du destin des hommes ne leur fit jamais défaut. Leur Dieu n'était pas un Dieu de clan ("tribal") qui avait été laissé de l'autre côté de l'océan, mais un Père aimant, un Ami fidèle qui marchait à leur côté dans les régions inexplorées de l'Amérique. Ils apportèrent avec eux dans leurs nouvelles demeures non seulement la Parole de Dieu, mais aussi la ferme conviction de la fidélité de ses promesses. "Ils le jugèrent fidèle dans toutes les choses qu'Il leur avait promises". Si l'on jette un regard en arrière à ce que fut leur vie, on doit rappeler un fait qui s'est passé dans le rang de Buchanan alors que des amis se sont séparés. Tous les gens se dirigeaient vers leurs nouvelles demeures, quelques-uns vers North Whitton où ils devaient rester, les autres à un endroit qui devint plus tard South Whitton (2).

(1) TOLSTA: rang situé entre Stornoway et Lingwick à partir de la rivière Legendre, dépassant un peu les deux équerres de l'ancienne limite des comtés de Compton et Frontenac.

(2) SOUTH WHITTON: Premier rang à gauche situé à environ 3 milles de Springhill (Nantes) sur la route de Stornoway.



Psaume 137 — Page 303 du Psautier.

(à suivre)

Enseignement, hôpitaux

"Les grèves ne profitent à personne"

(Robert Bourassa)

"Les grèves ne profitent en définitive à personne." Tel est le rappel qu'a lancé au cours de la fin de semaine le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au cours d'émissions radiophoniques d'affaires publiques. Le Chef du Gouvernement répondait à des questions sur la situation des négociations entre Québec et des travailleurs du secteur parapublic.

"Le Gouvernement du Québec, a répété M. Bourassa, entend faire le maximum afin que tous les travailleurs qui relèvent de sa juridiction reçoivent un salaire suffisant. Il l'a d'ailleurs prouvé, récemment encore, avec les propositions acceptées par les fonctionnaires."

"Cependant, a souligné le Premier ministre, on doit constater que les grèves ne profitent à personne. L'expérience des dernières années est là pour confirmer ce fait."

"Il n'y a qu'une façon de régler ces questions en 1976 dans une collectivité adulte comme la société québécoise, et c'est par la négociation franche et intense." a indiqué M. Bourassa.

LA PARTICIPATION FEDERALE

Le Premier ministre a déclaré qu'en ce qui concerne le financement du déficit des Jeux Olympiques, il est normal que le Chef du Gouvernement exprime la volonté de la population.

"Or, la volonté de la population du Québec, a dit M. Bourassa, c'est qu'Ottawa contribue au financement du déficit olympique. M. Drapeau avait légalement donné toutes les garanties qu'il n'y aurait pas de demandes de subventions, et cela n'a pas empêché Québec de venir en aide à Montréal. Montréal fait partie du Québec qwui fait parti
tie du Québec qui fait partie du Canada."

"Nous ne demandons pas de subvention spéciale aux autres provinces, a souligné le Premier ministre. Nous ne demandons pas non plus à Ottawa et aux autres provinces d'augmenter leurs impôts pour contribuer au financement du déficit olympique."

"C'est une question de justice pour les contribuables québécois. Non pas que le Québec ne pourrait pas trouver $200 millions: nous avons un produit national brut de $40 milliards! La situation financière du Québec, en effet, est saine puisque nous avons même réussi à réduire la proportion des dépenses du gouvernement affectées au service de la dette."

"Le point fondamental, c'est que le gouvernement fédéral profite d'une inflation très forte qui a accru substantiellement le déficit olympique. Si Ottawa a des revenus accrus, c'est justement parce que l'on a, entre autres, un important déficit olympique."

"Pourquoi, dans ces conditions, les Québécois devraient-ils réduire d'autres dépenses, se priver de revenus additionnels, ou emprunter davantage?"

CONSTITUTION

Quant à la négociation constitutionnelle, M. Bourassa a précisé qu'il y a deux questions distinctes: une décision afin de déterminer si l'on entreprend la discussion de ce dossier, décision qui sera prise d'ici quelques mois car on ne peut pas explorer indéfiniment l'opportunité de rouvrir le dossier; d'autre part, la discussion du dossier lui-même, avec toutes les étapes requises.

"Si l'on voit qu'il n'y a aucune chance de réussite, on dira à Ottawa que l'on n'entreprend pas la discussion du dossier en autant que le Québec est concerné. Entreprendre des négociations sur un dossier ne signifie pas qu'on l'accepte quant au contenu."

"Il faut examiner cependant toute cette question-là d'une façon positive. Il est vrai que les séparatistes commencent déjà à vociférer sur ce sujet, mais la crédibilité du Parti Québécois est absolument nulle. Non pas parce que M. René Lévesque s'était trompé en appuyant la Formule Fulton-Favreau, mais bien plutôt parce que le PQ veut détruire le pays. On ne peut donc pas tenir compte de son point de vue sur la question constitutionnelle".

"La vérité est que nous accepterons de poursuivre des discussions sur la constitution d'une façon formelle si nous voyons que c'est à l'avantage du Québec."

LE QUEBECOIS
DE
STE-CECILE
AUTREFOIS
DOMAINE ST-PIERRE



SOIREE CANADIENNE
avec les artistes de la télévision
LES FRERES GRENIER
Samedi soir et dimanche soir 6 et 7 mars
— 3 spectacles
CONCOURS DE DANSEURS
Bienvenue à tous

Médecine vétérinaire préventive

INCIDENCE ECONOMIQUE D'UNE FERTLITE REDUITE EN ELEVAGE BOVIN

La fonction de reproduction, chacun le sait, est la condition sine qua non de tout élevage, puisque c'est d'elle que dépendent su perpétuation et son expansion éventuelle. La fertilité est en variation constante: nombre de fécondations par gestation, intervalle entre les vêlages, nombre moyen de veaux par vache et par an.

Si ce type de variation ne compromet pas nécessairement la poursuite de l'élevage, il peut néanmoins en compromettre la rentabilité. Pour simplifier, disons que la valeur d'un animal est basée essentiellement sur sa capacité de se reproduire et que s'il ne se reproduit pas, il n'a aucune valeur commerciale.

Avant d'aller plus loin, que devons-nous entendre pas stérilité et par infertilité?

La stérilité se rapporte à une incapacité **permanente** d'un ou des animaux à se reproduire. L'infertilité d'autre part, a pour référence, l'incapacité **temporaire** d'un animal à se reproduire. Donc c'est un animal qui n'est ni stérile, ni fertile. Chaque fois qu'une vache ne conçoit pas après un ou plusieurs services, qu'elle avorte ou qu'elle est incapable de produire un veau vivant et en santé à tous les 12 à 13 mois d'intervalle, nous disons qu'elle souffre d'infertilité. Ce fléau occasionne des pertes considérables à son propriétaire.

Ces pertes résultent d'une baisse de production laitière, à cause des intervalles de vêlage plus grand, du taux élevé d'élimination des sujets infertiles et du manque de sujets de remplacement.

L'infertilité n'est pas une maladie en elle-même. Chaque cas doit être diagnostiqué et traité individuellement selon ses propres symptômes.

Les grandes causes de l'infertilité affectant les bovins, peuvent être classées comme suit:

1) Causes non-infectieuses:
   a) Régie de troupeau
   b) Causes génétiques et anatomiques
   c) Causes d'origine alimentaires.

2) Causes infectieuses:
   Comme vous pouvez le constater, le très grand nombre de causes possibles lors d'infertilité, en complique le diagnostic et le traitement. Il en résulte que l'infertilité est l'un des pires problèmes que les fermiers et les vétérinaires, ont à faire face de nos jours.

Durant les prochaines semaines, nous aborderons successivement quelques-unes des principales causes d'infertilité chez nos bovins domestiques et nous tenterons d'établir un programme de prévention.

Dr Robert Clermont
m.v. D.M.V.P.,
Conseiller régional en médecine préventive,
Ministère de l'Agriculture,
693, St-Alphonse Ouest,
Thetford-Mines.

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.
Participaction
Marchez Dès aujourd'hui



Bienvenue au QUEBECOIS
(autrefois Domaine St-Pierre)
Parties de sucre et Soupers canadiens
à compter de MERCREDI,10 MARS
RESERVATIONS A L'AVANCE EN COMPOSANT 583-0722
Repas de cabane, $3.00
Tire, 1.00
UNE SALLE POUR RECEPTIONS - BANQUETS - NOCES
M. et Mme Paul Patry, prop.

BOIS
de construction à vendre
• GROS ET DETAIL
• LIVRAISON A DOMICILE
• PRIX COMPETITIFS
J. ALBERT POULIN LTEE
MANUFACTURIER de BOIS de SCIAGE
LAC-DROLET (819) 549-2170 (jour)
(819) 549-2760 (soir)
(25-8)

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 24 fév. 1966)

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PERD LA VIE DANS UN INCENDIE — S.E. Paul Comtois, Lieutenant-Gouverneur de la province, perd la vie dans l'incendie du Manoir du Bois de Coulomge. Deux personnes de Lac-Mégantic cette nuit-là se trouvaient sous ce même toit, il s'agit de M. et Mme Georges-M. Stearns. Le manoir, construit tout en bois a été consumé à une rapidité incroyable au cours de la nuit par un froid sibérien, le mercure marquant 20 degrés sous zéro; notre concitoyen et son épouse échappe de justesse à la mort. M. Comtois était le père de M. Yves Comtois, ancien concitoyen et de M. Pierre Comtois, auditeur de notre Cité.

A L'AMICALE — Le président de l'Amicale du Collège, M. Raymond Audet fait un intéressant récit de son récent voyage en Europe; quelque soixante-dix membres sont présents.

REGIONALE DES CHAMBRES — Le secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce, M. Yvon Sirois et le conférencier invité à un soupercauserie de notre Chambre de Commerce; il est fortement question d'implanter une régionale des Chambres de Commerce. M. Claude Béchard préside.

TEMPETE — Une violente tempête s'abat sur la région principalement dans les localités de Lambton, St-Romain, La Guadeloupe et Courcelles; les éclairs et le tonnerre se mêlent à un vent violent qui s'est mis à tourbillonner balayant tout sur son passage.

ENTRETIEN DES ROUTES 34 ET 28 — Depuis plusieurs années la Ville de Lac-Mégantic se plaignait du mauvais entretien des routes en hiver; grâce à l'initiative du Ministère de la Voirie les routes 34 et 28 sont entretenues par les employés de la voirie. Le Conseil municipal fait parvenir une lettre de félicitations et de remerciements chaleureux aux autorités provinciales, proposé par l'échevin Bertrand Boulanger appuyé par l'échevin Ludger Lacroix.

AU CONSEIL MUNICIPAL — S.H. le maire Paul Leblanc préside l'assemblée régulière du conseil municipal, sont aussi présents les échevins MM. Lionel Audet Bertrand Boulanger, Ludger Lacroix, Joseph Lapointe, Léonard Leblond, M. Hervé Fecteau, greffier, et M. Patrick Arguin, trésorier --- L'échevin Ludger Lacroix propose que pressions soient exercées auprès du gouvernement provincial pour le parachèvement de la route 24; l'échevin déplore que Lac-Mégantic ait perdu depuis quelques années une partie de sa clientèle des municipalités de St-Ludger et de St-Gédéon --- Le trésorier M. Patrick Arguin, en fonction depuis 45 années, démissionne de son poste, il est remplacé par M. Jean Perreault, qui exerçait les fonctions d'assistant-trésorier.

NOMME GERANT A GRAND-MERE — M. Armand Morin, gérant de notre succursale locale de la Banque de Montréal, vient d'être appelé à la gérance de la succursale de Grand-Mère; son successeur a été nommé dans la personne de M. J.M. Charbonneau de Québec.

NOUVEAU SYSTEME DE TELEPHONE A LAMBTON — La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc. et la Northern Electric, offraient un grand dîner devant marquer l'inauguration du service automatique de téléphone, dont l'installation a été terminée le 20 février. Cet événement se déroulait au Motel La Source Argentée, présidée par M. Bertrand Bellegarde, on compte 450 abonnés dans la région.

LES MARINIERES AU CARNAVAL — Malgré le froid intense qui sévissait dans la vieille capitale durand la grande parade du Carnaval de Québec, les Marinières ont fait très bonne figure et ont été chaudement applaudies.

GRADUE — M. Yvan Dostie, fils de M. et Mme Jean-Marie Dostie de notre ville, qui a été gradué comme policier municipal à Montréal; il fera partie du 69e contingent des policiers de la ville de Montréal.

JEUNE CHAMBRE — M. André Vachon présidait l'assemblée régulière de la Jeune Chambre locale, on remarquait MM. Jacques Olivier, vice-président, Jean-Guy Cloutier, vice-président, Jean-Guy Richard trésorier, Gaby Morin, secrétaire, MM. Bernard Compagna, Bertrand Perron, Jos. Langlois, Gilles Binet et Clément Dumas.

DECES — Mme Philéas Lacasse, 79 ans de Audet --- M. Joseph Dubé, 84 ans de Val Racine --- Mme Arsidat Boisvert de St-Gabriel de Straford --- M. Nazaire Bédard, 66 ans de Lac-Mégantic.

NAISSANCE — Mona, fille de M. et Mme Réal Faucher de Lac-Mégantic.

IL Y A VINGT ANS

Le Progrès de Mégantic Inc. a loué à la compagnie The Canadian Converters, la bâtisse demeurée vacante depuis le départ de la Cie Julius Kayser. --- M. et Mme Paul-N. Gagnon sont les héros d'une belle fête de famille à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage --- M. l'abbé Roger Duchesneau succède à M. l'abbé Lorenzo Bouchard à la cure de St-René Goupil de Marsboro --- Nos vaillants joueurs du Régiment de la Chaudière décrochent le trophée du tournoi d'un jour pour une seconde fois, disputé à St-Georges --- Une réunion de parents se déroulent à l'Auditorium du couvent, sous la présidence de Me Gérard Lacourcière, président de la Commission Scolaire; Me Barthélémi Durand agit comme maître de cérémonie; l'inspecteur M. J.A. Breton prononce une très intéressante conférence, il est présenté par Me Lacourcière qui fit l'éloge de ce grand éducateur. Me J.-A. Drouin remercie l'orateur et le curé M. l'abbé Philippe Desgranges répond aux questions d'ordre religieux --- Me J.A. Drouin préside l'assemblée du Conseil municipal, sont aussi présents ses collègues MM. Hormidas Rodrigue, René Paré, J.-Emile Cloutier, Dr Paul Frescynet, Jules Vallée, Henri-Louis Martel, Henri Latulippe, Wilfrid Fortin et J. A. Roberge ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau --- On retient les services d'un ingénieur pour déterminer l'étendue des dommages au pouvoir du site Gayhurst à la suite de l'accident du 8 février sur la partie du barrage non assurée.

IL Y A TRENTE ANS

Le Dr Bruno Roy fait un appel à la population pour la prévenir contre les dangers de la scarlatine --- Après un dégel, une forte tempête, à travers une bordée de neige considérable sévit à Lac-Mégantic et dans la région --- S.H. le maire Paul Leblanc préside l'assemblée régulière du conseil municipal à ses côtés les échevins MM. J.J. Stewart, Henri Laporte, Rosaire Fortin, A. Komery, Emile Cloutier, Cyrille Blais, Alfred Roy et le Dr Viateur Bolduc, ainsi que l'assistant-greffier M. Léo Michaud --- Les vétérans demandent un local dans une construction appartenant à la ville --- La Coop Agricole de Lac-Mégantic demande à la ville de faire des démarches pour obtenir une usine de pasteurisation à Lac-Mégantic --- Une Cour de Recorder a été fondée à Lac-Mégantic et le conseil recommande Me Gérard Lacourcière aux fonctions de cette charge --- La compagnie Kayser ouvre une manufacture à Lac-Mégantic et le conseil lui offre la bâtisse du marché.

TEL. RES. et BUREAU: 583-1458

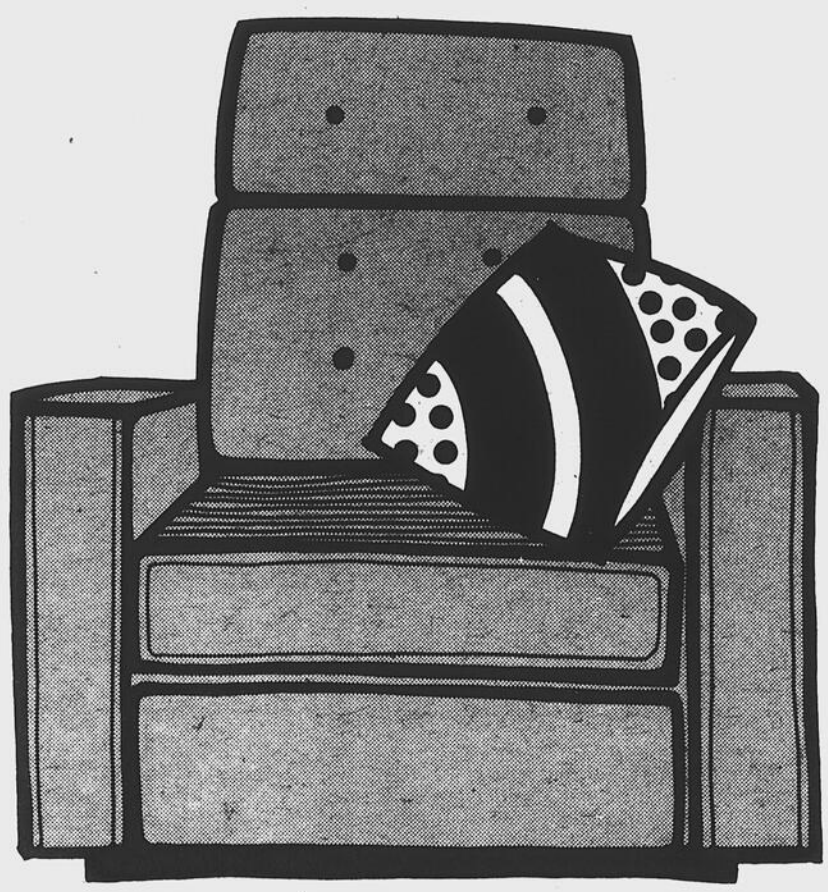
H.-P. Campeau, C.d'A.A.

ASSURANCES GENERALES
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

POUR DES MEUBLES...



L'ARGENT DES CAISSES C'EST LE VÔTRE!

POURQUOI EMPRUNTER CELUI DES AUTRES?

On oublie souvent que la Caisse populaire n'est pas seulement une coopérative d'épargne, mais aussi une **coopérative de crédit.**

Alors, pour un prêt confidentiel, vite fait et à de bonnes conditions, sur des meubles, une auto ou autre chose, pourquoi emprunter l'argent des autres quand celui des caisses c'est le vôtre?

Évitez les intermédiaires!
Si vous devez emprunter, faites-le avant d'acheter.

Votre Caisse populaire Desjardins

COMITE DES GERANTS DE LA CHAUDIERE

Au Conseil Municipal

Son honneur le maire Jean Lessard présidait lundi le 16 février l'assemblée régulière du conseil municipal; trois conseillers étaient à leur siège, il s'agit de MM. Albert Lafontaine, Lucien Royer, et Guy Théberge, on remarquait également le greffier M. Hervé Fecteau et le directeur général M. Pierre Fecteau, ing.

PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de l'assemblée du 2 février est adopté sur proposition du conseiller Lucien Royer appuyé par le conseiller Albert Fontaine. Les membres du conseil ayant reçu une copie de ces minutes et de ce procès-verbal, le greffier est dispensé d'en faire lecture.

SOUMISSIONS RE: AMENAGEMENT PROJET BAIE DES SABLES

Le directeur-général M. Pierre Fecteau donne lecture des soumissions reçues à un appel auprès de consultants pour l'aménagement du projet de la Baie des Sables. Ateliers Planification en Loisirs Inc. $19,500. — Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et Ass. $39,050. — S.B.C.S. Inc. $26,000. Le directeur-général est chargé de faire l'étude des soumissions reçues et de faire rapport au conseil lors de la prochaine assemblée.

RESEAU DE SURPRESSION DU QUARTIER NORD

Pour faire suite à diverses résolutions adoptées antérieurement par le conseil la firme d'ingénieurs Lemieux, Royer, Donaldson Fields et Ass. soumet deux cahiers des charges et demande de soumissions concernant le réseau de surpression du Quartier Nord.

Le premier cahier des charges concerne une conduite maitresse de 8" à 10" partant de la rue Gendreau et allant jusqu'à l'hôpital St-Joseph, alors que le second couvre la réfection et l'agrandissement du poste de surpression.

Le maire Lessard fait remarquer que la Ville, dans un premier temps doit demander des soumissions pour connaître le coût exact des travaux, pour ensuite solliciter du Ministère de l'Environnement une subvention. Le conseiller Théberge appuyé par le conseiller Fontaine se fait le proposeur d'une résolution autorisant la firme d'ingénieurs de demander des soumissions.

PROTECTION CIVILE

Le directeur-général de la Protection Civile M. Sarto Roy transmet ses félicitations au nouveau maire de la ville M. Jean Lessard. Par la même occasion, il sollicite une rencontre afin de discuter des Mesures d'Urgence de la Protection Civile du Québec.

SERVICE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

M. André Tremblay, agent de Développement au Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports accuse réception d'une demande de la ville concernant une subvention pour l'aménagement d'une base de plein air à Lac-Mégantic. La demande sera étudiée en fonction du budget qui sera attribué pour ce projet au cours de 1976-77.

IMPOT FONCIER MUNICIPAL $2,404

Le ministre Victor-C. Goldbloom, du Ministère des Affaires Municipales fait parvenir à la ville un chèque au montant de $2,-404. à titre de subvention en guise d'impôt municipal sur certains biens-fonds du gouvernement pour l'année d'imposition 1975.

TARIF D'HONORAIRES EXIGIBLES

Suivant les articles de la loi des cités et villes le conseil établit comme suit le tarif des honoraires exigibles pour la délivrance de documents faisant partie des archives de la municipalité: Rapport d'accident, service de police $3.; certificat de toute nature $2.; page photocopiée $0.75; page dactylographiée ou manuscrite $2.50; plan général des rues imprimé $1.50; copie du rôle d'évaluation $0.07 par ligne de propriété; copie de règlement $0.75 la page; états financiers $7.50; plan de cadastre: coût réel de la copie, liste de contribuables $0.01 par nom; pour tous les autres documents: coût réel de la copie.

APPROUVES POUR PAIEMENT

Le conseil approuve les comptes de Me Pierre Greffard re: Ville de Lac-Mégantic vs: Dame Luc-Lin Bourque $560.00 et Marcel Gosselin vs: Ville de Lac-Mégantic $150.

EXPROPRIATION

Les membres du conseil prennent connaissance de l'expertise et de l'offre d'indemnité que fait le Ministère des Transports concernant le tracé de la route Piopolis — Lac-Mégantic. L'indemnité totale s'élève à $1,200 montant couvrant le fond de terrain pour une superficie de 17,828 pieds carrés le long de la "Côte de la tonne". Le conseiller Royer se fait le proposeur de cette résolution, il est appuyé par le conseiller Théberge.

SOUSCRIPTION AU C.R.D.

Le conseil acquiesce à la demande du Conseil Régional de Développement des Cantons de l'Est celle de l'appuyer en devenant membre du C.R.D. Le conseiller Théberge propose de verser la contribution demandée soit: $0.05 per capita pour l'année 1976. On se rappelle que la Ville de Lac-Mégantic avait négligé depuis quelques années de payer sa contribution en faveur de cet organisme. "Par son membership, la ville pourra orienter le c.r.d. vers une contribution encore plus significative à la promotion et au développement de notre milieu" de déclarer le maire Lessard.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Un colloque se tiendra à Montréal mercredi le 17 mars prochain, dont le sujet sera "Une stratégie de développement industriel pour le Québec"; M. Hervé Fecteau, commissaire industriel de la ville, est délégué à ce colloque.

DEMANDE REFUSEE

Le conseil refuse de vendre à MM. Roland-Jean Houle du 4356 Laval et André Vallerand du 4368 Laval, la ruelle portant le numéro 2439 du cadastre de Mégantic. Les conseillers sont d'avis que la ville doit suivre la politique établie, celle de ne pas se départir des ruelles ou rues prévues au plan directeur de la municipalité.

COMMISSARIAT INDUSTRIEL 1976

Le commissariat industriel de la Ville de Lac-Mégantic sera composé des membres suivants: M. Jean Lessard, maire, président, M. Ovila Bolduc, vice-président; MM. Odilon Vallerand Lucien Royer, Guy Théberge, Gérald Rodrigue et Albert Fontaine, directeurs, MM. Pierre Fecteau, ing. et Jean Perreault, membres, M. Hervé Fecteau, commissaire industriel.

ECHANGE DE TERRAINS

Le maire est autorisé à signer le contrat permettant l'échange de terrains entre la Ville et M. Prosper Bouchard. Il s'agit d'un terrain situé coin rues Salaberry et Kennedy, qui permettra le prolongement de cette dernière rue, contre les lots 2-12, 2-13, 2-20, et 2-21 situés rue Agnès appartenant à la ville.

DEMANDE DE PERMIS

Le directeur-général est mandaté par le conseil d'étudier la demande de Mme Reine B. Morin du 6206 Jeanne-Mance, qui désire opérer dans sa résidence une Boutique d'artisanat avec spécialité en macramé.

TEMOIGNAGE D'APPRECIATION

Après avoir pris connaissance du rapport financier à date, du Club Royal Junior, le maire suggère à ses collègues que la ville transmette à la direction ses félicitations pour la façon qu'elle administre son budget et qu'elle souhaite à tous les joueurs tout le succès qu'ils méritent dans les éliminatoires. La résolution est proposée par le conseiller Théberge appuyé par le conseiller Royer et adoptée à l'unanimité.

CHIENS ERRANTS

Une plainte est soumise au conseil par un contribuable qui a omis de signer son nom; ce dernier déplore le fait qu'une grande quantité de chiens errent ici et là dans la ville; ces bêtes font des dégats sur les propriétés et ajoute que plusieurs d'entre elles n'ont pas de licence. La remarque du contribuable anonyme étant corroborée par la plupart des contribuables et conseillers présents a l'assemblée, la plainte sera transmise au chef de police lui demandant de voir à faire appliquer les règlements. Le maire invite le contribuable en question de bien vouloir donner plus de précisions et de signer sa requête si jamais il avait dans l'avenir à rappeler au conseil un tel manquement aux règlements.

PERMIS DE LOTISSEMENT ACCORDE

Le permis de lotissement demandé par M. Léo Daigle et par la Succession J. W. Rodrigue est accordé; il s'agit du lot 2378 selon le plan 76-142 soumis par l'arpenteur-géomètre M. Michel Guay.

VOEUX DE PROMPT RETABLISSEMENT

Il est proposé par le conseiller Fontaine appuyé et résolu unanimement que le Conseil transmette ses voeux de prompt et parfait rétablissement à leur collègue M. Odilon Vallerand, actuellement hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic.

PUBLICITE: $100.

Dans le cadre du Championnat Provincial de Ballon sur Glace qui se déroulera à Lac-Mégantic les 26-27-28 mars, un programme souvenir sera publié; la ville réserve un espace de $100. pour la publication de son message.

APPEL D'OFFRES

La ville voulant se départir d'un autobus 24 places utilisé pour le service des loisirs ainsi que d'une motoneige Bombardier 1963 Alpin, publiera un appel d'offres dont la date limite est fixée au 1er mars prochain à 16 heures.

COMMISSIONS MUNICIPALES

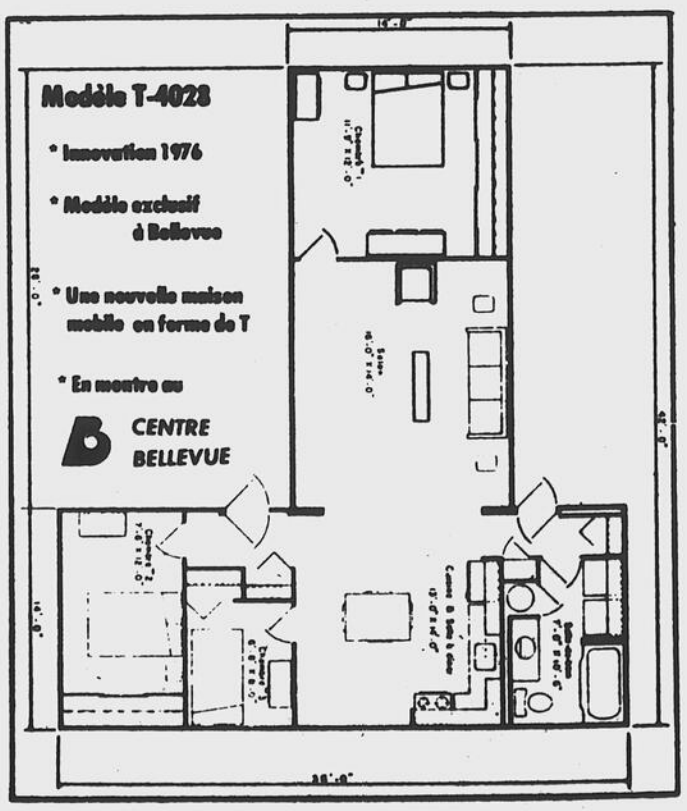
Le maire Lessard soumet à ses collègues la liste des commissions municipale formées au sein du conseil dont ils feront partie durant l'année 1976: A LA FINANCE: Jean Lessard, maire, président; Guy Théberge, vice-président. SERVICE DE LA PROTECTION: Guy Théberge, président; Jean Lessard, vice-président. TRAVAUX PUBLICS: Lucien Royer, président, Odilon Vallerand, vice-président. AQUEDUC: Odilon Vallerand, président; Lucien Royer, vice-président. URBANISME, PARCS ET IMMEUBLES: Albert Fontaine, président, Lucien Royer, vice-président. SPORTS ET LOISIRS: Gérald Rodrigue, président, Albert Fontaine vice-président.

AU MARCHE
FRUITS ET LÉGUMES
LEBLANC
(Jacques Leblanc, propriétaire)
Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin en fruits, légumes, fromages, poissons frais, miel pur, à des prix incomparables.
5114 rue Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321

Nouveau!
Unique!
Révolutionnaire!
Conception Bellevue '76
Amoureux, Futurs mariés,
Avant d'acheter, visitez le terrain
d'exposition du Centre Bellevue
J. Maurice Laflamme, sec.-trés.

Nouveau genre de MAISON MOBILE sur le marché
Visitez la toute nouvelle T-4028
* A partir de 39' à 69'
* Vaste choix de meubles
* Procédé de construction unique à Bellevue
* Avantages exclusifs et surprenants
* Au Centre Bellevue, le Client est Roi
* Financement bancaire: jusqu'à 15 ans pour rembourser





Centre Bellevue 170 Blvd. Smith Sud Thetford Mines Tél: 338-8877
MAISONS MOBILES, ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES
Ouvert tous les jours jusqu'à 20 hres, le samedi jusqu'à 16 hres et le dimanche après-midi

Solidaires... face aux défis

Un petit retour en arrière aujourd'hui, qui démontrera à nos lecteurs jeunes et moins jeunes, qu'exception faite de quelques modalités, la vie n'est qu'un éternel recommencement, où chacun tente d'améliorer son sort, avec les moyens de son temps. A notre avis, la seule grande différence, est la valeur du dollar qui suit tout simplement la courbe de l'inflation ou de la déflation.

Nous vous reportons aux toutes premières pages du livre de minutes de la Mutuelle-Feu de la Municipalité Locale de Frontenac; vous remarquerez que les PREMIERES QUI Y APPARAISSENT EN MARGE SONT J.M.J. Pour la plupart des jeunes d'aujourd'hui, nous l'expliquons, mais pour les personnes qui y étaient, il y a cinquante ans, le tout était placé sous la protection de JESUS, MARIE, JOSEPH. Dans ce temps-là, nous avions beaucoup de respect pour ces grands personnages de l'Histoire Sainte.

J.M.J., le 15 mai 1925 à Ste-Agnès de Lac-Mégantic P. Qué. Canada.

Au cours d'une séance du Cercle Bernier de l'Union des Cultivateurs Catholiques Monsieur le Secrétaire Albert Choquette, beurrier, exprima le désir de voir dans notre paroisse, une société d'Assurance Mutuelle dit Assurance de Paroisse. M. Choquette démontra l'utilité d'une société de ce genre dans la paroisse de Ste-Agnès du Lac-Mégantic.

Après avoir donné les taux actuels des Sociétés d'Assurance (sociétés à stock) et le montant annuel que nos cultivateurs envoient en dehors pour la plus grande partie à des Compagnies anglaises et américaines, M. Choquette insiste fortement sur la formation d'une société de paroisse qui aiderait aux cultivateurs, et leur permettrait de protéger davantage leurs propriétés contre le feu, la foudre, et les autres dangers qui ruinent les bâtiments et les obligent très souvent à quitter leurs terres et même à faire perdre de l'argent à tous leurs créanciers. Le Cercle Bernier de l'Union des Cultivateurs Catholiques rendra donc un service des plus appréciés, en prenant sous son patronage la formation d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle pour les cultivateurs de la paroisse de Ste-Agnès de Lac-Mégantic

M. l'abbé Rock Poitras, vicaire de cette paroisse et aumônier du cercle, seconde le projet de M. Choquette et parle dans le même sens que ce premier et souhaite que Mégantic ait son Assurance de paroisse. De plus, M. le Vicaire, afin de hâter la formation de cette société offre ses services et veut que le Cercle Bernier travaille immédiatement à réaliser ce voeu de tous. L'assemblée applaudit à tous ces discours, et M. Alcide Trudelle propose, secondé par M. Jules Fortier, que M. le Vicaire, aumônier du Cercle Bernier, organise avec M. Choquette les séances préliminaires de la future société. Cette motion est acceptée à l'unanimité.

Et le sept juin, après avoir demandé la permission au trésorier-général de la province de Québec, les organisateurs Messieurs l'abbé Rock Poitras et Albert Choquette recevaient en date du 2 juin 1925 le permis de réunir les cultivateurs de la paroisse de Ste-Agnès du Lac-Mégantic en vue de travailler à la formation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle.

(fin du texte)

Les 10 juin et 17 juin suivants, on procédait à la formation du premier "bureau d'organisation pour statuer en faveur de la Compagnie en formation" et procéder à la première souscription de capital.

Il serait très intéressant pour les lecteurs de notre journal local l'Echo de Frontenac, pour les auditeurs de notre poste de radio local C.K.F.L. et tout autre médium d'information intéressé de constater la liste impressionnante de personnes intéressées à ce projet; ces pionniers ont été suivis dans leurs traces par des centaines et des centaines de personnes dévouées à leur Association et qui ont préparé avec fermeté les succès dont peuvent bénéficier maintenant plus d'un millier de détenteurs de polices de la Mutuelle Feu de la Municipalité Locale de Frontenac. A cet effet, nous demandons à tous ceux qui le peuvent, de nous aider à retracer certaines de ces personnes encore avec leurs familles, et nous réitérons nos plus sincère condoléances, à l'occasion de ce Cinquantième Anniversaire, aux familles de ces personnes qui nous ont déjà quittés pour un monde meilleur.

Nous y relevons les noms suivants: Rév. R. Poitras, ptre-vicaire, Albert Choquette, Dominique Lemieux J.E. Letellier, Jules Fortier G. Blais, Adj. Royer, Y. Dostie, D. Trépanier, Octave Gosselin, H. Girard, J. Leblanc, J. Lafontaine, A. Côté, E. Baron, L.L. Mercure, Alphonse Cauchon, S. Michaud, Eugène Beaulé, Gédéon Bilodeau, Achille Fortier, Alcide Trudel, Ernest Cloutier, Wilfrid Grégoire Alfred Munn, Ed. Fortier, Emile Mercier, Alf. Boulet, J. Audet, Frank Girard, R.J. Bouchard, Norbert Vachon, Philibert Sirois, J. Grondin, H. Fluet, Evariste Giroux, Alfred Baillargeon, Thomas Boulet Alexandre Breton, Hubert Boulanger, tous présents à la réunion du 10 juin 1925.

Le 17 juin suivant, on établissait les règlements régissant cette nouvelle Société d'Assurance de Paroisse, et quarante-quatre souscripteurs mettaient $40,400.00 en commun comme base financière d'organisation.

En plus des noms mentionnés plus haut, nous ajoutons de par cette dernière liste, les noms suivants: Philias Sirois, Georges Cloutier, Gédéon Lessard, William Lemieux, Adolphe Lapointe, Aimé Boulet, Adolphe Baillargeon, Delphis Vachon, Joseph Duquette, Joseph Breton, Cyrille Blais, Edmond Rancourt, Omer Nadeau, Aldéi Vallée, Sylvestre Fortin, Eléas Plante, Louis Choquette, Joseph Choquette, Napoléon Lessard.

Voilà pour un "brin d'histoire", car tout ceci menait à la fondation officielle de cette Société d'Assurance qui prit le nom de Cie d'assurance-Mutuelle des Cantons-Unis de Ditchfield et Spaulding, en mai 1926, et qui n'a pas cessé depuis à accorder les services auxquels les détenteurs de polices avaient droit.

La semaine prochaine, nous donnerons quelques chiffres de notre Mutuelle après 50 années de services et nous invitons tous nos assurés à bien noter notre Cinquantième assemblée générale annuelle se tiendra au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima, mardi le 16 mars prochain à 7.30 p.m. Un goûter suivra cette réunion.

J.-Arthur Poulin, sec.
Mutuelle Feu de la
Municipalité de
Frontenac

Explorez votre quartier.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

STATION DE SERVICE LABBE
CONCESSIONNAIRE ski-doo.
Réparation et entretien général de votre auto. Mise au point balancement et align. des roues
4778 rue Laval - 583-0156
LAC-MEGANTIC

NOUS AVONS LA SOLUTION
EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE
J.-C. Gagnon inc.
J.-C. GAGNON, courtier d'assurance agréé, de Lac-Mégantic
4138 Laval Tél. 583-1208 LAC-MEGANTIC

COUET INC. ENTREPRENEUR GENERAL
3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324
LAC-MEGANTIC
LOCATION DE MACHINERIE
• Excavation
• Terrassement
• Gravelage
• Compresseurs
ATELIERS
• Fabrication de remorques ("trailers")
• Boîtes de camions ou pick-up en acier ou en bois
• Installation de doubles roues sur camions
• Soudure à arc (électrique)

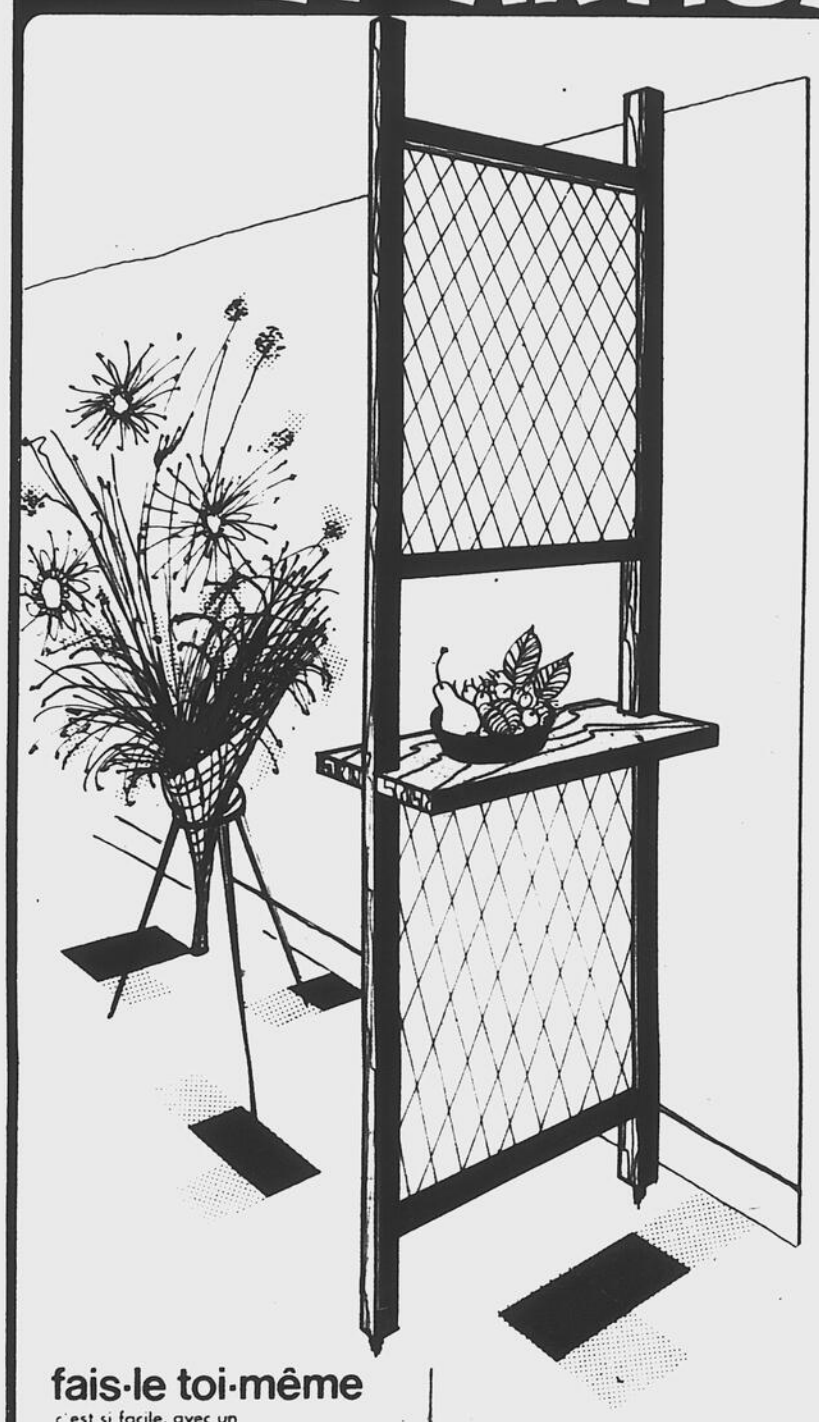
Nouveau!
PERFECTA
6/36
Chaque vendredi soir pour $1.00:
Gros lot de $50,000 à $100,000 et plus ajouté à la semaine suivante si non gagné.
Facile... Payant
Feuillet explicatif aux centres de validation.
N'oubliez pas de faire valider vos billets le plus tôt possible.
Les centres de validation de votre localité sont:
Dubé Equipement de Bureau, Lac-Mégantic
Biscuiterie Durand, Lac-Mégantic
Restaurant Chez Robert, Stratford
Marché R. Dumas, Weedon
Epicerie A. Dubord, La Guadeloupe.
Loto-Perfecta fait beaucoup d'heureux chaque semaine.

BRICOLAGE ET ARTISANAT



par: Jean-Marc Doré

Tous droits réservés LES EDITIONS J.M. DORE INC



ECRAN SEPARATEUR

Plusieurs bricoleurs m'ont demandé de leur soumettre un plan d'écran délicat et simple, qu'ils utiliseraient pour séparer l'entrée du reste du salon, ou pour diviser le living en deux sections pour en faire un coin-repas et un coin-détente.

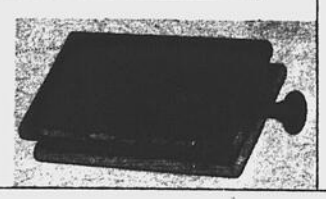
Voici donc un modèle fort vite fait, qui ne vous coûtera que quelques dollars. Pour le réaliser, vous aurez besoin des matériaux donnés à la liste ci-bas. Je vous recommande l'utilisation de cèdre; c'est une essence qui se travaille bien et qui accepte une bonne variété de finitions.

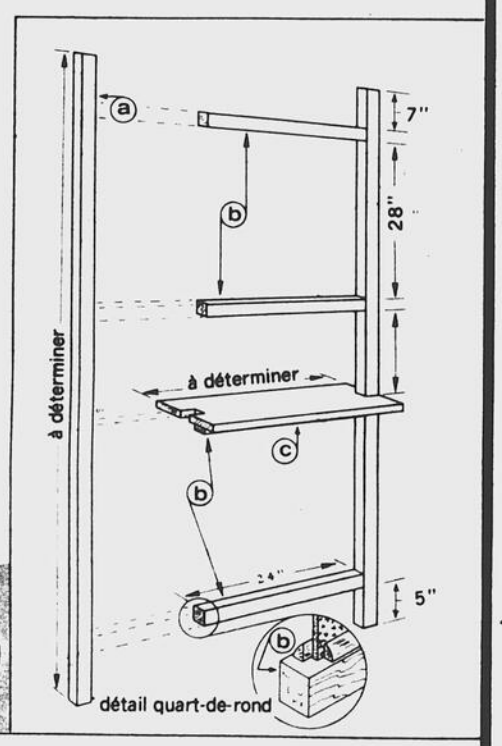
Huit pieds, telle est la hauteur suggérée pour les montants "A". En principe, la longueur de ces pièces "A" sera égale à la hauteur d'étage de votre pièce, moins 1¼". Coupez les pièces aux dimensions données sur le croquis. Au centre des bouts inférieurs de "A", percez un trou de 3/8", sur une profondeur de 2"; ceci pour recevoir un boulon, comme le montre la petite photo. Mortaisez ensuite des cavités pour enchasser les écrous. Pour installer votre écran, il suffira de dévisser les deux boulons qui reposent sur le plancher pour forcer l'écran contre le plafond.

L'assemblage des pièces se fait à l'aide de vis. Taillez les moulures, et posez-les temporairement en place. Après avoir bien sablé le tout, procédez à la finition -- vernis ou teinture.

Ce n'est qu'une fois la finition terminée que vous poserez les panneaux d'acrylique. Les boulons seront peints en noir, à moins que vous ne désiriez les faire plaquer d'une autre couleur.

LISTE DES MATERIAUX REQUIS:
4 longueurs de tringle de 1½" x 2" x 8':
1 planche de 3/4" x 10" x 28";
1 panneau d'acrylique de 2' x 8';
16 vis de 4", no 8;
3 vis de 2½", no 8;
2 boulons de 3/8" x 2";
48 pieds de quart-de-rond de ½" x ½".





fais-le toi-même

c'est si facile, avec un

plan de bricolage

signé Jean-Marc Doré

D'autres projets de bricolage et d'artisanat sont illustrés et décrits dans mon catalogue "idées/bricolage" quatrième édition. Vous pouvez vous le procurer pour un dollar.

D'ici à ce que vous ayez ce catalogue, voici quelques-uns de ces projets. Le plan de chacun est disponible et le bulletin de commande publié ici vous facilite la tâche de me les commander.

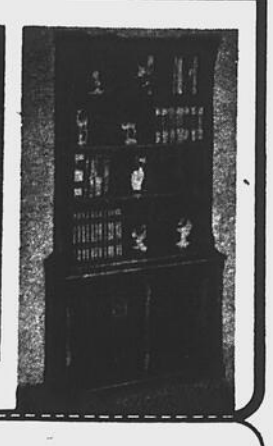
CHAISE DE JARDIN A DOS ROND
Elle est à la fois solide et légère. Un modèle très joli, extrêmement simple à réaliser, offrant tout de même un confort appréciable. **Plan no 34 ... $3.00**

TOILE D'ARAIGNEE — murale de symographie
Attrayante et très simple à réaliser, avec presque rien! Photos et patron pleine grandeur pour la pose des clous et du fil. 8" x 18".
Plan no 1799 ... $2.00

BIBLIOTHEQUE
Economique à réaliser et pratique. Vous n'avez besoin que de quelques planches de pin ou d'un peu de contre-plaqué et de moulure. 36" sur 6'2".
Plan no 1048 ... $3.24







"idées/bricolage"

Nouvelle dans sa présentation, la 4e édition de "idées/bricolage" l'est encore plus dans son contenu.

Près de 400 projets de bricolage vous y sont **suggérés. Plus de 60 nouveaux projets sont maintenant disponibles,** dont une série complète sur la "symographie".

Si vous avez déjà utilisé de mes plans, vous le savez; mais pour les autres, je précise: chacun de ces plans a été réalisé dans mon atelier; donc je sais que les plans que j'offre aux bricoleurs sont réellement réalisables, avec un minimum d'outils et nécessitent le minimum de matériaux.

Ce catalogue vous est offert a $1.00 seulement.

Comme il vous faut le vôtre, commandez-le donc dès aujourd'hui !



Création GRAPHIPRO enr

coupon/commande

S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"

- ☐ plan no 34 (chaise à dos rond) à $3.00
- ☐ plan no 1048 (bibliothèque) à $3.24
- ☐ plan no 1799 (toile d'araignée) à $2.00
- ☐ "idées/bricolage" (catalogue) à $1.00
- ☐ abonnement 1 an (6 numéros) à mon magazine "Le Journal du Bricoleur" à $5.00

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : .....

Comté ou province : .....

Code postal : .....

Montant inclus : $..... mandat poste ☐ chèque ☐

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.
Prière d'ajouter **$0.20** si vous payez par chèque

L'ECHO DE FRONTENAC

CHRONIQUE COLOMBIENNE

LA KERMESSE DE FIN DE SEMAINE

Nous tenons à remercier les frères Chevaliers qui étaient responsables du kiosque, il s'agit de MM. Yvan Roy, Gaston Martin, Pierre Labrecque, René Guay sans oublier les épouses de ces deux derniers; un gros merci à toutes les personnes qui nous ont encouragés et soyez assurés qu'avec cette collaboration, nous serons encore là l'an prochain, si kermesse il y a.

SOIREE FRATERNELLE

Cent personnes assistaient samedi soir le 21 février à la soirée fraternelle qui marqua l'inauguration officielle de la vente de billets en faveur de la Journée Colombienne.On connaît le grand succès de cette activité chaque année, le responsable le frère Denis Lacroix est assuré du résultat à l'avance de la Journée Colombienne 1976, connaissant la générosité des frères du conseil 2043. Il compte que chaque chevalier se procurera un livret de billets et que plusieurs d'entre eux se feront les propagandistes de la vente de billets.

Merci à la direction de la Légion Canadienne qui nous a accueillis si bien lors de cette soirée fraternelle merci également à M. Beaudoin qui a su nous divertir au son de son orgue.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle se tiendra le 29 février dimanche, au sous-sol de l'église Ste-Agnès à 9h.-30 a.m. Invitation à tous les frères chevaliers d'être présents.

DEJEUNER DIMANCHE 22 FEVRIER

Le sous-conseil de Lac Drolet organisait le 22 février dernier un déjeuner à l'O.T.J. auquel prirent part; 35 personnes. Des délégations de frères Chevaliers de Lac-Mégantic, Ste-Cécile Lambton se sont rendus encourager les frères de Lac Drolet. Le conférencier invité était M. l'abbé Conrad Gagnon, membre du conseil 2043, qui a su entretenir son auditoire sur les neufs points, publiés dans la revue Colombienne de février 1976; il a insisté sur la valeur de la vie recommandant à chaque Chevalier et aux membres de leur famille de lire cette revue, ils ne pourront qu'en retirer profits.

C'est le grand chevalier Fr Jean-Guy Cloutier qui a remercié le conférencier. Les prix de présence furent remportés par les frères Raymond Jobin de Lac Drolet, Réjean Therrien de Lac Drolet et Laval Bizier de Lambton; le maître de dérémonie était Frère Samuel Parent. Merci sincère à tous les chevaliers de Lac Drolet de leur chaleureux accueil.

PROMPT RETABLISSEMENT

Aux chevaliers malades, et spécialement à l'ex-grand chevalier Frère Odilon Vallerand, nous disons un prompt rétablissement.

AH! CES SOIREES SOCIALES

Un très jeune garçon regardant son père changer de complet pour un tuxedo, paraissait très anxieux.

Comme il n'en pouvait plus, il lance: "Papa, ne porte donc plus cet habit, il te donne toujours un affreux mal de tête le lendemain."

Le publiciste

FLEURS ...

POUR TOUTES OCCASIONS

* MARIAGES
* BANQUETS
* ANNIVERSAIRES
* NAISSANCES
* DEUILS

RODRIGUE FLEURISTE enr.

Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

AVIS

Entrepreneurs de construction

Depuis le 13 février 1976, la loi vous oblige à détenir une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec.

La Régie accorde un délai à tous ceux qui ne se sont pas encore conformés à la loi. Vous avez maintenant jusqu'au 31 mars 1976, date limite pour faire votre demande.

Les formulaires de demande sont disponibles à la Régie des entreprises de construction du Québec, 1100 est, boulevard Crémazie, 4e étage, Montréal, P.Q. H2B 2X2, ainsi qu'aux bureaux de vos associations respectives.

Gouvernement du Québec
Régie des entreprises de construction

LA SANTE COMMUNAUTAIRE

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Le Service de Soins à Domicile est un ensemble d'activité qui donne et organise pour le malade confiné à domicile tous les services médico-sociaux nécessaires au traitement de la maladie de même qu'à la prévention.

Ce service, depuis juin 1971, était offert dans la région de la Beauce par le Service de Soins à Domicile de Lévis Inc. qui ne couvrait qu'une partie du territoire desservie par le D.S.C. de Beauceville. Le centre était situé à St-Georges et l'équipe se composait d'un infirmier autorisé à temps complet responsable pour le secteur, et à temps partiel de quelques infirmiers et infirmières, d'un physiothérapeute et d'un inhalothérapeute.

Le S.S.D. (Service de Soins à Domicile) fut intégré au Département de Santé Communautaire le 1er mai 1975. Après huit mois d'opération au sein de ce département, les activités de même que l'équipe ont plus que quadruplé. Le service est maintenant organisé et peut répondre à toute demande de soins offerts par notre organisme à la grandeur du territoire du D.S.C. De plus, furent organisés à Ste-Marie et St-Gédéon des Centres de prélèvements, d'où on peut faire, pour répondre aux besoins de ces régions, différents examens de laboratoire et électrocardiogramme.

Les objectifs généraux du Service de Soins à Domicile sont de réduire la durée ou encore d'éviter des séjours en milieu hospitalier. Toute personne, peu importe son âge et son niveau socio-économique, peut être admise dans le service en autant qu'elle réponde aux normes d'admissibilité et qu'elle nous soit référée par un médecin.

De plus amples imformations, quant aux services offerts et procédures, vous seront communiquées dans cette chronique dans les semaines à venir.

Claude Lemieux, inf.
Responsable des
Soins à Domicile

SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE

A l'occasion des cliniques de puériculture, nous donnons le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la rougeole et la rubéole.

Tous les bébés et pré-scolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans, sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour toute information concernant les cliniques antituberculeuses à nos bureaux, qu'on veuille bien communiquer au numéro de téléphone suivant: (418) 774-9811.

Dr Marc Dionne
640, 2e avenue
Beauceville-Est
Beauce

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Nous tenons à signaler à la population que le service de soins à domicile est maintenant organisé dans tout le territoire.

Ce service vous est offert sur prescription de votre médecin.

Sont en opération, deux centres de prélèvements pour examens de laboratoire, prises de sang, examens d'urine, et électrocardiogrammes: à St-Gédéon (Foyer St-Gédéon Inc. tél. 582-3155, entre 8.00 et 10.00 heures a.m.) et à Ste-Marie (sous-sol du bureau de poste tél. 387-3817).

Premiers pas de l'Ass. des parents Catholiques de la région de Lac-Mégantic

Le 15 février dernier, nous étions quatre membres du comité de l'Association des Parents Catholiques de la région de Lac-Mégantic invités à Montréal à la réunion du Conseil Provincial de l'Association des Parents Catholiques du Québec.

Les directeurs de l'A.P.-C.Q. travaillent activement à promouvoir les valeurs chrétiennes de l'école, de la famille et de la société à l'échelon de la province. Plusieurs sujets importants étaient à l'étude tels: le domaine de l'enseignement privé et de la formation des maitres; la confessionnalité des écoles; les négociations de la C.E.Q. et du gouvernement; la loi sur l'avortement et l'action du Front Commun pour le Respect de la Vie; la décentralisation, d'après le document de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec; le visionnement d'un diaporama suivi d'une discussion sur l'éducation sexuelle dans les écoles. Voilà autant d'objectif et sur lesquels notre comité régional se penchera au cours des prochaines rencontres.

Dès le 16, nous avions une réunion de notre association régionale. A l'ordre du jour: les buts et règlements de l'A.P.C.Q., un compte-rendu du voyage à Montréal, l'acceptation de nouveaux membres, l'étude de la possibilité de la formation de cellules paroissiales en temps et lieu, afin que notre association soit forte et puissante pour défendre les droits des parents et de l'Eglise vis-à-vis l'école, la famille et la société québécoises.

Notre association régionale vient de naître, et déjà, elle envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme et de confiance.

Mme Jacques St-Pierre
secrétaire
A.P.C.R.L.M.

SAINT-LUDGER

DNC (R.A.P.) — PROMPT RETABLISSEMENT: Nos voeux de prompt rétablissement s'adressent à nos concitoyens qui ont été hospitalisés à la suite de maladie.

M. Gédéon Fillion, hospitalisé à Lac-Mégantic; M. Adrien Paré, hospitalisé à St-Georges de Beauce; M. Joseph Lapierre et Mme Elie Therrien de Saint-Samuel; ainsi qu'à Mme Gérard Cliche de St-ludger.

VA-ET-VIENT: Mme Léandre Paré de St-Ludger et sa fille Lucille passent une semaine à Norwalk Conn. chez M. André Paré, fils de Mme Léandre Paré.

M. Ovide Paré de St-Ludger revient d'un séjour d'une semaine à Lewiston Me chez son fils Raymond.

Pour de plus amples informations concernant ces services, communiquer au Département de Santé Communautaire au numéro de téléphone suivant: 774-9806.

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

SOYEZ PRUDENTS

La Loi de la Protection du Consommateur interdit a tout commerçant de vous faire parvenir une carte de crédit que vous n'avez pas sollicitée par écrit.

Avant de faire usage de cartes de crédit, faites en sorte que cette décision résulte d'une profonde réflexion de votre part. L'usage du crédit est chose légitime en soi, à condition, toutefois, de savoir ce qu'il en coûte véritablement.

La Loi de la Protection du Consommateur prévoit que tout marchand qui vous envoie une carte de crédit que vous n'avez pas demandée, se rend coupable d'une infraction a la loi.

Si tel était votre cas, nous vous invitons à couper cette carte en deux, et à la faire parvenir à nos bureaux avec votre nom et votre adresse.

Cependant, le fait d'utiliser cette carte constitue votre acceptation de l'offre de la compagnie qui vous l'a délivrée et vous êtes donc responsable de la dette encourue.

DOSSIER DE CREDIT

Dès que vous décidez de recourir au crédit, le commerçant s'adresse immédiatement à une agence spécialisée dans la constitution de dossiers de crédit de consommateurs. Une telle maison spécialisée dans ce type de commerce est dite un agent d'information.

Or il vous est désormais possible de consulter ce dossier. Auparavant ce privilège était réservé en exclusivité aux commerçants. L'article 45 de la Loi de la Protection du Consommateur vous reconnait clairement le droit d'examiner votre dossier de crédit, de manière à ce que vous sachiez ce qu'on y dit de vous.

Il vous suffit de vous rendre chez un agent d'information pendant les heures de bureau, pour prendre connaissance du contenu de votre dossier. Si vous n'êtes pas d'accord avec les mentions consignées dans le dossier, vous avez le droit d'inscrire les commentaires que vous jugez opportuns et de les verser au dossier dont ils font désormais partie.

par: Pierre Tapin
Représentant régional
Office de la Protection
du Consommateur

L'OPINION des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal

Lac-Mégantic
24 février 1976

Mme Victor Monty,
Milan.

Madame,

Dans votre lettre parue le 18 février sous la rubrique "l'Opinion des lecteurs" vous faites allusion au transport qui n'a pas été effectué vendredi le 13 février.

Pour votre information et pour ceux qui sont concernés, je dois vous dire, qu'on m'avait demandé de ne pas transporter les enfants qui fréquentent les classes spéciales, à cause des absences qui s'annonçaient nombreuses, chez les professeurs, pour cette journée.

La douzaine d'enfants dont vous parlez, sont bien intégrés à ces classes, n'est-ce pas?

Sachez aussi, madame que ce ne sont pas les entrepreneurs en transport scolaire qui profitent dans le présent conflit. Tout est prévu en cas de grève et nous ne serons pas payés à 100%

Donc, madame, puisque vous aimez vous faire entendre sur la "place publique" (passez-moi l'expression) je vous suggère de bien vous informer, à l'avenir, afin de ne pas parler à travers votre chapeau.

Robert Dostie,
Lac-Mégantic
entrepreneur en
transport scolaire

FUTURS MARIÉS



Pour la future mariée qui désire ce qu'il y a de mieux, venez voir nos nouveaux catalogues de faire-part

LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER A CHOISIR votre PAPETERIE DE MARIAGE

parmi notre magnifique collection

Vos faire-part seront réalisés selon toutes les règles de l'étiquette et de l'esthétique.

ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU DE:

L'ÉCHO DE FRONTENAC

5040 Boulevard des Vétérans

(Aux heures de bureau ou sur rendez-vous)

Téléphone : 583-1630 ou 583-2217

Tous les prix suggérés par les compagnies sont réduits à a L'Entrepôt du Meuble de Bury dépositaire de:

Bélanger - Speed - Queen Waste - King - Zénith

MENAGE COMPLET offert aux nouveaux mariés

Prix défiant toute concurrence

Pour rendez-vous composez:

CLAUDE DAIGLE
rés. [819] 544-4511
LIGORI GOYETTE
rés. [819] 889-2770
au magasin
872-3295

livraison gratuite



L'ENTREPOT du MEUBLE

situé dans le village de BURY
rue principale

1 bouteille GRATIS à l'achat de 5.

26 oz de Pepsi gratis



Une offre rafraîchissante qui se prend bien.

Pepsi-Cola vous offre un boni qui est avantageux de deux façons différentes. Vous n'avez qu'à acheter cinq bouteilles de 26 oz de Pepsi et vous obtiendrez la sixième bouteille gratuitement (contenu seulement). De plus, ces 6 bouteilles de Pepsi vous arrivent dans un carton pratique que vous pouvez ramener à la maison.

C'est un boni qui se prend bien: un carton pour transporter les bouteilles et une bouteille de Pepsi gratuite!

NOTE: cette offre s'applique exclusivement aux cartons de 6 bouteilles et aux bouteilles de 26 oz spécialement marquées de Pepsi-Cola.

Cette offre ne sera en vigueur que pour un temps limité; elle n'est valable que chez les marchands participants de la région desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola.

"Pepsi" et "Pepsi-Cola" sont des marques déposées de PepsiCo Inc.

Parlons impôt

Il existe une distinction fondamentale entre "revenu" et "revenu imposable". En d'autres mots, vous n'avez pas à payer un impôt sur tous vos revenus, et conséquemment, tout contribuable devrait être informé des exemptions et des déductions.

Revenu Canada, Impôt souhaite que vous teniez compte de certaines exemptions et déductions auxquelles vous avez droit au moment de remplir votre déclaration annuelle. Dans bien des cas, le percepteur n'a aucune référence à votre situation à moins que vous ne lui fournissiez les renseignements et que vous lui fassiez part de vos réclamations.

Qu'est-ce qui est imposable, qu'est-ce qui ne l'est pas?

D'abord, vous devez payer l'impôt sur le revenu que vous tirez d'un emploi mais vous n'avez pas à payer l'impôt sur le plein montant. C'est seulement votre revenu net qui est imposable, après que vous en avez déduit vos exemptions personnelles, vos frais médicaux et vos dons de charité, vos contributions à des régimes de pensions, vos frais de scolarité, vos frais de déplacement, vos frais de garde d'enfants et beaucoup d'autres de vos dépenses qui peuvent être déductibles. Rappelez-vous, le "revenu net" et le "salaire net" ne sont *pas* synonymes.

Vous devez payer l'impôt sur toutes les prestations que vous recevez d'un régime de pensions, y compris les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, mais vous n'avez pas à payer l'impôt sur le supplément de revenu garanti, sur les indemnités pour accidents du travail, sur les indemnités d'invalidité de guerre, sur les pensions aux aveugles et sur les allocations aux mères. À ne pas confondre avec les allocations familiales.

Les allocations familiales sont imposables et doivent être déclarées par le parent qui réclame une exemption de personne à charge à l'égard de l'enfant.

Le revenu en intérêts et en dividendes est imposable seulement s'il dépasse $1,000 par année. Les premiers $1,000 de revenu en intérêts et en dividendes sont exempts d'impôt. Vous avez droit à un rabais de 20% d'impôt fédéral sur la partie des dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables.

Si vous louez un bien, le montant du loyer perçu est imposable après déduction des dépenses engagées pour gagner ce revenu, comme les intérêts d'hypothèques et d'emprunts, les taxes, les assurances et les réparations.

Toute somme provenant d'une pension alimentaire ou d'une séparation qui vous est allouée à la suite d'un accord écrit ou d'un jugement de cour est assujettie à l'impôt. Cependant, si vous payez la pension alimentaire, vous pouvez déduire celle-ci de votre revenu imposable.

Si vous perdez votre emploi et commencez à recevoir des prestations d'assurance-chômage, du gouvernement ou d'un régime privé, ces prestations sont imposables.

Les bourses d'étude, de perfectionnement et de recherches ou les paiements d'aide aux études qui dépassent au total $500. sont imposables, tout comme les prestations consécutives au décès, les paiements forfaitaires ou les retraits d'un régime de pensions, d'un régime d'assurance ou d'un régime de participation différée aux bénéfices.

Tout revenu tiré d'un emploi pour son propre compte est imposable après déduction des dépenses engagées pour gagner ce revenu. Cela comprend l'argent reçu au titre des droits d'auteur ou des redevances.

Pour plus de renseignements sur ce qui est imposable et ce qui ne l'est pas, consultez le Guide de l'impôt 1975 qui accompagne dans la même enveloppe votre formule de déclaration d'impôt. Vous y trouverez probablement d'autres points qui vous intéressent.

GARCONNET DE 9 ANS TUE EN MOTONEIGE

COOKSHIRE — Un jeune motoneigiste de 9 ans a perdu la vie et son père a été grièvement blessé lorsque la motoneige qu'ils chevauchaient a été fauchée par une automobile.

L'accident est survenu vers 15 h.15 lundi dernier, sur une route secondaire reliant Cookshire à Ascot Corner. Alors que le père M. Henri Boislard et la victime Nil Boislard, domiciliés à R.R. no 1 d'East-Angus traversaient en motoneige la route en question.

La petite victime a été transportée au Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke à son arrivée en cette institution, on n'a pu que constater le décès du jeune Nil. L'état du père est considéré comme sérieux, il repose aux soins intensifs de la même institution.

Il laisse pour le pleurer outre ses parents M. et Mme Henri Boislard (Ghislaine St-Pierre), ses frères et soeurs, M. et Mme Jean-Yves Boislard d'Ascot Corner, M. et Mme Maurice Pinard (Lise) de Sherbrooke, Michel, Linda et Cécile; sa grand-mère Mme Joseph Boislard de Sherbrooke ainsi que de nombreux parents.

Un prêtre heureux d'accueillir ses confrères de la zone

BURY (DNC - L.B.) — Ce que peut procurer une vieille école dans une paroisse. Bien oui pour la première fois M. le curé Breton a eu le bonheur de recevoir au couvent ses confrères de la zone.

Une dizaine de prêtres étaient présents au "rendez-vous". Sr Laurence Guertin qui remplit le rôle de secrétaire prenait part à cette rencontre.

Vers 10 heures, une pause café préparée par Sr Léonie permit aux prêtres de relaxer et d'échanger fraternellement.

Mme Candide Codère profita de cette réunion pour venir sensibiliser les prêtres au sujet de "Chantier 76".

M. le curé Breton était heureux de faire visiter le Centre de Loisirs; les prêtres le félicitèrent pour cette belle oeuvre paroissiale.

Le tout se termina par un dîner amical au "Restaurant Loiselle de Bury".

La Mutuelle...

(suite de la page 4)

mond Rancourt, $2000.; Omer Nadeau $1000.; Gédéon Bilodeau, $500.; Eugène Beaulé, $1200.; Eugène Baron $500.; Aldié Vallée, $1400.; Joseph Grondin $2000.; Sylvestre Fortin, $800.; Elias Plante, $300.; Louis Choquette, $1000.; Joseph Choquette, $1000.; Napoléon Lessard, $1500.

La Mutuelle porte le nom aujourd'hui de La Mutuelle feu de la Municipalité de Frontenac et compte aujourd'hui 1,082 membres. Comme le démontre le tableau la Mutuelle a connu au cours des dernières années, tous spécialement une évolution progressive intense, en effet durant les derniers douze mois 157 nouveaux membres se sont prévalus des avantages qu'offre la Mutuelle et les assurances en vigueur au cours de la même période ont grimpé de près de 50%.

La Mutuelle est en excellente position financière et sa cinquantième année d'existence a été marquée par un intérêt plus que marquée de ses membres. La Mutuelle feu de la Municipalité de Frontenac est dirigée par un exécutif ayant à sa présidence, M. Antoine Blais, à la vice-présidence M. Armand Fortier, de MM. Roland Corriveau, Benoit Couture, Lucien Grenier, Robert Turmel et Joseph Vallée, directeurs et de M. J.-Arthur Poulin, secrétaire-trésorier.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

C.P. 145 - Tél. 548-5358
506 rue Taillon
SAINT-LUDGER
Berthe DALLAIRE
corsetière enr.
SPENCER



SPENCER pour votre confort... et votre élégance. Spencer vous offre tout genre de vêtement correctif de maintien et médicaux
Service à domicile

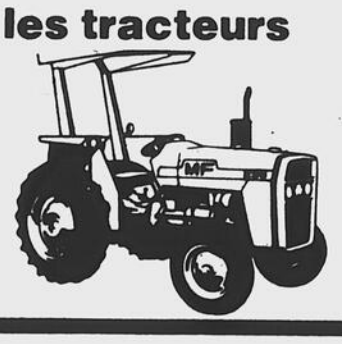
ÉPARGNEZ

Apportez cette annonce et venez voir combien vous pouvez économiser durant notre

VENTE FIÈVRE DU PRINTEMPS

Voyez ces économies offertes sur les tracteurs agricoles MF neufs de moins de 80 cv PDF!





MODÈLE	ÉCONOMISEZ MAINTENANT
MF 230, tracteur	$1000.00
MF 235, tracteur	$1000.00
MF 255, tracteur	$1000.00
MF 265, tracteur	$1000.00
MF 275, tracteur	$1000.00

Offre limitée aux stocks disponibles jusqu'au 30 avril 1976

Commencez vos travaux de printemps avec un nouveau tracteur agricole à un prix incroyablement bas.

TEL.: (418) 483-5321

MF Massey Ferguson

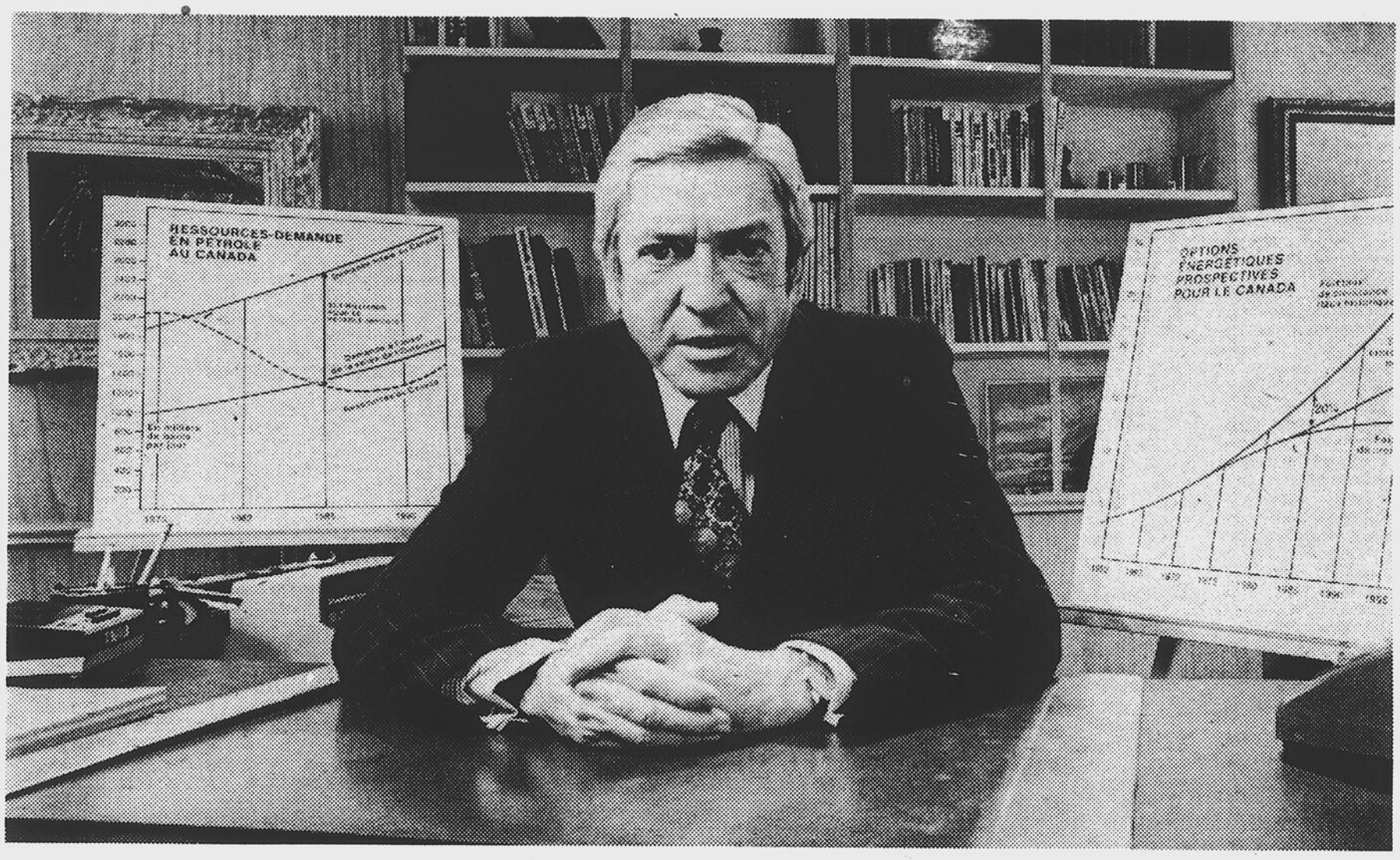
Benoit Rouillard
Rue Principale
Courcelles **Beauce Sud P.Q.** **G0M 1C0**

ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ

Fête paroissiale à Sainte-Cécile

Samedi le 31 janvier avait lieu à la salle du Collège de Ste-Cécile, une soirée canadienne ayant pour but de réunir et divertir les paroissiens. Cette partie amicale avait été organisée par les dames Fermières. Avec l'enthousiasme qu'on lui connait, Mme Denise Roy animait cette soirée. Sketchs, chants et danses ont permis aux gens de s'amuser. MM. Wilfrid Morin, Gilles Boulet et Mme Rita Roy faisaient les frais de la musique. A cette occasion les Fermières remettaient un petit souvenir à la doyenne de ce cercle, Mme Albert Rancourt, tout en rendant hommage aux personnes âgées. Les organisatrices de la fête remercient les gens qui ont assisté à cette soirée.

(Communiqué)



"Nous risquons de connaître bientôt une pénurie de nos ressources énergétiques"

M. Fernand Seguin
Membre du Conseil des Sciences du Canada

"Après avoir étudié attentivement le dossier de l'énergie, j'ai acquis la conviction profonde que nous risquons de connaître bientôt une pénurie grave de nos ressources énergétiques. Nous avons vécu trop longtemps dans la double illusion que nos réserves étaient illimitées et que la technologie allait nous offrir des solutions à bon marché. Cette double illusion a perpétué sur le continent nord-américain des habitudes de gaspillage qui sont sans équivalent dans le monde.

Depuis 1960, notre consommation d'énergie per capita ne cesse d'augmenter. A ce rythme, nous prévoyons que nous ne pourrons plus suffire à nos besoins dès 1984.

Il faut maintenant faire face à la réalité.

Nos ressources, en particulier le pétrole, deviennent de plus en plus difficiles à extraire. Nous allons donc connaître une augmentation considérable des prix qu'il nous faudra payer pour nous chauffer, nous éclairer, nous transporter, ce qui influencera radicalement nos habitudes de vie.

Un espoir est encore possible, à condition que nous prenions dès maintenant la décision d'économiser nos ressources.

Au lieu de nous dire "Après moi le déluge", ménageons l'énergie, en pensant plus particulièrement à nos enfants. C'est peut-être le seul héritage que nous pourrons leur laisser!"

Ménageons l'énergie dès maintenant.
Il y va de notre avenir!

Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation de l'énergie
L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Office of Energy Conservation
Hon. Alastair Gillespie
Minister

TREVE DANS LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LES COURS REPRENNENT A LA POLYVALENTE MONTIGNAC

L'entente intervenue dans le protocole de retour au travail entre la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie et le Syndicat des Enseignants de l'Estrie a apporté une trêve dans le monde de l'enseignement secondaire. Par une très forte majorité, les quelque 800 enseignants présents dimanche soir à l'auditorium de la faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke ont entériné, par un vote à main lévée, un protocole de retour au travail.

Aujourd'hui lundi les cours sont dispensés dans toutes les écoles de la Régionale de l'Estrie, situation attribuable à ce protocole d'entente qui laisse présager un meilleur climat dans les écoles. Toutefois ce retour au travail ne règle pas la négociation touchant la convention collective.

Pour remplir les trois conditions de la Régionale, il fallait aussi la collaboration des étudiants et des parents. On sait qu'à Lac-Mégantic le Conseil Etudiant de la polyvalente Montignac avait fait parvenir à la direction de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie une résolution réclamant l'ouverture de la Polyvalente dans le plus bref délai. Pour ce qui est des parents, l'assemblée du Comité Parents tenue la semaine dernière ne laissait planer aucun doute que les parents réclamaient la réouverture des classes. A cet effet, une résolution signée par les quelque deux cents parents présents, est parvenue à la CSRE, dans laquelle les parents appuyaient les professeurs et demandaient la réouverture immédiate de l'école.

Proposition des représentants de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie et du Syndicat des Enseignants de l'Estrie

1) Ce protocole d'entente s'applique en son entier à tous les instituteurs qui ont reçu un avis à l'effet que leurs services n'étaient plus requis pour une période qui se situe entre le 6 février 1976 et le 1er mars 1976 ainsi que pour la demi-journée du 10 décembre 1975 pour certains enseignants de la polyvalente le Tournesol.

Pour les autres instituteurs à l'emploi de la Commission scolaire régionale de l'Estrie uniquement les dispositions numéros 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 9 - 10 - 11 - 12 du présent protocole s'appliquent.

2) Le protocole convenu entre les parties sera en vigueur à compter du 1er mars 1976 et se terminera le 30 juin 1976.

3) Les dispositions du protocole convenues entre le Syndicat des Enseignants de l'Estrie et la Commission scolaire régionale de l'Estrie ne seront subordonnées d'aucune façon à l'accord ou l'action d'autres parties (parents et étudiants) ou de tout autre groupe de travailleurs de l'école.

4) Les cours prévus à l'horaire des étudiants seront donnés, sous réserve de l'exercice par les membres du Syndicat des Enseignants de l'Estrie du droit de grève ou l'utilisation de journées d'étude massives pour l'ensemble des écoles secondaires en même temps ou de l'exercice par la Commission scolaire du droit de lock-out. Cette reconnaissance n'engage pas la Commission scolaire régionale de l'Estrie à rémunérer les jours de grève ou de lock-out ou les journées d'étude.

a) Les cas d'invalidité seront traités conformément à l'article 5 - 10.00 plus particulièrement aux clauses 5 - 10.03 et suivantes du décret. Il est entendu que cette disposition n'entrainera pas un taux d'absentéisme en raison d'invalidité dépassant la normale par école pour l'année 1974-75.

b) A compter de la signature du présent protocole la Commission scolaire appliquera la politique habituelle concernant les certificats médicaux c'est-à-dire celle en vigueur le 1er décembre 1975.

c) Il appartient à la Commission scolaire régionale de l'Estrie de voir à ce que la suppléance soit assumée et ce par l'application des mécanismes prévus au décret conformément à l'article 8 - 5.00 ou à toute autre clause pertinente.

5) Si la Commission scolaire régionale de l'Estrie doit suspendre des instituteurs à son emploi, elle ne le fera qu'en application de l'article 5 - 3.00 du décret.

6) La Commission scolaire régionale de l'Estrie et ses mandataires font confiance à l'éthique professionnelle et syndicale ainsi qu'au sens de l'honneur du Syndicat des Enseignants de l'Estrie, de ses représentants et de ses membres quant au respect des dispositions du présent protocole d'entente.

b) En contre-partie, le Syndicat des Enseignants de l'Estrie, ses représentants et ses membres font confiance à l'éthique professionnelle et au sens de l'honneur de la Commission scolaire régionale de l'Estrie et ses mandataires quant au respect des dispositions du présent protocole d'entente.

c) Le non respect d'une ou de l'ensemble des dispositions du présent protocole par des membres du Syndicat des Enseignants de l'Estrie, entraîne l'annulation pure et simple du protocole à compter de la date du non respect.

7) - a) La Commission scolaire régionale de l'Estrie rémunérera un nombre de jours équivalant au nombre de jours précisés dans la présente disposition et ce pour les instituteurs de chaque école concernée.

Le Phare, 12½ jours — St-François, 11 jours — Tournesol, 10½ ou 11 jours pour certains enseignants — Frontalière, 10 jours — La Ruche, 10 jours — Montcalm, 9 jours — East-Angus, 9 jours — Le Berl 9 jours — St-Jean Baptiste, 9 jours — Camirand, 9 jours — Jolliet 9 jours — Lac-Mégantic, 8 ½ jours — Hamelin 1 jour.

b) Les journées des 18 - 19 mars, 14 - 15 avril, 24 mai seront des jours de classe.

Le Syndicat des Enseignants de l'Estrie convient qu'il n'y aura pas, pour ces jours, de grève, de journées d'étude massives, pour l'ensemble des écoles secondaires de l'Estrie, à moins que ce ne soit coordonné provincialement.

La Commission scolaire régionale de l'Estrie convient qu'il n'y aura pas, pour ces jours, de lock-out, à moins que ce ne soit coordonné provincialement.

c) Les instituteurs qui, à cause d'un congé de maternité, d'une période d'invalidité ou d'une libération pour affaires syndicales, ne pourront pas satisfaire en tout ou en partie à la condition du paragraphe précédant en seront dispensés de façon pure et simple, mais bénéficieront de tous les autres avantages prévus dans le présent protocole d'entente.

8) En regard des jours visés par le présent protocole d'entente, la Commission scolaire régionale de l'Estrie remboursera en totalité les coupures déjà faites au plus tard le 25 mars 1976.

9) - a) La Commission scolaire régionale de l'Estrie remboursera, au plus tard le 25 mars 1976, toute coupure de traitement faite, nonobstant la présentation d'un certificat médical conforme au prescription du décret, en raison d'absence pour invalidité; sous réserve que les personnes concernées soient identifiées avant le 12 mars 1976.

b) Les parties conviennent de se rencontrer, sur convocation du syndicat, pour tenter de régler tous les autres cas de coupure de traitement en raison d'absence pour invalidité

c) Les cas non-solutionnés à la suite de cette rencontre seront soumis à la procédure normale d'arbitrage.

10) Pour la production des bulletins scolaires des étapes 3 et 4 les parties conviennent de se rencontrer sur convocation d'une des parties, au plus tard quinze (15) jours après le verdict du tribunal concernant la requête en injonction interlocutoire, étant précisé que la Commission scolaire régionale de l'Estrie s'engage à ne pas poursuivre les procédures en vue de l'obtention d'une injonction permanente et dommages concernant ce sujet, avant la tenue d'une telle rencontre.

11) Aucune réprésaille ou action légale ne sera exercée par la Commission scolaire régionale de l'Estrie envers le Syndicat, ses représentants ou ses membres suite à des actes ayant pu être posés durant la période visée par le présent protocole ou par suite de l'application de ce dernier.

12) Les parties conviennent d'étudier les moyens pour améliorer le processus de solution des problèmes pouvant surgir entre les parties.

13) Les parties conviennent que les services de tous les instituteurs concernés seront requis à compter du 1er mars 1976.

MOUVEMENT DE DEBRAYAGE A LAC-MEGANTIC

Le débrayage des employés du secteur public et para-public qui a frappé le Québec a affecté la région de Lac-Mégantic.

Toutes les écoles de la Commission scolaire de Lac-Mégantic ont été fermées à la suite du débrayage des enseignants. L'Hôpital Frère André a subi un débrayage partiel seulement et les services essentiels ont été maintenus, tandis que l'hôpital St-Joseph n'a pas été ralenti du tout, alors que tout le personnel était à son poste.

Parmi les centres d'accueil, le pavillon St-Ludger a fonctionné à 100% pendant que le foyer Jeanne-Mance et le Castel des Aieux de Lambton n'ont fonctionné qu'avec le concours des infirmières et du personnel de cadre qui ont assuré les services essentiels.

PIOPOLIS A "FEMMES D'AUJOURD'HUI" LE 9 MARS

DNC (L.I.) — La population de Piopolis et de la région est invitée à capter Radio-Canada au programme "Femmes d'aujourd'hui" le 9 mars prochain au cours duquel des séquences filmées à Piopolis apparaîtront sur votre petit écran.

En effet, la Société Radio-Canada a terminé un enregistrement fort intéressant dans la paroisse démontrant comment une famille monoparentale (en l'occurence une mère) peut bien vivre et être heureuse sur une ferme; nous verrons également quelque douze personnes assemblées qui ont organisé une corvée, pour fabriquer des catalognes.

Nous annonçons à l'avan ce cet événement afin que tous et chacun se fasse le porteur du message pour ne pas manquer ces séquences tournées dans la région le 9 mars prochain.



IL N'EST PAS NESSAIRE DE DEBUTER AU BAS DE L'ECHELLE

SI:

- Sec. V accordé, mais à court d'un BAC ou DEC
- 17 - 23 ans
- Cherchez une formation personnelle
- Cherchez les promotions

NOUS AVONS BESOIN DE JEUNES CHEFS

au Centre de Main d'Oeuvre local

Lac-Mégantic et East-Angus

tous les deux mercredis

VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER EN CINQ JOURS ?

Si oui, inscrivez-vous dès maintenant au même COURS que plusieurs ont suivi avec intérêt l'an dernier, en cinq séances.

Ceux qui sont intéressés à ce programme doivent s'adresser à:

Mme BERTHE BUREAU

5040 rue Champlain

Tél.: 583-0781 **Lac-Mégantic**

ou

au Pasteur Fleurimont

Tél.: 583-3460 **Lac-Mégantic**

UNE IMPORTANTE CONFERENCE DE PRESSE LANCE OFFICIELLEMENT LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE BALLON SUR GLACE

En effet, c'est mardi le 24 février dernier que se tenait une importante conférence de presse à la succursale de la Brasserie Labatt à Sherbrooke. Cette initiative avait pour principal objectif de lancer officiellement cette importante activité de niveau provincial qui se tiendra à Lac-Mégantic les 26-27-28 mars prochain.

C'est ainsi que le Comité Organisateur et son président et directeur-général M. Serge Latulippe se rendaient à Sherbrooke afin de rencontrer les représentants de la presse parlée et écrite.

La Fédération de Ballon sur Glace du Québec était représentée par son président M. Gérald Dion et son secrétaire M. Eugène Huneault qui procédèrent à la signature du protocole d'entente entre la F.B.G.Q., le Comité Organisateur et la Ville de Lac-Mégantic.

Le commanditaire officiel M. Fernand Fontaine agent et distributeur Labatt pour Lac-Mégantic et la région remit un chèque au montant de $1500. au président du Comité Organisateur M. Serge Latulippe.

Christiane Dallaire
publiciste



[Photo Jean Marcoux]



Photos prises à l'occasion du lancement officiel par le président et directeur-général du tournoi, M. Serge Latulippe de Lac-Mégantic qui se déroulait dans les locaux de la Brasserie Labatt à Sherbrooke; ci-contre le président M. Latulippe qui reçoit de M. Fernand Fontaine, agent et distributeur Labatt POUR Lac-Mégantic et la région, un chèque au montant de $1,-500 en guise de subvention pour cette activité; sur la photo du haut, la délégation qui assistait à cette importante conférence de presse, le 24 février dernier.

Compétition Ski de fond

Le responsable de la compétition de ski de fond du 29 février M. Gilles Fluet remercie très sincèrement M. Fernand Fontaine, commanditaire Labatt 50 pour sa très grande participation ainsi que les cadets et l'exécutif du club de Ski de Randonnée "Méganski" pour le travail magnfique qu'ils ont effectué lors de cette activité. Egalement un "voyage" de félicitations à tous les braves concurrents qui ont fait la compétition. Il ne faudrait pas oubl ier de dire un gros merci au personnel de la Base Plein Air qui travaille dans l'ombre, mais qui accomplit un travail magnifique.

Résultats des compétitions:

Classe 9-12: (hommes) 1. René Blais, 62 — 2. Louis Turcotte, 71

9-12: (femme) 1. Manon Bouchard, 82 — 2. Céline Boulé, 88 — 3. Josée Latulippe, 91

13-17:)homme; 1. Jean Turgeon, 49 — 2. Bruno Lavallée, 52 — 3. Jean Blais, 53

13-17 (femme) 1. Huguette Boisvert, 52 — 2. Josée Lacroix., 56 — 3. Jean Blais, 53

18-29 (homme) 1. Bernard Laroche, 48 — 2. Marc Bellefleur, 54 — 3. Michel Bouchard, 56

18-29 (femme) 1. Joan Wood, 63 — 2. Pauline Roy,. 67 — 3. Claire Leblond, 76

30 et plus (Homme) 1. René Bureau, 57 — 2. Vital Chabot, 61 — 3. Jean-Marie Blais, 63

30 ans et plus (femme) 1. Eliette Turcotte, 67 — 2. Marie Kenney, 74 — 3. Aline Boulé, 78

Les Pro (homme) 1. Marcel Roy. 45 — 2. Larry Perron, 51 — 3. François Perron, 55

Pro (femme) 1. Louise Roy 60

Ligue Beauce-Frontenac

ST-SEBASTIEN EN FINALE CONTRE LE ST-EPHREM

St-Sébastien enregistre un premier gain dans un 4 de 7

LA GUADELOUPE (M.R.) — Le St-Ephrem remportant les honneurs de la semi-finale contre le St-Honoré a causé une surprise et déjoué les dires de tous les nombreux sportifs qui suivent de près le déroulement des dernières joutes de la Ligue Beauce-Frontenac.

Le St-Sébastien doit donc faire face au St-Ephrem en finale dans un 4 de 7, dont la première joute lui a valu d'inscrire une victoire dans cette lutte. La première rencontre s'est déroulée sur la glace du St-Sébastien dimanche dernier; la deuxième partie est cédulée pour demain mardi à St-Ephrem, une troisième à St-Sébastien vendredi, puis une quatrième à St-Ephrem dimanche à 2 heures. Tout porte à croire que le St-Sébastien l'emportera assez facilement et une série de quatre victoires d'affilée n'est pas écartée.

MINI LOTO	TIRAGE 48 VENDREDI 27 FÉV. '76
	33 Séries émises- 90,000 chacune
	POSSIBILITÉ DE
79624	33 GAGNANTS DE $5,000.
9624	264 GAGNANTS DE $500.
624	2673 GAGNANTS DE $100.

RAPPORTS D'IMPOTS

Consultez une personne qui a plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Rapports pour les agriculteurs et particuliers canadiens et américains.

Bureau ouvert le jour et le soir

CLEMENT MARTEL

4004 rue Laval, LAC-MEGANTIC 583-0525

Carnaval des raquetteurs



Merci au club Les Pieds Légers qui a organisé cette soirée du carnaval des raquetteurs, mercredi soir dernier à la piste de ski du Centre Mgr Bonin. A cette occasion des courses de toutes sortes ont eu lieu, une partie de baseball ainsi que des concours de déguisements, de nombreux cadeaux ont été attribués.

Les Pieds Légers ont fait cadeau à la reine ainsi qu'aux duchesses, des chaises qu'ils ont fabriquées spécialement pour cet événement. Nous apercevons sur la photo: la duchesse Chantal, des Marinière de Lac-Mégantic, la duchesse Johanne du Hockey Mineur de Lac-Mégantic, Sa Majesté Yvette, reine du carnaval de 1975, la duchesse Louise du Club Royal Junior, la duchesse Brigitte du Championnat Provincial du Ballon sur Glace.

Victoire finale de 8-1 sur Thetford

LE COUILLARD DE STE-FOY FACE AU ROYAL EN QUART DE FINALE "A"

— **Daniel Pépin: le trophée des gardiens du Jr "A"**

— **Carol Labrie: 200 points**

— **Jeudi et vendredi Ste-Foy au Centre**

par Robert Proteau

Le Royal de Lac-Mégantic de la ligue Junior "A" du Québec mené par le coloré gérant-instructeur Nelson Tremblay a terminé en beauté sa saison régulière 1975-76 vendredi soir dernier en remportant une dixième victoire sur le Fleur de Lys de Thetford-Mines au pointage de 8-1.



CAROL LABRIE

Pour cette dernière confrontation, Carol Labrie a enfilé deux buts et amassé deux passes tandis que Claude Dumas, Berthier Jacques avec le but gagnant Jean-Paul Pouliot avec son 35e, Alain Rainville, Jacques Girard et Gino Lévesque ont inscrit chacun un but.



GINO LEVESQUE

Les faits marquants de ce dernier match de la campagne auront été le 90ième but de la saison de l'ascompteur Gino Lévesque et le 200ième point de Carol Labrie. Ces deux porte-couleurs du Royal termineront donc respectivement troisième et deuxième compteurs de toute la ligue Junior "A" derrière Luc Bonneville du Thetford.



GUY RACINE

L'un des membres de notre formation qui sera grandement à surveiller pour les prochaines séries sera sans doute l'excellent Guy Racine qui récoltait trois passes vendredi. Bon fabricant de jeu et un grand travaillant en zone adverse, Guy sera sûrement un atout de tout moment pour le pilote Nelson Tremblay.

STE-FOY OPPOSE AU ROYAL

Une série qui ne sera peut-être pas des plus enlevantes mais qui donnera tout de même de bons moments aux supporteurs du Royal sera celle opposant le Couillard de Sainte-Foy au Royal.

Les prédictions pour cette série sont sans avis contraire une victoire de Lac-Mégantic en quatre parties d'affilées. Le Royal ne devra pas cependant se laisser aller car le Couillard y mettra du sien pour mêler les cartes et essayer de vaincre les champions de la saison du circuit Lebel.

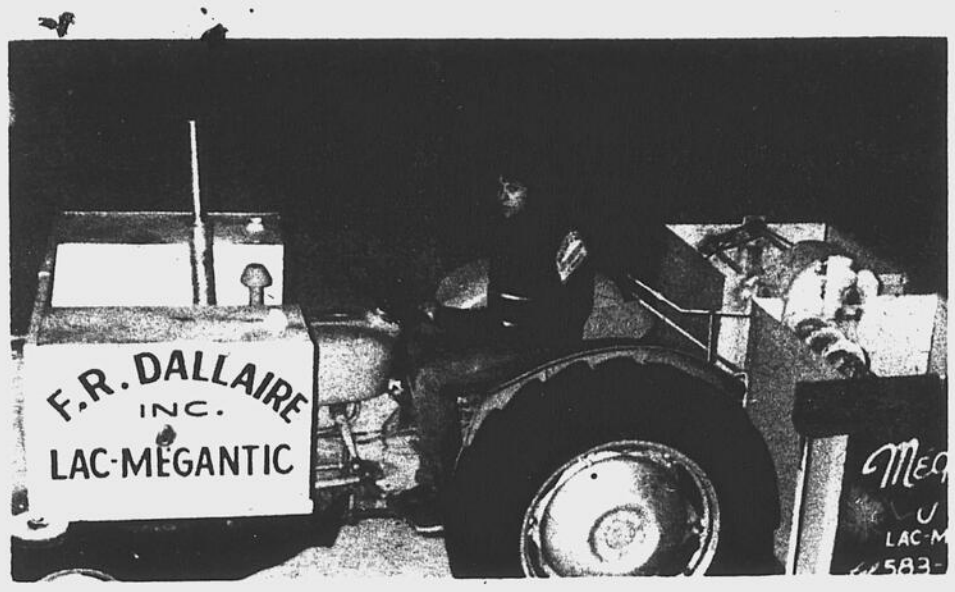
Quels seront les joueurs du Royal qui se mettront le plus en évidence au cours des prochaines séries éliminatoires. Il serait bien difficile d'en nommer un plutôt qu'un autre mais chose certaine c'est que le succès d'une équipe se fait en équipe et c'est là la raison pour laquelle le Royal a terminé la saison champion de la ligue.



DANIEL PEPIN

D'une part le gardien de but Daniel Pépin qui, lui aussi, a fait sa grande marque au cours de la campagne 1975-76 sera un noyau des prochains succès. Daniel a remporté le championnat des gardiens de buts avec une moyenne finale de 3,91 buts alloués par partie. Avec son co-équipier Roger Bélanger, Daniel Pépin a conservé la meilleure fiche de tout le circuit dans les filets.

Les défenseurs François Rock, Berthier Jacques, Réal Durand, Luc et Daniel Lapointe et André Léves-



Le Royal de Lac-Mégantic n'est pas le seul champion de notre ville, il y a aussi les responsables de la glace du Centre. Selon Henri Richard anciennement du Canadien de Montréal, Lac-Mégantic possède l'une des meilleure glace du pays. Nul besoin de dire que le préposé à la glace Raymond Roy est fier de cet éloge...

[Photo: Jean Marcoux]

que sont parmi les meilleurs de la ligue et ils poursuivront sans doute leur excellent travail.



CLAUDE DUMAS

Chez les avants, les Jacques Girard, Michel Proteau, Jn-Paul Pouliot et



MAURICE SYLVESTRE

Michel Guillot causeront certainement de grandes surprises dans les series. Quant aux Claude Dumas, Carol Labrie, Gino Lévesque, Guy Racine et Maurice Sylvestre et Alain Rainville tous savent ce qu'ils sont capables de faire et bien entendu l'on compte énormément sur leur généreuse production.

En somme, le Royal de Lac-Mégantic a cette année une grande équipe, une équipe pour vaincre et cette équipe a de fortes chances de ramener au Lac-Mégantic le Championnat Provincial Junior "A" et se rendre au Championnat Canadien.

Les deux prochaines joutes auront lieu jeudi et vendredi soirs au Centre Mgr Bonin alors que se dérouleront les deuxième et troisième joutes de la série quart de finale.

Ne manquer pas de venir encourager les champions de la saison 1975-76.

BIENVENUE
à l'Hôtel **TI-LOU**
de ST-LUDGER
Roland et Gisèle, prop.
Salle de réceptions, noces, anniversaires banquets, etc.
faites vos réservations à l'avance
composez (819) 548-5842
Venez "swinger" à mort, VENDREDI et SAMEDI soir avec l'orchestre
"la famille chez Isidore Nadeau"
A tous les samedis soir, dans la grande salle, **concours d'amateurs** et de nombreux prix de présence à gagner.
• ENTREE LIBRE •
Rénald et André
les vendredi, samedi, dimanche après-midi et dimanche soir

Ligue du Petit Poêle

SAINT-EPHREM ET SAINT-HONORE EN FINALE

LA GUADELOUPE (M.-R.) — Lors d'une première rencontre à St-Ephrem en finale, l'Hôtel Central a été défait par un compte de 5 à 3 dans un 3 de 5. La deuxième joute se disputera à St-Honoré mercredi soir prochain et une troisième dimanche à St-Ephrem à 8 heures.

EN JUDO

3 MEDAILLES D'OR 1 D'ARGENT ET 2 DE BRONZE

(A.A.) — Le 8 février dernier avait lieu à Coaticook la compétition régionale des Jeux du Québec. Une centaine de Judokas du Centre du Québec s'étaient donnés rendez-vous pour se mériter les honneurs des premières places.

Le club de Judo de Lac-Mégantic était représenté par huit de ses membres. A la grande surprise des instructeurs des autres clubs, six sur huit se méritaient une médaille à cette importante rencontre.

• Voici les noms des heureux gagnants qui se sont partagés les six médailles. Sont revenus avec une médaille d'or Bernard Rosa, René Blais et Yvan Bolduc. Paulin Jacques obtenait une médaille d'argent. Les deux médailles de bronze allaient à Yves Jacques et Daniel Arguin.

Pour vos REPARATIONS, RENOVATIONS et CONSTRUCTIONS
Bel assortiment de préfinis
Clous à préfini — Moulures de bois
Carreaux à plafond — Crampes [agrafes]
Masonite — Contre-plaqué — Copeaux pressés
[ripe] de 3-8 et 5-8e de po. — Formica
Colle à bois et colle à contact, etc.
Nos PRIX sont très ABORDABLES
Ange-Aimé Lapierre
AUDET manufacturier
TEL.: MAF. 583-2277 rés. 583-0131

W. Fortin c.d'a.a.
583-1681
ASSURANCE
W. FORTIN & FILS INC.
5368 Frontenac Lac-Mégantic
G. Fortin c.d'a.a.
583-0379
Service complet d'assurances
BUREAU: 583-0123



Samedi dernier au Club le Québécois de Ste-Cécile, le Club d'autoneige du Centre Mgr Bonin de Lac-mégantic organisait une compétition d'accélération d'autoneiges.

Nous tenons à remercier le club d'autoneige du Centre Mgr Bonin et le principal organisateur Jean-Yves Gagnon qui ont fait un succès de cette compétition. Nous remercions aussi le club le Québécois de nous avoir accueilli dans sa salle et pour son succulent repas servi à cette occasion. Cette course était commanditée par Fernand Fontaine, agent 50 Labatt. Félicitations à tous les participants.

Les responsables du Carnaval

LES RESULTATS DES COURSES D'ACCELERATION D'AUTONEIGE AU CLUB LE QUEBECOIS

LES RESULTATS

Fan 340 médaille or: Normand Couture, Sno Jet

Fan 440: or: Jacques Patry, Skiroule — argent: Jean Galipeau et Bernadin Morin, Skiroule

Fan 440 handicap: or: Bernard Gonthier, sur Boa Ski — argent: Jean-Yves Nadeau, Skiroule

Air libre stock 340 à 440: or: Tom Grant, Artic Cat — argent: Jean-Luc Lessard Sno Jet

Air libre stock 441 à 580: or: Normand Hallée Artic Cat — argent: Aimé Bédard Artic Cat

Air libre stock et fan 440: or: Bernard Gonthier, Boa Ski — argent: Tom Grant, Artic Cat

Air libre et fan stock 500: or: Normand Hallée, Artic Cat — argent: Bernard Gonthier, Boa Ski

Air libre mod stock 340: or: Patrick Lapierre, Artic Cat — argent: Donald Orichefki, Artic Cat

Air libre mod stock 500: or: Patrick Lapierre, Artic Cat — argent: Normand Hallée Artic Cat

LIGUE BALLON BALAI MINEUR MIDGET



Nous apercevons le président du tournoi de Balloń-Balai, M. Serge Latulippe qui remet le trophée au capitaine Sylvain Grégoire de l'équipe championne pilotée par Jean-Noel Boisvert et Laurent Leblond; première rangée Claude Grégoire, Mario Grégoire, Bruno Quirion, Alain Pouliot, René Leblond; 2ème rangée: Michel Fillion, Eric Harvey, Marc Bouchard, Sylvain Thivierge, Jean-Pierre Mercier, Ricky Therrien, Jacques Breton, Serge Latulippe, président du tournoi et Sylvain Grégoire.



L'équipe de St-Gédéon, pilotée par Jean-Paul Gauvin et Clermont Quirion, qui s'est mérité le trophée pour la présence au tournoi.

Lors d'une joute d'exhibition, dimanche le 29 février pendant le tournoi Labatt 50 à Lac-Mégantic, l'équipe Midget de Lac-Mégantic qui ira représenter l'Estrie pour une 3ième année consécutive dans le cadre des Jeux du Championnat Provincial Ballon Balai Midget qui se dérouleront à Jonquère les 12-13-14 mars prochain a remporté une brillante victoire de 2 à 1 sur l'équipe de St-Gédéon.

Les compteurs pour l'équipe de l'Estrie furent Jean-Pierre Mercier et Sylvain Grégoire.

Bonne chance à ces jeunes lors des Jeux du Québec à Jonquière.

Laurent Leblond,
instructeur, gérant

Potins - Patins

par Robert Proteau



LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC SAISON 1975-76.

LES COMPTEURS DU ROYAL LAC-MEGANTIC

	PJ	BUTS	PASSES	POINTS	PUNITIONS
Carol LABRIE,	64	63	137	200	170
Gino LEVESQUE,	64	90	75	165	71
Claude DUMAS,	64	67	66	133	77
Maurice SYLVESTRE,	53	37¢	69	106	69
Michel PROTEAU,	58	26	36	62	19
Jean-Paul POULIOT,	63	35	21	56	102
Jacques GIRARD,	60	16	37	53	44
Alain RAINVILLE,	44	13	36	49	46
François ROCK,	63	10	34	44	224
Robert CHARETTE,	26	18	24	42	135
Berthier JACQUES,	62	7	34	41	199
Guy RACINE,	26	13	25	38	31
Michel GUILLOT,	29	5	24	29	15
Luc LAPOINTE,	61	5	21	26	100
Réal DURAND,	45	5	16	21	67
Anthony CASALE,	40	4	15	19	272
André LEVESQUE,	62	2	17	19	119
Daniel LAPOINTE,	37	9	6	15	27
Richard PEPIN,	7	2	5	7	4
Paul-André LEVESQUE,	17	2	4	6	23
Fabian HART,	28	2	2	4	151
Benoît COTE,	19	0	4	4	54
Bernard FORTIN,	26	1	2	3	10
Jacques GODHUE,	1	0	1	1	2
Danny DUPUIS,	1	0	0	0	2

GARDIENS DE BUTS

	Min J.	B C	Lancers	BL	Pun.	Moyenne
Daniel PEPIN,	2,577	168	1,611	1	16	3,91
Roger BELANGER	1,253	89	727	0	10	4,26

ACIER neuf & usagé

Acheteur de vieux FER et METAUX

Plaques, barres, feuilles, tubes, acier à structure, tuyaux pour ponceaux, acier d'armature, "tubing shaft", tuyaux et valves, usagés, toutes grosseurs.

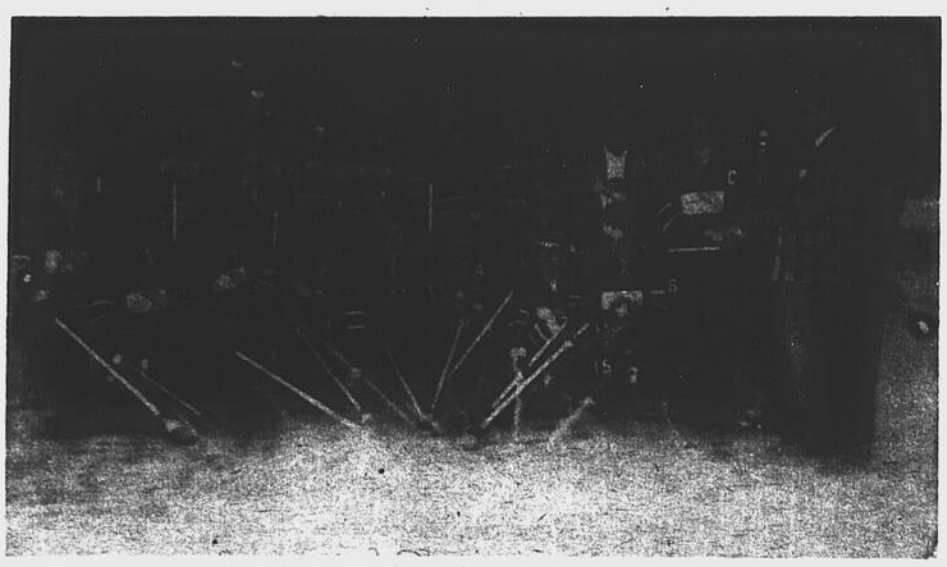


FRONTENAC METAL ENR.

J.-Thomas Beaudoin, prop.

3851 Joliette LAC-MEGANTYTIC TEL.: 583-2675

LE TOURNOI PRE-CHAMPIONNAT DE BALLON SUR GLACE S'AVERE UN FRANC SUCCES



HOTEL NORMANDIE d'East-Angus, champion classe "B"



BAR SALON AEROPORT, Sherbrooke, champion classe "A"

C'est en fin de semaine dernière que se tenait un important tournoi pré-championnat de ballon sur glace à Lac-Mégantic.

Au delà de 30 équipes se disputèrent la victoire dans les diverses classes A et B.

Dans la catégorie A chez les hommes le Bar Salon Aéroport de Sherbrooke a défait l'Hôtel Drolet au pointage de 3-2 en finale. On sait que ce club de Sherbrooke représentera la région de l'Estrie au championnat provincial les 26-27-28 mars prochain.

Chez les femmes de classe A l'Hotel Ti-Lou remporta sur l'Exodus en supplémentaire par un pointage de 1-0. Ces 2 clubs participeront également au grand championnat provincial.

Dans la catégorie B chez les hommes l'Hôtel Normandie d'East-Angus remporta sur le club Hochelaga de Montréal par un pointage de 2-0 ce club sera également présent au grand championnat.

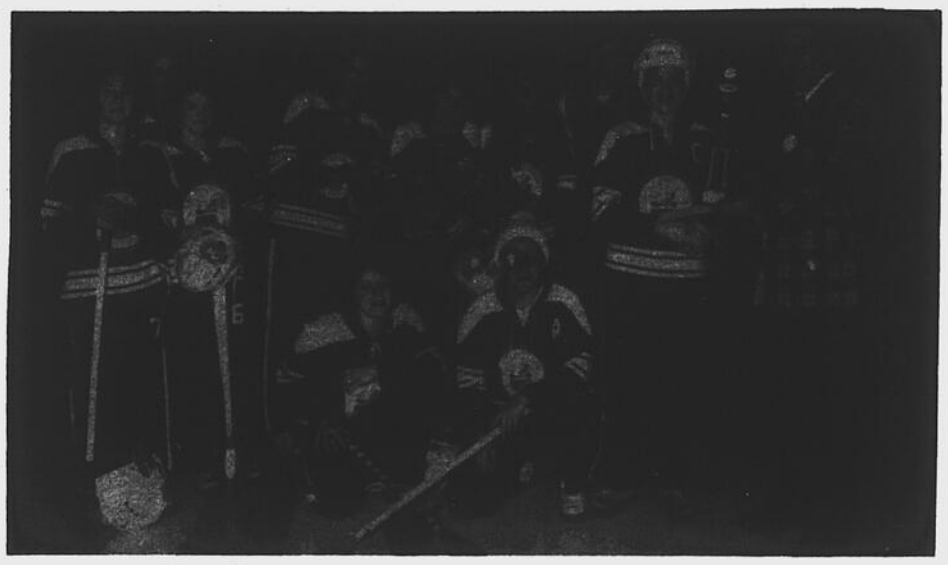
Chez les femmes de classe B, les Pierres-à-Feu d'East-Angus remportèrent sur l'Hôtel Drolet par un pointage de 1 à 0 en supplémentaire.

Quelque 2500 spectateurs assistèrent à ce tournoi pré-championnat.

Christiane Dallaire
Publiciste



HOTEL TI-LOU St-Ludger, champion classe "A"



LES "PIERRE A FEU" d'East-Angus, champion classe "B"

HORAIRE de l'ARENA
du 7 au 13 mars 1976

DIMANCHE LE 7

12:00à 18:00 h.	Ligue de Ballon sur Glace 50 Labatt
19:30 à 20:30	Ligue de Hockey 50 Labatt

LUNDI LE 8

16:00 à 18:45	Hockey MINEUR
19:00 à 20:30	Pratique Junior
20:45 à 22:15	Ligue locale
22:30 à 23:30	Location Dave Stearns

MARDI LE 9

16:00 à 18:00	Hockey Mineur
18:15 à 19:15	Patin artistique
20:30	Partie du Royal Junior si nécessaire

MERCREDI LE 10

16:00 à 18:45	Hockey Mineur
19:00 à 20:30	Pratique Junior
20:45 à 22:30	Ligue Locale

JEUDI LE 11

16:00 à 20:15	Pratique Hockey Mineur
20:30 à 22:00	Pratique junior
22:15 à 23:15	Location Dave Stearns

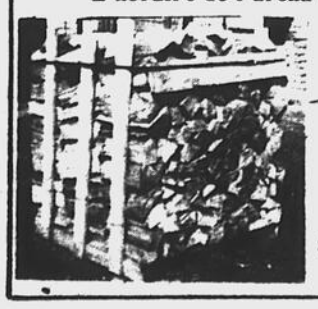
VENDREDI LE 12

16:00 à 18:45	Hockey Mineur
19:00 à 20:00	patin artistique
21:00 h.	Partie des éliminatoires de hockey junior

SAMEDI LE 13

8:00 à 10:15	Hockey Mineur
12:15 à 19:00	Pratique Junior
10:30 à 12:00	Ligue de hockey
19:30 4 22:30	Ligue de Hockey 50 Labatt

L'horaire de l'aréna est commandité par:



Les Associés
montplaisir
distributeur de bois de foyer
livré en palets
3677 rue Lévis — Tél. 583-0234
Lac-Mégantic

Ligue Mixte
Petites Quilles

Chevaliers Colomb

POSITION
(69 parties jouées)

1. Rodrigue Fleuriste 82.5 — 2. Chez Geneviève 55 — 3. Chaussures Lessard, 46.5 — 4. Labatt 50, 37 — 5. Pharmacie Charbonnier, 36 — 6. Chevaliers Colomb, 19

MOYENNES

HOMMES — Jean-Pierre Rodrigue, 145; Philippe Bureau, 139; Raymond Audet, 133; Antoine Lessard, 130; Léon A. Charbonnier, 129; Jean-Marc Veilleux, 121; André Brisson, 116; Fernand Boulanger, 115; Daniel Giroux, 112; Cyrille Martin, 108.

FEMMES — Laure Bureau, 141; Gisèle Curotte, 137; Claudette Proteau. 135 Mado Talbot, 135; Marcelle Boulanger 128; Micheline Giroux, 125; Suzanne Paradis 122; Candide Rodrigue, 116; Noellaine Thibodeau, 116; Céline Charbonnier, 114

RECORDS

P.H.T.: Cyrille Martin 360 — Suzanne Paradis 428 — P.H.T.E.: Rodrigue Fleuriste 2610

P.H.S.: Réjean Bolduc, 144 — Gisèle Curotte, 187 — P.H.S.E.: Rodrigue Fleuriste 894

Micheline Giroux
sec.-trés.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

A la Ligue C.A.L.M.

RENCONTRES ST-GEORGES LAC-MEGANTIC

Nos hockeyeurs de la ligue C.A.L.M. Inter-Cité, rencontraient à Lac-Mégantic le 26 février dernier des sportifs de St-Georges; suite à ces rencontres Lac-Mégantic décrochait trois victoires et subissait une défaite.

MOSQUITOS "A"
Mégantic 11 — St-Georges 4

Louis Turcotte, 6 buts, 5 passes; Maurice Poulin, 2 buts, 3 passes; Alain Jacques, 2 buts 1 passe; Eric Chabot, 1 but 1 passe; Bernard Fillion, 3 passes; Claude Giroux, 3 passes.

PEE WEE "A"
Mégantic 4 — St-Georges 5

Maurice Roy, 2 buts; Alain Fudge Pouliot 1 but 2 passes; René Poirier, 1 but; Pierre Rodrigue, 1 passe; Donald Nadeau, 1 passe; Sylvain Bilodeau, 1 passe

BANTAM "A"
Mégantic 5 — St-Georges 4

Sylvain Thivierge 3 buts 1 passe: Rikv Therrien, 1 but 1 passe; Bruno Quirion 1 but; André Lemay, 1 passe; René Leblanc 1 passe

MIDGET "A"
Mégantic 6 — St-Georges 1

Maurice Fortier, 2 buts; Jacques Godhue 2 buts 1 passe; Bernard Fortin, 1 but; Alain Bouffard 1 but 1 passe; Johnny Paradis 1 passe; Daniel 2 passe; Danny Dupuis 1 passe, Gilles Paré 1 passe.

Gérald Bolduc,
publiciste

Ligue Féminine
Grosses Quilles

Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS
(69 parties jouées)

1. Chez Laurentien, 67 — 2. Les Tricots Jako Ltée, 46 — 3. Hôpital Frère-André, 39 — 4. Mégantic Manufacturing, 32

MOYENNES

Carole Fortier, 164; Louise Rancourt, 156; Jeannine Frank, 147; Jacinthe Boulette, 146; Carmen Giroux, 143; Christiane Orichefki, 140; Rita Poirier, 132; Suzanne Baron, 132; Micheline Giroux, 129; Jeanne Coutu re 129.

RECORDS

P.H.T.: Rita Poirier, 425 — P.H.T.E.: Mégantic Manufacturing, 2295

P.H.S.: Micheline Giroux, 166 — P.H.S.E.: Mégantic Manufacturing, 811

Micheline Giroux
sec.-trés.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LUCIE 1ère: reine du Carnaval de Chasse Notre-Dame des Bois





Ci-contre la nouvelle reine Lucie accompagnée de ses parents M. et Mme Gérard Langlois.

Nous apercevons Lucie 1ère fille de M. et Mme Gérard Langlois de Notre-Dame des Bois qui a été couronnée Reine du Carnaval de Chasse de Notre-Dame des Bois. Elle s'est méritée ce titre suite à la vente de 1780 livrets de billets.

Convoitaient également le titre Mlles Jocelyne Houde qui a vendu 1166 livrets (à droite) et Lise Boucher (à gauche) 539 livrets. La reine et les duchesses sont accompagnées de leurs intendants Réjean Tellier, Pierre Bouffard et Jean-Marie Poirier.

Se sont mérités les prix du tirage: $400. M. Marc Cabana de La Patrie; $200 M. Joseph Dussault de Magog; $100 M. Claude Blanchette de Woburn.

Nous profitons de l'occasion pour remercier très sincèrement les généreux bienfaiteurs qui ont contribué financièrement au succès de cette activité il s'agit: de la Caisse Populaire deNotre-Dame des Bois; la corporation municipale de Notre-Dame des Bois; Lemieux Texaco de Lac-Mégantic; Garage Mégantic Auto de Lac-Mégantic, Garage Latulippe & Dumas Inc. de Lac-Mégantic, une paroissienne.

Félicitations à la reine "LUCIE" 75-76 et remerciements bien sincères aux duchesses et à leurs aides pour leur magnifique travail. Remerciements aux organisateurs de la soirée, de la vente des billets, du souper, et tous ceux qui de près ou de loin ont fait que notre souper et veillée des chasseurs furent une réussite sans précédent.

Un merci bien sincère à toute la population de la paroisse et aux paroisses environnantes et de la population de Lac-Mégantic pour leur belle collaboration et participation à l'occasion de cette fête paroissiale.

Tournoi féminin grosses quilles

(Salle Chevaliers de Colomb)

Les 5, 6, 7 mars - 9 égal un abat

LES 8 PREMIERES SERONT CLASSEES

La première se méritera un trophée plus une bourse de $10.00.

La deuxième se méritera un prix de $9.00.

La troisième se méritera un prix de $8.00.

La quatrième se méritera un prix de 7.00.

La cinquième se méritera un prix de $6.00.

La cionquième se méritera un prix de $6.00.

La sixième se méritera un prix de $5.00.

La septième se méritera un prix de $4.00.

La huitième se méritera un prix de $3.50.

Deux prix seront tirés au hasard parmi celles qui ne se classeront pas.

Le prix de participation est de $3.50 pour quatre parties.

Bienvenue à toutes les joueuses spécialement de La Guadeloupe, Lac Drolet et Sherbrooke.

Les profits de ce tournoi seront versés à la Ligue de Grosses quilles féminine du jeudi soir de la salle de quilles des Chevaliers de Colomb.

Pour inscription téléphonez à 583-0226 ou à 583-1050.

Bonne chance à toutes les joueuses.

Jeanne Couture, prés.

Ligue Mixte Grosses Quilles

Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS

1- Chaussures Lessard, 150 — 2- Domaine Kanjik, 130 — 3- Orichefky Auto Electrique, 107 — 4- Groupe Commerce Ass. 73 — 5- Mégantic Esso, 50 — 6- Chez Denis Boulet Meubles, 42

MOYENNES

HOMMES — Fernando Couture, 167; Jacques Lavallée, 165; Gilles Orichefki, 164; Jean Orichefki 164; Vital Sirois, 158; Jean-Noel Prince, 158; Gaétan Drouin, 157; Marcel Rancourt, 155; HEnry Tardif, 155; Jules Bégin, 154

FEMMES — Louise Rancourt, 156; Carmen Giroux, 152; Jacqueline Orichefki, 146; Gervaise Couture, 141; Solange Lacroix, 140; Gisèle Curotte, 140; Lisette Cliche, 139; Olivette Couture, 134; Nicole Drouin, 131; Claudette Roy, 130.

RECORDS

P.H.T.: Marcel Rancourt 593 (221) — Solange Lacroix 521 (212) — P.H.T.E.: Domaine Kanjik 2904

P.H.S.: Yvon Couture, 195 — Nicole Drouin 211 — P.H.S.E.: Orichefky Auto Electrique 982

Micheline Giroux
sec.-trés.

Centre Mgr Bonin

CLASSEMENT

LUNDI: 1. Laurentien 52 (champion) — 2. Librairie Lacroix, 52 — 3. Marcel Brulotte, 49.5 — 4. Arpents Verts, 37 — 5. Salon Turmel 35 — 6. Pouliot T.V. 28 — 7. Mégantic Mfg 26.5 — 8. Le Poulailler, 7

MARDI: 1. Continental 51 (champion) — 2. Pharmacie Charron 48 — 3. Boutique Elégance, 46 — 4. Chips Yum Yum 29.5 — 5. L. Paquet 24 — 6. Chez Maurice 17.5

MOYENNES:

Liz Tanguay, 159.4 — Carmen Giroux, 159.1 — Laurette Lacroix, 156.2

André Durand, 173 — Serge Morin, 171.4 — Gaston Champagne, 168.3

RENCONTRES DES CLUBS

Marcel Brulotte VS Pouliot T.V.

Laurentien VS Mégantic MFG

Arpents Verts VS Salon Turmel

Librairie Lacroix VS Le Poulailler

Chips Yum Yum VS Continental

Pharmacie Charron VS Chez Maurice

L. Paquet Auto VS Boutique Elégance

ele

Besoin de financement?

- PERSONNEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

La solution:

La CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE FRONTENAC

5259 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

Raymond Lapierre, dir.-général

Tél. 583-3733 ou 583-3434

Ligue Masculine Grosses Quilles

Chevaliers de Colomb

POSITION
(69 parties jouées)

1. Mégantic Auto 76 — 2. Marché Théberge, 64 — 3. Blais Inc. 63 — 4. Giroux Gaz Bar, 32 — 5. Chevaliers Colomb, 23 — 6. C.K.F.L. Radio, 18

MOYENNE

Fernando Couture, 170; Gaston Champagne, 170; Jacques Lavallée, 167; Jean Noel Prince, 166; Gilles Orichefqui, 166; Raymond Rodrigue, 162; Dominique Bouchard, 161; Lucien Théberge, 159; Marcel Rancourt 159; Jean Orichefski 157.

RECORDS

P.H.S.: Laurent Orichefqui, 227 — P.H.S.E.: Mégantic Auto 875

P.H.T.: Jean-Noel Prince, 539 — P.H.T.E.: Mégantic Auto, 2438

Fernando Couture
sec.-trés.

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS DANS LES CADRES DU CARNAVAL

Vendredi dernier avait lieu au club Aramis de Lac-Mégantic une veillée dansante avec orchestre et musiciens de la région.

Etant donné que "Le rêve du Diable" orchestre qui était annoncé au programme n'a pu se rendre à Lac-Mégantic, Jean Nadeau et ses musiciens ont très bien remplacé les absents.

Nous remercions tous les musiciens de la région, les violoneux, les joueurs d'accordéons, d'harmonica, de cuillères, les gigueurs etc... Il ne faut pas oublier Mme Giguère qui accompagnait au piano nos musiciens. Enfin nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette soirée.

Les responsables du Carnaval 1976

Résultats des compétitions de Moto Cross à la Baie des Sables

Pour la première fois à Lac-Mégantic une course de moto sur glace eut lieu dimanche dernier à la Baie des Sables. Les responsables de la compétition remercient tous les commanditaires de cet événement et tous ceux qui ont participé à la réussite de la course.

COURSE.

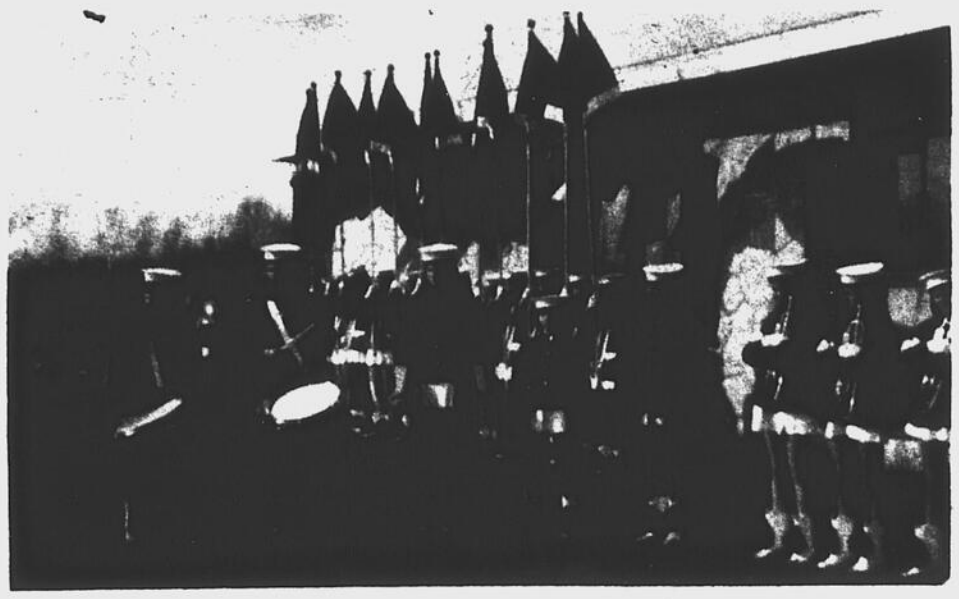
Les bourses et trophées ont été remis au Motel Panorama par Raymond Burns et la reine et les duchesses du Carnaval.

Classe 125cc: 1. Daniel Thibault — 2. Luc Thibault — 3. Roger Lacharité

Classe 250cc: 1. Daniel Thibault — 2. Daniel Tanguay — 3. Marc Lemarier

CONSOLATION: 1. Marcel Thibault — 2. Robert Tardif

Bijouterie
Bernard Boulet
Vente, reparation de bijoux et montres
Bulova Caravelle Accutron
5059 Frontenac Lac-Mégantic
583-2430



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS — Jeunes filles qui aimeriez faire partie des couleurs des Marinières, il est encore temps de vous joindre à nous, faites-vite.

Un grand merci

Les Marinières de Lac-Mégantic remercient chaleureusement pour l'encouragement reçu lors de la partie de hockey "Sports Experts" du 29 janvier dernier. Nous remercions également tous ceux qui ont fait un arrêt à notre kiosque lors de la "Kermesse" qui se déroulait au Centre Mgr Bonin les 13, 14, 15 février dernier. Nous savons que l'on peut compter sur votre appui et l'apprécions grandement.

Encore une fois, toutes celles qui seraient intéressées à faire partie du corps peuvent se rendre à la Polyvalente Montignac les lundi et mercredi de chaque semaine entre 7 heures et 9 heures p.m. afin d'assister à une pratique et demander l'information nécessaire sans obligation de leur part. Notre premier but, cette année, vous prouve que le corps existe et de remporter le championnat provincial.

Un merci tout spécial à M. Jean-Yves Sévigny qui a bien voulu nous prêter sa "machine a mousse" lors de la "Kermesse" et de la semaine du hockey mineur. Merci également à tous ces messieurs qui ont évolué sur la glace.

La direction

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 3 mars 66)

CHEZ LES LIBERAUX — Une importante délégation de Frontenac s'est rendue entendre l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province au Club de Réforme; c'est M. Jos. Luc Roy, candidat officiel de Frontenac qui a présenté l'honorable Lesage.

PRESIDENTS-CONJOINTS — MM. J.N.O. Poulin et Jos-H. Miller ont été nommés présidents-conjoints de la campagne de souscription en faveur de l'Aide à la Croix-Rouge Canadienne pour Frontenac l'objectif a été fixé à $3,000.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR (L'Hon. Hugues Lapointe, délégué à la Maison du Québec à Londres qui vient d'être désigné pour succéder à l'Honorable Paul Comtois, décédé tragiquement comme Lieutenant-Gouverneur et représentant de la Reine pour la province de Québec.

ASS. SPORTIVE FRONTENAC — M. Luc Grondin, président du Club Chasse et Pêche de la Rivière Sauvage annonce que l'organisme qu'il dirige changera de nom pour celui de l'"Association Sportive Frontenac Saint-François".

SOUPER AUX FEVES — Le cercle Lacordaire organise un souper aux fèves, dont les revenus ont été versés au profit de la mission d'Haiti de Carmen Richard, O.M.M.I. Malgré le froid de 10sous zéro, nombreuse fut l'assistance.

NAISSANCE — Marie, Andrée, Nathalie, fille de M. et Mme Fernand Fontaine de Lac-Mégantic.

DECES — M. Albert Chilvers, 63 ans de Lac-Mégantic.

IL Y A VINGT ANS

La campagne en faveur de la campagne de la Croix-Rouge bat son plein dans Frontenac; les présidents conjoints sont désignés dans les personnes de M. Alphonse Legendre et Mme J.-Edouard Laflèche — M. Armand Cadotte du Ministère des Postes est le conférencier invité au Club des Francs; il est présenté par M. Sauveur Talbot et remercié par M. J.-Arthur Poulin, président du club — Un dîner-causerie est organisé à N.-D. de La Guadeloupe par la Chambre de Commerce; le conférencier est le Rév. Frère Eloi de Beauceville, il est présenté par le président M. Napoléon Bolduc, M. Marie-Louis Dancose agit comme maître de cérémonie; le notaire Clément Masson prononce également une conférence ayant trait au Prêt d'Honneur.

IL Y A TRENTE ANS

La Révérende Soeur St-Roch (Yvonne Mercier) fille de M. et Mme Emile Mercier est de retour d'Europe après avoir été fait prisonnière au sein des misères de la grande guerre — Un envoyé de la défense nationale est venu à Lac-Mégantic, étudier la possibilité d'établir les quartiers généraux du Régiment de la Chaudière — Il y a assemblée de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. Joachim Lacombe; on discute de l'ouverture de notre bureau de poste le dimanche — Le Rév. Père Albert L'Heureux, valeureux prisonnier en Chine écrit à sa soeur Mme J. R. Miller, lui racontant de pénibles choses, se rapportant à sa captivité et aux affaires du pays. — Parents et amis fêtent les noces de bois de M. et Mme Georges Paradis — Le club de hockey les Chevaliers de Colomb décroche la coupe alors qu'il est vainqueur de l'équipe du C.P.R.

IL Y A QUARANTE ANS

Une partie de cartes est organisée par un groupe de dames au profit des oeuvres paroissiales du curé M. l'abbé J. A. Bonin — Mlle Rose-Alma Thibault, se fracture une jambe en glissant en traineau à la Baie des Sables — M. Jules Vallée d'Alberta est de passage parmi nous.

DECISION

Ottawa, le 23 février 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-98

QUEBEC, ST-GEORGES DE BEAUCE, LA TUQUE, LAC-MEGANTIC, LAC-ETCHEMIN, ST-FABIEN DE PANET (QUEBEC) - 750870800

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBVT Québec, CBVT-1 St-Georges de Beauce, CBVT-2 La Tuque, CBVT-3, Lac-Mégantic et CBVT-4 Lac-Etchemin, CBVT-5 St-Fabien de Panet (Québec) qui expire le 31 mars 1976.

Décision: APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1976 au 31 mars 1981, aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Le Conseil note que la Société Radio-Canada s'est engagée lors de l'audience publique du 8 décembre 1975 à présenter au Conseil dès le début de l'année '76 ses projets en vue d'améliorer le rayonnement de CBVT. Le Conseil étudiera avec intérêt ces projets qui permettront à la population de Québec et des environs de recevoir un service d'une qualité supérieure.

Guy Lefebvre
secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne **Canadian Radio-Television Commission**

CHEZ LES CHATELAINES

Bonjour à toutes
les membres,

Nous voulons rappeler à toutes nos membres que l'assemblée générale aura lieu le 7 mars, premier dimanche du mois et que la carte pour l'année 76 sera obligatoire, elle est toujours en vente en s'adressant à Mme Claire Pouliot 583-2109, il sera question sûrement de notre prochaine initiation qui aura lieu le 4 avril et de bien d'autres sujets.

Dimanche passé a eu lieu le tournoi de dards organisé par les Châtelaines, nous voulons remercier toutes celles qui sont venues espérant qu'elles ont aimé leur après-midi, il y eut des prix de présence qui furent gagnés par Mme Irène Blais, don de Solange Bouffard; Louisette Gagnon, don de Claire Pouliot; Marcienne Vachon don de Claire Pouliot; Solange Bouffard don de Rose Sévigny, M. Camilien Pouliot, don de Edwidge Poulin, Mme Monique Fortier don de Cécile Grenier, Mme Lucille Arguin, don de Thérèse Custeau.

Félicittions aux gagnantes et merci aux donateurs.

Pour le tournoi il y a eu trois positions: équipes de 2 — 1e: Claire Pouliot et Cécile Grenier — 2e Rose Sévigny et Lucille Arguin — 3e Irène Blais et Edwidge Poulin. P.H.T. Lucille Arguin.

Prochaine activité: partie de tire le 14 mars au stationnement du club Aramis en haut à 2 h. p.m.

Surveillez l'Echo de la semaine prochaine pour plus de détails. Merci.

C.G. - publiciste

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 23 février 1976

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL (QUEBEC)

LE 30 MARS 1976, 9 h. 30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 30 mars 1976 à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal (Québec) afin d'étudier ce qui suit;

LA SOCIETE RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, OTTAWA (ONTARIO).

Montréal, Schefferville, Noranda, Port-Cartier, Sept-Iles, Chapais, La Tuque, Chibougamau, Gagnon, Gaspé, Baie-Comeau, Murdochville, Lebel-sur-Quevillon, Val d'Or, Senneterre, Malartic, Lac-Mégantic (Québec) -751535600.

Demande présentée en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CBM Montréal (Québec) et de seize émetteurs-relais de faible puissance, qui expirent le 30 septembre 1976.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

Directeur des relations publiques
Services de langue anglaise
Société Radio-Canada
1400 est, boul. Dorchester
Montréal (Québec)

Le bureau de poste de chaque endroit.

RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES DEMANDES

Droit d'intervention: En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadien

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées aux bureaux du Conseil au plus tard le 15 mars 1976.

D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 15 mars 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario), soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des parties intéressées sont disponibles à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Avis public du CRTC 1976-17.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne **Canadian Radio-Television Commission**

Membres du Club Méganquestre attention!

Le Club d'Equitation Méganquestre Inc. invite ses membres et amis (es) à une dégustation de vin et de fromage samedi le 7 février prochain à 6 h. p.m. à l'O.T.J. de St-Samuel. Je n'ai pas à vous dire qu'on aimerait bien tous vous voir car nous autres c'est ensemble que l'on se tient avec un verre de vin dans l'autre main. Le prix sera d'environ $1.00 et on vous demande d'apporter votre bouteille de vin. Par la même occasion nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à notre "sleigh ride" annuel et le 17 janvier dernier ce fut un succès et on vous remercie beaucoup. Il y a aussi quelques personnes qui travaillent pas mal fort et il ne faudrait pas les oublier il y a Michel Bouchard (président), et Armand Royer (dir.) sans eux il y a bien des choes qui ne marcheraient pas, c'est beau pis... lâchez pas.

G. L'Heureux, publ.



Unité mobile "Rock City" pour événements spéciaux



L'unité mobile "Rock City" vous est offerte gratuitement pour couvrir vos événements spéciaux: foires, carnavals, concours hippiques, épreuves sportives et beaucoup d'autres genres d'activités collectives. La compagnie de tabac Rock City offre des unités mobiles placées en divers endroits du pays lesquelles sont prêtes à remplir gratuitement le rôle de centre mobile d'administration et de communication. Les unités mobiles sont conçues pour servir de salle de réunion sur place, elles possèdent un système complet de sonorisation extérieure à haute fidélité, elles peuvent servir de centre de presse et de diffusion, un système de radio-téléphone portatif permet de faire des rapports instantanés, les unités sont aussi équipées de microphones reliés au système de sonorisation extérieure. "Rock City" offre également les services d'hôtesses pour différentes activités. En plus d'offrir ses services gratuitement Rock City versera les profits de la vente de cigarettes à l'organisme qui en fera la demande. Vous avez des activités durant la prochaine saison estivale? Retenez dès maintenant les services de l'unité mobile "Rock City" en communiquant avec le directeur régional des ventes, M. André Felton, 10 Farwell, Sherbrooke ou COMPOSEZ [819] 569-9671. Découpez et conservez cette information, elle pourra vous être utile lors de votre prochaine activité.

L'OPINION des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal

Nous avons appris comme toute la population de l'Estrie que le "Centre de Référence et d'Information" (CRI) faisait face à des difficultés majeures de financement.

Ce service sous la responsabilité du Conseil Régional de Bien-Etre de Sherbrooke ne peut disparaître vue l'importance de ses objectifs.

1. Conserver l'ensemble d'une information objective et adéquate en matière sociale.
2. Desservir toute la région administrtive no 5

Nous croyons qu'il vaut la peine de lutter pour la réalisation de ces deux objectifs par le biais d'un service que nous jugeons essentiel et inexistant ailleurs dans la région.

Inter-Média, comme une bonne partie de la population et des organismes, a utilisé le Répertoire distribué par le CRI outil extrêmement important dans son travail.

Dans la perspective où le CRI est intégré à tout autre service gouvernemental, il n'apparaît pas évident que l'objectivité et la pertinence des informations et des références servant les objectifs majeurs du CRI en seront assurées.

Aussi nous faisons front commun avec les organismes du milieu et la majorité silencieuse en vue de trouver une solution qui réussira à sauvegarder ce service essentiel au bien-être de notre population de l'Estrie.

Françoise Rheault
Présidente

PROPRIETES A VENDRE

par LE SERVICE IMMOBILIER de

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, courtier

Claude COUTURE, directeur — tél. 418-228-5571

D: 2621 - **Résidence** située à St-Georges Ouest, Bce. 54 x 30; terrain 90 x 50; 4 chambres; tapis mur à mur Ag.: Laurier Rodrigue, St-Georges, tél. 228-3623

D: 2584 - **Résidence** située à St-Anselme, Dorch. 28 x 40; terrain 74 x100; 3 chambres; construit en '75 Ag.: Clément Talbot, Frampton, tél. 479-2195.

D: 2631 - **Edifice à logements** situé à St-Georges Est; 91 x 69.9; terrain 140 x 200 - 100 x 90; 12 logements en neufs. Ag. G.E. Champagne, St-Georges, tél. 228-3094.

D: 2580 - **Epicerie licenciée** située à St-Odilon, Dorch. 28 x 44; terrain 90 x 90; annexe 14 x 14; 4 chambres; g. Jean-Louis Lepage, Beauceville, tél. 774-3489.

D: 2599 - **Commerce** situé à St-Georges Est, Beauce. 30 x 60; terrain 32 x 72; 3 étages; 4 chambres; Ag.: J.Bte Poulin, Notre-Dame, tél. 774-6760

D: 2303 - **Terrain** situé à Ste-Marie, Beauce. Condition spéciale accordée aux constructeurs achetant plus d'un terrain à la fois. Ag.: J.Maurice Breton, St-Ephrem, tél. 484-2965

D: 2608 - **Maison mobile** située à St-Romain, Front. Grandeur: 14 x 62; int. pré-fini; ext. fibre de verre. Construit en 1974; 3 chambres; 1 chambre de bain. Ag. Louis-A. Lapierre, Lac-Mégantic, tél. 819-583-0609.

FIEZ-VOUS A NOS EXPERTS

D: 2632 - **Résidence** située à St-Georges Est, Beauce 32 x 42; terrain 103 x 158; 3 chambres; remise 8 x 10 Ag.: G.E. Champagne, St-Georges, tél. 228-3094.

D: 2573 - **Résidence** située à St-Georges Est, Beauce. 36 x 25; terrain 88 x 71; 3 chambres avec tapis; 1 étage; Ag.: Yves Fortin, St-Côme, tél. 685-3082.

D: 2612 - **2 logements** situés à St-Georges-Ouest; 58x24; terrain 101 x 120; 2 chambres par logement. Ag.: J.-Bte Poulin, Notre-Dame, tél. 774-6760.

D: 2578 -**Restaurant licencié et rés.** à Ste-Justine 65 x85; 4 chambres; 1 étage et demi; sous-sol demi-ni;Ag. Gérald Maheux, Lac-Etchemin, tél. 625-4336 ou 7961.

D: 2627 - **Epicerie licenciée et rés.** à Ste-Justine. Terrain 96 x 200; 2 étages; 3 chambres plus 2 en haut Ag. Gérald Maheux, Lac-Etchemin, tél. 625-4336 ou 7961.

D: 2556 - **terrain** situé à St-Georges Est, Beauce. Facade 207: 171 arrière; côté du garage 95 x 166 l'autre côté. Rivière en arrière pour le canotage et la baignade; boisé. Ag. Jean-Louis Lepage, Beauceville, tél. 774-3489.

D: 2637 - **Ferme** située à Scott-Jonction, Beauce. 36 x 28; terrain 3 arpents x 40: GRANGE 44 x 85; hangar 36 x 37; boutique de forge 15 x 25; 4 chambres; bâtisses très propres;
Ag. Raymond Audet, Frampton, tél. 479-2010 ou 387-5691.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, située centre du village; bon chiffre d'affaires avec résidence et logements. COMPOSEZ: (819) 583-0609 ou (418) 228-5571.

COMMERCE intéressant, bon chiffre d'affaires, bons revenus; capital requis $15,000. Pour plus de renseignements composez: (819) 583-0609 ou (418) 228-5571.

Au nom de tous les jeunes

LE CLUB OPTIMISTE REMERCIE

Lors de la kermesse qui s'est tenue au Centre Mgr Bonin les 13, 14, 15 février dernier, le Club Optimiste a connu un très grand succès.

En effet, cette dernière a rapporté la jolie somme de $605.28.

Le Club Optimiste se voue à la cause des jeunes, notamment dans les activités suivantes: la semaine d'Appréciation de la Jeunesse, concours d'Art Oratoire, Gala Mlle Personnalité, la Semaine du respect de la loi, la semaine de sécurité à bicyclette, la semaine d'embellissement, la Course à Relais Fernand Grenier, la messe animée, le corps de Cadets Lac-Mégantic, et la ligue de baseball Optimiste. Comme vous pouvez le constater les fonds que nous recueillons du public, nous sont nécessaires si nous voulons continuer à bonne fin toutes ces activités.

C'est pourquoi au nom de tous les jeunes, le Club Optimiste tient à remercier toute la population qui l'a encouragé lors de cette kermesse et tient également à remercier les marchands suivants qui ont contribué financièrement au succès. Il s'agit de Jacques Leblanc Fruits et Légumes, Blais Inc. Bernard Boulet, Jos Huot & Fils, IGA Boulanger Paolo Restaurant, Caisse d'Entraide Economique de Frontenac, Brasserie Labatt, Léo Grondin, portes et chassis, Gaston Rancourt, contracteur, Chemise D.L., J.R. Dodier, huile à chauffage, Dubé Equipement de Bureau, Raymond Roy, F.R. Dallaire, championnat, Normand Philippon Motel Panorama, Marché Provipop, Rosa, R. Farmer, Meubles Henri Latulippe Inc. Germain Lessard, paysagiste, Motel Panorama, L. Paquet Auto, Garage Campagna, débosselage, Handy Andy, Restaurant chez Maurice, Arnold Construction, J.-Paul Bellefeur, débosselage Mégantic Auto Inc. Shier Ltée, Biscuiterie Durand, Léo Daigne, dépanneur, Garage Latulippe & Dumas, Boutique le Clou.

Le publiciste

ASSEMBLEE des FILLES d'ISABELLE

mardi le 9 mars

Les hôtesses seront:

Irène Arguin
Jacqueline Beaudoin
Lucille Boulanger
Eva Breton
Antoinette Bureau
Claire Gagnon
Alice Gobeil
Jacqueline J. Mercier

La Rédactrice

DÉCÈS

Décès de M. Welly H. Cameron



Le 14 février est décédé à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 88 ans M. Welly H. Cameron de Stornoway.

Il laisse pour le pleurer ses enfants et ses belles-filles M. Mme Léo Cameron, M. Fernand Cameron, M. et Mme Florent Cameron, M. et Mme Maurice Cameron, M. et Mme Delourdes Cameron, Mme Madeleine Cameron tous de Stornoway, M. Cameron avait épousé en premières noces Anna Vachon et en seconde alliance Ida Faubert de Ormston qui l'a précédé dans la tombe le 4 janvier dernier. Il laisse 45 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de St-Alphonse de Stornoway le 16 février. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gérard Cauchon, curé de la paroisse. Le cercueil était porté par ses petits-fils Claude, Jacques, Marcel, Normand, Roger et Gaétan Cameron tous fils de Fernand. Précédaient le cercueil MM. Philippe Hallée de St-Romain et Guy Cameron qui ont également recueilli les offrandes.

Décès de M. Joseph Désindes

ST-ISIDORE (T.J.) — Le 6 février à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke décédait M. Joseph Désindes époux de dame Cécile Bureau.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants, ses belles-filles M. et Mme Marcel Désindes (Patricia Pouliot) de Sawyerville, Mme Louisette Désindes, Mlles Louisianne, Lorraine et Joanne; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Léon et Marie-Anne Perron, Roma et Antoinette Pouliot, Napoléon et Fernande Désindes, Léonide et Yvette Désindes, Bernardin et Noëlla Marchand, Albert et Thérèse Bureau, Mme Blanche Houle, Mlle Alida Bureau, M. Alcide Bureau, Léon et Aurore Doyon, le Rév. Frère Benoit Bureau, M. Raoul Bureau; sa mère Mme Eldège Désindes ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de St-Isidore d'Auckland le 9 février. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé René Lefèvre de Sherbrooke assisté de M. l'abbé Jean Louis Jutras de Sawyerville

Portaient le cercueil MM. Hermas Dodier, Hervé Dodier, Valère Rouleau, Raymond Rouleau, Emile Rouleau et Albert Levesque.

Aux membres de la famille éprouvés par ce deuil nous désirons exprimer nos condoléances les plus sincères.

Décès de M. Charles Veilleux

A l'âge de 85 ans et 3 mois, rendait l'âme à Dieu le 28 janvier dernier M. Charles Veilleux de St-Méthode.

Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, gendres et belles-filles: M. Lucien Veilleux, du Foyer Plessis, MM. et Mmes Robert Gouin Marie-Anna, de Thetford, Paul-Emile Marcoux, Rose-Eva de St-Fortunat, Jean-Louis Veilleux de St-Méthode, ses petits-enfants Jeannette, Gérard, René, Lucie, Réal, Denis, Sylvie Marcoux, Clermont, Gervais et diane Veilleux et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées le 31 janvier en la paroisse de St-Méthode. M. l'abbé Laplante assisté de M. l'abbé Jules Fortin, présida la cérémonie religieuse

Portaient le cercueil: MM. Lionel Nadeau, Wilfrid Farladeau, Gérard Marcoux René Marcoux, Réal Marcoux et Clement Veilleux, MM. Onésime Tardif et Albert Chouinard ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie.

Feu M. Veilleux faisait partie du Club de l'Age d'Or de St-Méthode.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

PAPA ARMAND LESSARD N'EST PLUS



M. ARMAND LESSARD

A notre amour trop tôt tu l'a ravi
Nous respectons ta volonté
Sur ton front refroidi
Nous déposons le baiser de l'adieu
Nous nous penchons sur cette vie coupée
Notre père
C'était un parfait honnête homme
Broyé de ses débuts aux rudes besognes
Il en porte le joug tout au long de ses jours

Sa vie
Assumé dans une foi robuste
Qui rend fort dans l'épreuve
Courageux dans la souffrance
S'est éteint discrètement loin de nous
Tous unis à son âme généreuse
Seigneur nous te les confions
Que là-haut
Tu veilles sur notre père et notre mère
Pour que toujours ils protègent leurs enfants, gendre et petits-enfants
C'est précieux aux yeux du Seigneur
La mort de ses parents

Adieu Papa

Sois heureux avec maman et tous ceux qui vous entourent

TES ENFANTS

(Courcelles)

Plus de vigilance à l'endroit des fils électriques

Suite aux accumulations de neige dans la région, l'Hydro-Québec incite la population à plus de vigilance à l'endroit des fils électriques, qui sont plus facilement accessibles. Elle rappelle qu'il est très dangereux d'entrer en contact avec l'un de ces fils, que ce soit directement ou, même, au moyen d'un instrument comme une pelle ou une perche.

Le responsable de la sécurité à l'Hydro-Québec, M. Roger Parent, demande particulièrement aux parents d'aviser leurs enfants de ces dangers, surtout en ce temps de l'année où jeunes et moins jeunes grimpent sur des amoncellements de neige pour s'adonner au sport de la glissade.

MESSE anniversaire



Une messe anniversaire sera célébrée dimanche le 7 mars à 9 heures en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic, à la mémoire de

Mme ALICE LABBE

Parents et amis sont invités à y assister sans aucune autre invitation.

MESSE anniversaire

Une messe anniversaire a été célébrée dimanche le 22 février par M. l'abbé J. Claude Gagnon à la résidence St-François Solano des Soeurs Franciscaines à l'occasion du décès de

M. J. EDOUARD TRUDEL



LESSARD

Granit canadien et importé - Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carvint)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré.
Prix défiant toute compétition
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

Les Monuments Funéraires de St-Samuel enr.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1709
Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic
Permis de vendeur No 54044

JACQUES & FRERES INC.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES - THANATOLOGUES
Tél. 583-0444 LAC-MEGANTIC 3778 Québec Central
Service funéraire complet
Prix défiant toute compétition

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles



Lac-MEGANTIC: Hôtel LaSalle sous une nouvelle administration. Laurian (Ti-Lou) Lacroix, propriétaire.

A VENDRE

LAC-MEGANTIC: Magnifique coin de rue Dollard-Laviolette, 137' x 90', 2 maisons: 1ère 46' x 20', maison 2 étages, 2 logements 2ème 20' x 20', 1 logement. Endroit idéal pour édifice à appartement.

LAC-MEGANTIC: MAISON 2 logements, située au 3513 Wolfe (coin Wolfe Salaberry), finie papier brique, le 1er plancher est loué à $100.00 par mois avec bail; 2ème libre, fini à neuf, chauffage électrique, plomberie et solage refaits à neuf. Terrain 44' x 78'.

NANTES: CHALET situé à 1 1/2 mille chemin de Marsboro, 1 1/2 étage fini en bois, 5 pièces, terrain 400 pieds de façade par 140 de profondeur. (j)

NANTES: TERRAIN situé aux limites de Nantes sur le chemin de Marsboro, 500 pi. de façade par 1200' de profondeur. (j)

LAC-MEGANTIC: MAISON 2 logements, située au 3841 rue Lemieux, 5 pièces. Rénovée récemment; maison 24' x 32', finie en "clapboard" masonite, terrain 75' x 100'. Conditions faciles de paiement.

ST-SEBASTIEN: BUNGALOW construit en 1974, 26' x 40', façade finie briques blanches, chauffage air chaud. Sous-sol pouvant servir d'atelier et garage. A vendre ou à échanger pour terrain, coupe de bois, etc..

LAC-DROLET: MAISON située à 4 milles de Lac-Drolet, rang 3, 26' x 28', finie "clapboard" aluminium, 5 pièces tapis mur à mur entrée 220, Cascade 40, système de chauffage à l'huile, air forcé, garage, remise, terrain 110' x 175 pieds.

CHALETS situés sur le chemin de Woburn, près du Club de Golf, le premier a 677 p.c. et le second a 252 pi. car. (21' x 12'), une remise de 15' x 10'. Terrain 200' sur le lac par 200' de profondeur. Tout meublé, services rendus, foyer, fini bardeaux.

NANTES: "SNACK BAR" avec tout l'équipement construit en 1973, situé dans le village 16' x 35', terrain 129' de façade par 95', chauffage électrique. A vendre ou à échanger.

LAC-MEGANTIC: MAISON située au 4600 rue Laval, 30' x 40', finie briques, 2 logements, libre à l'acheteur, chauffage air chaud, tout meublé, a u rez-de-chaussée. Terrain de 45' x 125'.

MAISON située à 4 milles de Woburn, 28' x 34', 9 pièces, entrée 220, brochée à neuf; garage double avec atelier chauffé; terrain de 20 acres.

PIOPOLIS: MAISON située dans le village, 24' x 30', finie "clapboard" d'aluminium, 7 pièces, terrain 90' x 125'.

J. Henri Giguère

5133 rue Frontenac, Lac-Mégantic, P.Q.
Tél. 583-1690 ou 583-0510

Votre homme d'affaires.
Fiducie du Québec
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF MINIMUM $1.50 (15 MOTS) 5¢ DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE: $2.00 LE POUCE
DATE LIMITE: LUNDI A 1 HEURE P.M.

A VENDRE

COMMERCE à vendre situé au centre du village de St-Sébastien, boucherie, épicerie; maison privée à même. COMPOSEZ 652-2322 St-Sébastien. (N27jno)

MAISON A VENDRE

Bungalow, récemment construit situé au 3899 rue Leclerc. Belle vue sur le lac. COMPOSEZ: 583-2686 (le soir) ou 583-2385 (le jour). (F. 4 jno)

1000 CHAUDIERES A SUCRE, en zinc; une TONNE à courir les érables. S'adresser à RENAUD BUREAU, tél. (418) 486-2597, à Lambton M-3-P

MOTO-NEIGE "Bombardier", 1969, Olympique, en parfait état; aussi pièces usagées et moteur de moto-neige Bombardier. S'adresser à CLERMONT GRENIER, tél. 583-1349 M-3-j.n.o.

CHIEN pur sang 'BRACK" Allemand, mâle, 2 ans et demi; bien dressé pour la chasse. Prix: $75. COMPOSER (418) 486-7747, Lambton. M-3-10

MOTO "Honda" modèle CB-360, 2 cylindres, de l'an dernier, à L'état neuf, bas millage. COMPOSEZ (418) 225-6101, St-Victor. M-3-10-17

A VENDRE

FOURNAISE Atlas Webster, cap. 430 000 BTU, air chaud, avec conduits, réservoir d'huile; BOITE de camion usagée, fermée et étanche, 8' x 12' x 6'. Prix à discuter. Composez: 583-0410.

TERRAIN boisé, situé chemin de Baie des Sables, dans les limites de la ville 100' x 400', donnant accès sur le lac Mégantic. Aussi camp sur terrain de 80' x 100' situé au 10ième rang dans les limites de la ville. S'ADRESSER à FRANCOIS MAILLET, tél. 583-1897 (21 - F. 5-19 M. 2)

CARTES de REMERCIEMENTS et CARTES MORTUAIRES - Le deuil vous a frappé, vous désirez exprimer votre reconnaissance à ceux qui vous ont témoigné leur sympathie voyez notre catalogue de cartes ou de lettres de remerciements ainsi que de cartes mortuaires. Satisfaction garantie. S'adresser à l'ECHO DE FRONTENAC, 5040 Boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, durant les heures de bureau ou le soir sur rendez-vous (583-1630 ou 583-2217) (F27jno)

3 CHEVAUX d'ouvrage, en bonne condition de travail; à vendre. composez 583-2746 (le soir). M-3-P.

UN TERRAIN résidentiel situé rue Leclerc, très belle vue; services d'aqueduc et d'égout rendus à la rue, rue asphaltée. S'ADRESSER au 3896, rue Laval, Lac-Mégantic M-3-j.n.o

MAISON mobile "Bendix", Paramount 1975, usagée de huit mois seulement; 14' x 62', sans passage, portes patio doubles. COMPOSEZ 583-1536 ou 549-2222 M-4-j.n.o.

Lots boisés

Nous sommes intéressés à acheter des terrains boisés pour aménagement forestier.

Contacter:

J. R. TURGEON

Tél. (418) 842-5203
(après 5 heures p.m.)

F.M.A.

GREMENT de sucrerie, au complet à vendre. COMPOSEZ (418) 486-7179, St-Romain. M-3-10-P

MOTO-NEIGE "Sno-Jet" 1973, 440 c.c., 32 forces, chenille et moteur à l'état neuf. COMPOSEZ 583-1627. (M3-10-P)

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW situé au 4840 rue Dollard à Lac-Mégantic.

MAISON 6 logements située au 4826 Dollard à Lac-Mégantic. Idéal pour quelqu'un qui désire se faire un chez-soi et retirer des revenus de loyers. Prix raisonnable.
Pour plus d'informations, d'adresser à:

Robert BERTRAND
4842 rue Dollard
Lac-Mégantic 583-2168

OLDSMOBILE Omega 73, 2 portes, transmission automatique, en bon état. S'adresser à FRANCINE BILODEAU, tél 583-2670
(F.18-25-M.3-10——P)

MAISON 2 logements, située coin Cartier-Victoria, chauffage eau chaude, 2 logements de 5½ pièces, prix avantageux. COMPOSEZ 583-0410 [F11JNO]

AUTOMOBILE "Plymouth Duster" 318 — 1973; complètement équipée; en très bon état; millage 35,000 milles. COMPOSEZ 583-0720 [25-M4P]

CHEVROLET "Nova" 1974, 3 portes sièges baquets; transmission au plancher, conduite et freins hydrauliques; prix à discuter. S'adresser à JEAN MARC BISSON Composez 583-1099 [à l'heure des repas ou le soir] [F25-M3]

A VENDRE

1 téléviseur 26" couleur 1976
Rég. $995.00 pr $750.00
1 T.V. couleur 19" 1975
Rég.$579.00 pr $400.00
1 Module Radio am-fm cassette 8 pistes 2 caisses
Rég. $219.95 pr $159.00
1 cassette 4 pistes
Rég. $54.95 pr $39.95 ETC

Toujours en main BOIS assortis 1" et 2" x 3"-2"x4" 2"x6" ETC.

J. G. PARADIS
3693 Vanier
583-1705

Lot à bois, situé à Milan, 94 âcres, estimation environ 800 cordes de bois franc et boi mou. COMPOSEZ 652-2100 ou 652-2682 [St-Sébastien] [F25-M3]

AUTOMOBILE "Ford" Comet 1974 — 4 portes, à l'état de neuf, s'adresser à Raymond Roy, tél. 583-0958 ou 583-0630 [F25-M3]

MENAGE complet à vendre en totalité ou séparément; aussi "Box stove", poêle à bois, réservoirs à l'huile, réservoirs à eau chaude, s'adresser à GREGOIRE LEMIEUX 6337 rue Salaberry, Lac-Mégantic tél. 583-0498 [F25JNO]

A VENDRE
EPICERIE
LICENCIEE

Avec logement, très intéressant pour couple. Située dans une localité de 3500 de population, en face de l'église. Conditions faciles de paiement. A qui la chance?

COMPOSEZ
583-0444

EVAPORATEUR d'eau d'érable "Lussier" 4' x 14' à vendre, en très bon état; COMPOSEZ 583-2247 [F25-M4]

MAISON MOBILE "GLENDALE" Le Marquis 1973 avec ou sans terrain; située à St-Samuel Station. COMPOSEZ 549-2301 [F25-M4-11]

CHEVROLET 68 Biscayne, 4 portes en très bon état, propre et à bon prix. COMPOSEZ 888-2419 à Notre-Dame des Bois [F25JNO]

MAISON située au centre du village de Lac Drolet, 2 logements, renovés récemment, aussi remise de 50' x 20' COMPOSEZ 652-2100 ou 652-2682 [St-Sébastien] [JNO]

A LOUER

LOGEMENT 4 app. entrée laveuse-sécheuse, et poêle élecrique; situé au 2e plancher près de l'église Ste-Agnès. S'adresser: Antoine Lessard, 4934 rue Dollard — 583-1688 [F18jno]

LOGEMENT moderne 5-1/2 pièces, plus appartement pour remise, tapis mur à mur, entrée laveuse-sécheuse, chambre de bain en céramique; situé coin Laval-Victoria; stationnement et prise de courant pour auto. S'adresser à NORMAND ROSA, tél. 583-0298 (F4jno)

LOGEMENTS à louer, meublés, chauffés, s'adresser à DENIS BOULET 583-1470 (O23jno)

LOGEMENT meublé, 4 pièces, plus chambre de bain, dans un bas, situé coin Letellier et Victoria, COMPOSEZ après 6 h. 583-1249 (J28jno)

LOGEMENT situé dans un bas, 4 appartements plus chambre de bain, accès au sous-sol; prix modique. S'adresser à: GREGOIRE LEMIEUX tél. 583-0498 (D17jno)

A LOUER: MAISON en pierres des champs située à Piopolis, 5 chambres à coucher, installation pour laveuse-sécheuse; foyer, partiellement meublé, vue magnifique, avec bail seulement. COMPOSEZ 583-3452. (J. 21 jno)

LOGEMENT situé 3ième plan
logement situé au 3ième plancher
5 appartements plus chambre de bain, eau chaude fournie; semi-chauffé, balance a l'électricité; planchers couverts; garage à l'année si désiré en plus. COMPOSEZ 583-0599. M-3 j.n.o.

LOGEMENT situé au 4802 Papineau une chambre, salon et cuisine, rénové à neuf, pour dame seule ou couple âgé. S'adresser à EMILE GOBEIL Tél. 583-1518 [J28JNO]

CHAMBRES chauffées, meublées, service de la cuisine, câble, t.v., situées près de la Chemise DL au 4928 rue Papineau. COMPOSEZ 583-3136 [F11-18-25-P-jno]

3 CHAMBRES à louer, chauffées, tapis mur à mur avec cuisinette, situées au centre-ville rue Frontenac COMPOSEZ 583-0640 [F25-M3-10]

APPARTEMENTS 1½ pièces, semi-meublé, libre le 1er mars. S'adresser à ROGER RANCOURT 3642 Laval tél. 583-1660 [F25JNO]

LOCAL situé au 6442 rue Salaberry, s'adresser à Emile Gobeil, tél. 583-1518 [F11JNO]

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, s'adresser à EVARISTE COTE 3743 Montcalm, tél. 583-3665 [F11JNO]

APPARTEMENTS meublés à louer, 2 pièces et demi. COMPOSEZ 583-1530. M-3 j.n.o.

MAISON à louer, sur les bords du lac Mégantic, 2 milles de la ville; meublée, 3 chambres, salon, cuisine salle de bain; libre le 1er février. COMPOSEZ (le jour) 583-3539 (F4jno)

ON DEMANDE

ACHETERAIS velo 10 vitesses usagé. COMPOSEZ [818] 547-3439 [F18-25-M.3]

Maison demandée

MAISON neuve ou non, située à Lac-Mégantic, avec 5 ou 6 appartements demandée.

Composez 583-1338
M-4-11P

MECAÑICIEN demandé: mécanicien d'automobiles demandé pour le reconditionnement des moteurs, pos-possédant au moins trois années d'expérience dans le domaine. S'adresser à RAYMOND LATULIPPE, Garage LATULIPPE & DUMAS inc. 3354 Laval Nord. Tél. 58303033.

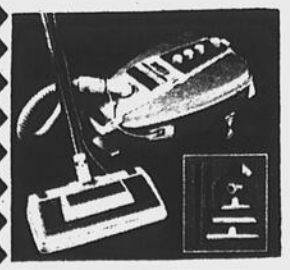
MOTEUR 22 "Massey Harris", avec vilebrequin, piston et poignet, demandé. COMPOSEZ après 5 heures 583-5230 (St-Ludger). (M3-10-17-P)

Composez
819-845-4180

Si vous êtes intéressé dans un emploi comme vendeur à temps partiel La Cie Certified Electric recherche telle personne pour présenter et vendre aux commerces et industries de Lac-Mégantic ses produits d'éclairage. Très bonnes commissions payées hebdomadairement. Aucun investissement de votre part. Auto essentielle. Adressez-vous à: R. Beauchesne, 26 St. Georges, Windsor Mills, Qué.,J1S 1J4



La machine à coudre électronique ATHENA 2000 Elle est unique au monde



Jean-Denis TURCOTTE
vendeur autorisé de

SINGER

VENTE - SERVICE
ECHANGE
machines à coudre et aspirateurs

Réparation de toutes marques de machines à coudre

5014 Papineau
LAC-MEGANTIC
583-0615

Trust Royal
Léonard LAVALLÉE, agent
4809 Laval - Lac-Mégantic - 583-1736

A VENDRE

LAC-MEGANTIC: COMMERCE A VENDRE (Chaussures pour toute la famille, avec articles de couture et artisanat). Son inventaire et ameublement. Renseignement au bureau seulement. Tél. 583-1736.

28 TERRAINS: Choisissez dès maintenant votre terrain pour votre future résidence, rue Kennedy, rue des Pins, rue des Saules. Très beaux sites.

RUE LASALLE: BUNGALOW, 4 chambres, sous-sol fini. Terrain 50' x 100'. Prix raisonnable.

LAC-MEGANTIC: COMMERCE confection pour dames, rue Frontenac, bons revenus.

LAC-MEGANTIC: GARAGE: "Franchise de vente d'autos". Service de réparations, agence gaz TEXACO. Bonne clientèle. Cause: retraite.

Pour un service rapide confiez-nous l'achat ou la vente de votre propriété

BONNE demandée, pour garder bébé de trois mois; congé à chaque fin de semaine; salaire à discuter. COMPOSEZ 583-0197 M-3

Emploi stable

8 PERSONNES DEMANDEES

à temps plein
ou à temps partiel
$6.00 l'heure
travail dans la région de Lac-Mégantic
Automobile nécessaire

COMPOSEZ

583-3555
ou 583-3123 (soir)

MAISON de campagne ou logement avec cour, 4 pièces et demi, à Lac-Mégantic ou les environs de la ville. COMPOSEZ 583-1758 entre 6 heures et 7 heures 30 P.M. M-3-10

DIVERS

CHAMBRES et PENSIONS pour personnes âgées qui désirent un bon chez-soi. Pour plus d'informations COMPOSEZ 583-3906. M-3-10-p.

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS — C'est en hiver qu'il faut penser à tailler vos arbres fruitiers; confiez ce travail à une équipe qui offre des services compétents à prix raisonnable. COMPOSEZ 544-4548 [819] [F25-M4P]

REVENUS
selon
vos AMBITIONS

Pour couples de 25 ans ou plus qui veulent améliorer leurs revenus avec un commerce qui ne requiert aucun local, aucun employé, aucun investissement et qui est opérable à temps partiel. Ils peuvent communiquer avec nous:

J. C. R.
C.P. 86
BROSSARD, Qué.
(grande possibilité dans votre région)
(F. 18-25-M3)

MENUISIER

Si vous avez besoin d'un menuisier compétent et avec expérience pour effectuer réparations ou constructions neuves, communiquez avec

LIONEL BOUCHER
583-0420 - 3658 Foyer
Lac-Mégantic

DECLARATIONS D'IMPOTS — J'offre mes services à tous les PARTICULIERS qui voudraient faire compléter leur formules de Déclaration d'Impôt Provincial et Fédéral. Pour un service rapide et efficace, appelez sur l'heure du dîner et après 5 heures le soir. Claude Talbot, r.r. 1 Lac-Mégantic, tél. 583-3715 [F18-25-M]

POSAGE de "GYPROC" et TIRAGE de JOINTS

J'offre mes services pour la pose de feuilles de gyproc, et le tirage de joints. Expérience reconnue dans ce domaine. Pour Lac-Mégantic et la région consultez:

JEAN-LUC COUTURE
R.R. 5 - Lac-Mégantic
Tél. (819) 583-3856

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS
C'est en hiver qu'il faut penser à tailler vos arbres fruitiers; confiez ce travail à une équipe qui offre des services compétents à prix raisonnable. COMPOSEZ 544-4548 (819) M. 4-11-p.

SURPLUS
RAY. BOISVERT

HABITS de moto-neige pour hommes et dames à $20.00.

PANTALONS thermal $5.00

JEANS dernier cri au PRIX DE LA MANUFACTURE.

BLOUSES et nouvelle marchandise à venir.

Surplus Ray. Boisvert
Local Boulanger
Fleuriste
4936 rue Bonin, tél.: 583 - 2642 ou chez Mme Jean-Luc Lamontagne, St-Ludger.

WE SELL **Kodak** PRODUCTS

Distributeur DEMANDE

Polaroid Burgess Westinghouse

Nous avons besoin de personnes, hommes ou femmes, qualifiées pour faire la distribution des fameux films KODAK reconnus mondialement ainsi que d'autres produits photographiques de compagnies bien établies. "Pas de sollicitation requise". Faites que l'année 1976 soit la vôtre, devenez indépendant, ouvrez votre propre établissement; investissement requis $5,495. Garantissons de signer un accord de rachat de matériel après douze mois. Appelez M. Martin à frais virés.

Demandez M. MARTIN en composant à frais virés (614) 228-1751 du LUNDI au VENDREDI, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. (E.S.T.)
ou ECRIVEZ: Firestone Photo Co., Firestone Building (depuis 1946)
162 N. 3rd St., COLUMBUS, Ohio 43215

avis légaux · appels d'offres soumissions

La Ville exerce des pressions pour l'établissement d'un C.L.S.C. au cours de 76

Les membres du conseil municipal ont pris position ce soir lundi, à l'effet de faire pression auprès du ministère des Affaires Sociales en vue de l'établissement d'un Centre Local de Services Communautaires pour la région de Lac-Mégantic en 1976.

Une résolution a été adoptée à cet effet dont copies seront transmises au Ministre Claude Forget, au Directeur général du CRSSS, M. Albert Painchaud, au député de Mégantic-Compton, M. J.-Omer Dionne et au responsable du Comité promoteur C.L.S.C. à Lac-Mégantic M. Réal Grondin.

Voici le texte de la résolution adressée au Ministre Forget:

Monsieur Claude Forget,
Ministre des
Affaires Sociales,
Hôtel du Gouvernement.,
Québec, P.Q.

— Attendu que nous considérons le C.L.S.C. comme **un des éléments essentiels dans la réforme** actuelle concernant les services sociaux, les services de santé et l'action communautaire;

- Attendu que pour une région comme la nôtre (éloignement, situation socio-économique difficile, nombreuses familles défavorisées, une forte proportion de la population âgée, etc...) un C.L.S.C. représente un **outil essentiel** pour les professionnels de la santé et des services sociaux qui visent le plein épanouissement de la personne humaine dans leur travail auprès de la population;

— Attendu que **les professionnels de la santé et des services sociaux** de la région sont sensibilisés à la question et **appuient le projet C.L.S.C.** de la région de Lac-Mégantic.

— Attendu que **la population** de la région de Lac-Mégantic s'est impliquée dès le début aux travaux du **comité promoteur** du projet C.L.S.C. **pour réclamer cet établissement** pour la région de Lac-Mégantic;

— Attendu que la **population** de la région de Lac-Mégantic, par son comité promoteur, a participé activement aux travaux du C.R.S.S.S. des Cantons de l'Est dans le but **de préciser ses besoins réels** en terme de services de santé et de services sociaux;

— Attendu qu'un C.L.S.C. pour une région isolée comme la nôtre permettra de compléter le réseau des établissements actuels (filiale du C.S.S., C.A., C.H.) et favorisera par le fait même **une véritable complémentarité** entre les établissements de notre milieu;

— Attendu que la ville de Lac-Mégantic, située au centre du territoire visé, est disposée à louer au futur C.L.S.C. **un local adéquat et facilement accessible;**

— Attendu que le **C.R.S.S.S. des Cantons de l'Est** reconnait le bien fondé des demandes de services faites par la population et qu'il **recommande** qu'un C.L.S.C. soit implanté dans la région de Lac-Mégantic en 1976;

La Ville de Lac-Mégantic, soucieuse de voir se développer dans sa égion un établissement dont l'objectif principal vise à améliorer l'état général de la santé des gens et les conditions sociales du milieu, demande au Ministère des Affaires Sociales de considérer la situation particulière des citoyens de la région de Lac-Mégantic et de leur accorder dès maintenant un Centre Local de Services Communautaires.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

NOMINATION



M. Jean-Guy POULIN

L'EMPIRE, compagnie d'assurance - vie, est heureuse d'annoncer à la population de Lac-Mégantic et de la région la nomination de

M. Jean-Guy Poulin

comme conseiller en assurance-vie.

Monsieur Poulin est en mesure de vous offrir des services complets en assurance-vie, salaires, groupe, commercial, fonds de pension, analyse successorale, planification successorale, etc.

Pour de plus amples renseignements : COMPOSEZ : Lac-Mégantic 583-3205. Sherbrooke: 569-9648

VILLE DE LAC-MEGANTIC

Appel d'offres

La Ville de Lac-Mégantic demande des soumissions pour la démolition de l'entrepôt frigorifique situé dans la cour du C.P.R. à Lac-Mégantic.

CONDITIONS

L'endroit devra être laissé en bon état acceptable par le chemin de fer.

A fin de protéger les intérêts de la compagnie durant la démolition, l'intéressé devra fournir une lettre de son courtier en assurance confirmant l'existence d'une police d'assurance donnant les limites de responsabilité et des dommages à la propriété.

Les offres de soumissions devront être présentées au Conseil pour sa séance qui sera tenue le cinq avril mil neuf cent soixante-seize à 20 heures.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Hervé FECTEAU, greffier
Ville de Lac-Mégantic

AVIS
ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE

de la Co-Op Funéraire Québecoise pour tous les sociétaires

dimanche le 14 mars
à 1 h. 30 p.m.
à l'ECOLE KENEBEC, St-Côme, Beauce

GERANT DE SERVICE DEMANDE

Gérant de service, avec expérience de préférence, et connaissances approfondies de la mécanique générale demandé pour garage à Lac-Mégantic.

Le candidat devra être capable d'assumer la tâche de direecteur du personnel du département de service et posséder un niveau de scolarité assez élevé.

Pour rendez-vous communiquer avec:

Raymond Latulippe

Garage Latulippe & Dumas inc.

3354 Laval Nord LAC-MEGANTIC

Tél. 583-3033

PETITES ANNONCES

Divers

COURS D'ORGUE - Apprenez à jouer de l'orgue, quel que soit votre âge, méthode facile et progressive pour débutants et avancés S'adresser à DESIRE VACHON, 4302 Dollard, - COMPOSEZ 583-1899 (N6jno)

EXCEPTIONNEL - Gagnez de $50 à $75. par jour dans la vente et collection. Expérience non nécessaire, travail à plein temps; entrainement aux frais de la compagnie. COMPOSEZ 583-3188 (N12jno)

UN CHAPEAU pour hommes a ete échangé dimanche le 8 février à la salle des A A lors de l'Initiation J'apprécierais grandement en faire l'échange Tel 583-0552 (3 M P)

FOURRURES

Pour VENTE, REPARATION, ECHANGE de fourrures, consultez une maison de confiance

Claude Béchard,
fourrures
3024 RUE AGNES — 583-2088

AMATEURS D'EQUITATION, location de chevaux pour randonnées en foret avec guide, aussi réservations pour groupe. Des cours sont aussi offerts dans un manège avec professeurs qualifiés au Nebuillis Ranch tél. 583-1838 propriété Armand Royer [F25-M3-10]

DECLARATION D'IMPOT

J'offre mes services pour compléter votre déclaration d'impôt. Discrétion assurée.

Jean Perreault
1-3465 Milette
583-0750

CHAMBRE et PENSION au 5014 rue Champlain, s'adresser à Mme LUCIELLE LACHANCE, tél 583-2546 (S4)

Machine à coudre
VENTE ET REPARATION
Agent autorisé de
PHAFF - BERNINA - OMEGA
BROTHER - MORSE
Aussi réparation de toutes marques
Charles Gosselin
3699 rue Pie XI
Tél. 583-3902

NOUVEAU GARAGE DE DEBOSSELAGE - pour vos travaux de débosselage et de peinture travail exécuté avec soin, consultez ANDRE LAVIGNE, tél. 547-3694 Nantes. (J.F.M.)

ARGENT à PRETER

* $1,000 à $50,000 en 1ère, 2e hypothèque partout.
* Taux à partir de 8-1/2%
* Payez toutes vos dettes et faites un seul petit paiement
* Attention spéciale à toutes demandes de la campagne

BADEAU & FILS
Courtiers
1576 King Ouest
Téléphones:
Sherbrooke: 569-7375
soir: 563-5604
Drumm.: 477-2890
Victoriaville: 752-7772

VENTE par ENCAN

mercredi le 10 mars 1976 à 1 heure p.m.

chez Maurice Lareau de LA PATRIE (cté Compton)

LA FERME EST SITUEE SUR LA ROUTE MENANT A CHARTIERVILLE A 1 MILLE DE LA PATRIE

[En cas de tempête l'encan sera remis au 17 mars]

SERA VENDU:

UN BON TROUPEAU croisé Holstein de 46 bêtes dont 24 vaches vêlant en mars et avril, 7 taures de 1 an et demi, 4 "steers", 6 taureaux de 1 an, 5 taures de 1 an. Le quota de lait industriel sera aussi vendu.

L'EQUIPEMENT DE LAITERIE COMPREND: Refroidisseur à lait de 300 gallons John Wood, 3 chaudières de trayeuse Coop, 4 chaudières suspendues Surge, 2 pompes de trayeuse, 1 compresseur à l'air.

LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Massey-Ferguson 35, tracteur David Brown 880, presse à foin International modèle 46, râteau fileur, monte-balles de 30 pieds avec moteur, moulin à faucher Ferguson 3 points, wagon International, wagon avec "rack" à foin, faneuse Centripède, semoir à grain, Massey-Harris, trailer 14 pieds, 2 roues doubles, charrue Massey-Harris, 2 versoirs, herse à roulettes International, herse à finir à 2 sections, défonçeuse 18 pouces sur attache 3 points, épandeur d'engrais chimique, attache 3 points, épandeur à fumier International, 100 minots, épandeur à fumier Massey-Harris, grader 3 points, pelle à fumier arrière.

La RECOLTE de 3000 balles de foin aussi à vendre.

CONDITION: Comptant ou prêt bancaire.

Cantine sur les lieux.

Ceux qui prévoient faire encan, réservez votre date à l'avance, car beaucoup l'ont déjà fait.

Pour information, s'adresser à:

ALBERT BRETON
ENCANTEUR LICENCIE BILINGUE
Toujours acheteur de terres et de roulants de fermes au complet et à votre disposition pour tous genres de ventes par encan
Tél. (418) 453-2681 — INVERNESS, P.Q.

A la Légion Canadienne

Les membres de la Légion Canadienne de Lac-Mégantic sont priés de prendre note que la direction annonce que dorénavant il y aura un joueur d'orgue tous les vendredi et samedi soirs de chaque semaine aux salles de la Légion.

Les membres sont cordialement invités avec leur épouse, amies ou invités.

SOUPER A LA CABANE

Comme par le passé il y aura un souper à la cabane au cours de la période des sucres, nous ferons part de la date dans un avenir rapproché.

CENTRE CULTUREL
Salle Maurice O'Bready / Pavillon central
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE / 569-6227

MARS

Samedi 6 : LES GRANDS EXPLORATEURS présentent CLAUDE JANNEL. Sujet "LE CHILI" (23/2).
Dimanche 7 : FRANÇOIS DOMPIERRE et un ensemble de 21 musiciens dans un "Concert Bach". Une production de Kébec Spec (23/2).
Lundi 8 : KINÉART: à déterminer (2/3).
Mardi 9 : CATHERINA VALENTE, chanteuse et l'ORCHESTRE DE TOMMY DORSEY sous la direction de Murray McEachern. Une production de Paramount Entertainment Bureau inc. (23/2).
Mercredi 10 : CATHERINE LARA, tour de chant. Une production de Françoise Chartrand inc. (23/2).
Jeudi 11 : Cinémafeus: à déterminer (19h30 et 21h30) (*).
Vendredi 12 : Cinémafeus: voir jeudi 11.
Samedi 13 : "LES VILAINS" d'Andre Gille, d'après Ruzzante, dans une mise en scène de Claude des Landes, mettant en vedette, entre autres, Luc Durand, Andree Boucher, Denise Proulx et Gérard Poirier. Une production de la Compagnie Jean Duceppe (1975) inc. (1/3).
Dimanche 14 : L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE sous la direction de Czeslaw Gladyszewski. Au programme: des oeuvres de Liszt, Champagne, Beethoven et autres. Artiste invité: Lorraine Prieur-Deschamps (16/2) (*)
Lundi 15 : KINEART: à déterminer (9/3).
Mardi 16 : BEAU DOMMAGE, groupe musical québécois (1/3).
Mercredi 17 : BEAU DOMMAGE, voir mardi 16.
Jeudi 18 : Cinémafeus: à déterminer (19h30 et 21h30) (*).
Vendredi 19 : Cinémafeus: voir jeudi 18.
Samedi 20 : NANETTE WORKMAN, chanteuse pop. En première partie: LE POULS, groupe rock québécois. Une production de Kébec Spec (8/3).
Lundi 22 : KINÉART: à déterminer (16/3).
Mercredi 24 : GENESIS, groupe rock britannique. Une production de Donald K. Donald (8/3).
Jeudi 25 : Cinémafeus: à déterminer (19h30 et 21h30) (*).
Vendredi 26 : Cinémafeus: voir jeudi 25.
Samedi 27 : LES GRANDS EXPLORATEURS présentent JEAN CHARTIER. Sujet: "MAYAS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI" (15/3).
Dimanche 28 : L'ENSEMBLE CLASSIQUE OPTIMISTE DE SHERBROOKE sous la direction de Czeslaw Gladyszewski. Au programme: "Esquisse" de François Morl, "Concerto no 2 pour piano" de Beethoven, "Carnaval des animaux" de Camille Saint-Saens et "Contes de la forêt viennoise" de Strauss. Artiste invité: Michel Fournier, pianiste (15/3) (*).
Lundi 29 : KINÉART: à déterminer (23/3).
Mardi 30 : LES GRANDS BALLETS CANADIENS présentent une soirée en "HOMMAGE À PIERRE MERCURE". Au programme: "CANTATE POUR UNE JOIE", chorégraphie de Brian McDonald, "DIVERTISSEMENTS", chorégraphie de Fernand Nault et "CONCERTO BAROQUE" chorégraphie de George Balanchine (15/3).

Veillée au Club de l'Age d'Or dans les cadres du Carnaval

Jeudi dernier au Club Aramis de Lac-Mégantic avait lieu une soirée récréative organisée par le club de l'Age d'Or de Lac-Mégantic. La direction du Carnaval tient à remercier les organisateurs de cette soirée qui ont accueilli chaleureusement la reine du carnaval de 1975 et les duchesses. La veillée du club de l'Age d'Or est une des plus belles sorties pour les représentants du carnaval, félicitations au club de l'Age d'Or pour leur bonne humeur et leur joie de vivre.

Les responsables du Carnaval 1976.

THEATRE
FRONTENAC
ST-GEDEON
TEL. 582-3264

HORAIRE DES PROGRAMMES
JEUDI, 7 h. 30 p.m.
SAMEDI: 8 h. p.m.
DIMANCHE: 1 h. 30 p.m.
Représentation continuelle à partir de 7 heures

MARS 4-6-7 JEU. SAM. DIM.



14 ANS



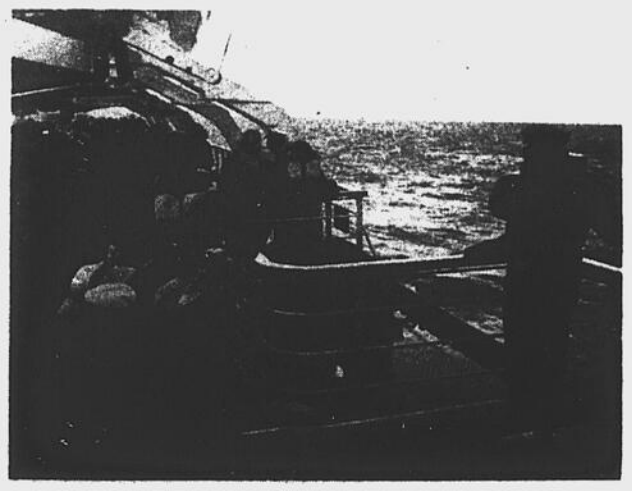
— AUSSI —
Opération HONG- KONG

Naissance Gagné

AUDET (E.C.) — M. et Mme Eloi Gagné (Gervaise Pruneau) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé à Audet le 15 février sous les prénoms de Joseph, Justin, David. Parrain et marraine M. Mme Justin Pruneau de St-Prosper, Dorchester, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux parents.



Et puis arrive la nouvelle que sept bombes sur le point d'exploser se trouvent à bord. Mais où?



LES PASSAGERS PRETS A TOUTE EVENTUALITE

Quelques scènes du grand film "La Terreur sur le Britannic" à l'affiche du Cinéma Mégantic.

Nouvelles activités au Centre de Loisirs de Bury

Les jeunes de Bury sont chanceux

(DNC - L.B.) — Depuis quelques semaines des jeunes filles et quatre mamans assistent à des cours de macramé. Elles ont pour professeur Sr Léonie qui veut bien donner de son temps pour leur procurer cette joie de pratiquer un hobby très intéressant.

Les garçons sont aussi favorisés car le comité de parents du centre de loisirs vient d'acheter une table de "billards".

Cela prouve qu'à Bury les jeunes ont leur place.

Saint-Romain

(DNC (A.P.) — C'est un rappel à ne pas manquer notre soirée masquée du 28 février prochain. Elle se déroulera à la salle du couvent, costumés ou non, on vous attend, jeunes ou moins jeunes; on vous promet du plaisir.

On espère que dame nature sera de la partie pour permettre aux personnes de l'extérieur à s'y rendre. Il y aura musique pour tous les goûts. La direction de l'O.T.J. vous lance un dernier rappel.

Merci.

UN SUSPENSE INOUBLIABLE DEPUIS L'AVENTURE DU POSSEIDON



Si vous ne me versez pas 500 milles livres sterling avant demain à l'aube, votre navire sautera

14 ANS

"TERREUR SUR LE BRITANNIC"

VERSION FRANÇAISE DE (JUGGERNAUT)

RICHARD HARRIS · OMAR SHARIF



CLIFF GORMAN
JOSEPH BOLOGNA

FLICS ET VOYOUS



CINEMA MEGANTIC
Tél. 583-0982

VENDREDI à JEUDI
5 au 11 mars

HORAIRE
LUNDI au VENDREDI à 7 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE: 6:45 - 8:30 h.
DIMANCHE: Matinée, à 1 h. 30 p.m.

ADMISSION
pour ce programme
pour tous $2.50

SOUPES aux TOMATES "Aylmer" 10 onces — 5 boîtes pour $1.00

SELECT

on est tout à vous

NOUS SOMMES DISTRIBUTEURS DE BOEUF ET DE PORC DE QUALITÉ. "MERITE", UNE GARANTIE D'EXCELLENCE...

BOEUF MÉRITE — JARDIN MÉRITE

NOS VIANDES SONT 100% GARANTIES OU ARGENT REMIS

PAMPLEMOUSSES BLANCS
IMP. DE FLORIDE GR: 48

8 POUR 77¢

JUS DE TOMATES
RS

QUALITÉ FANTAISIE — **4 BTES 19 OZ 1.00**

FESSE DE VEAU DE LAIT
FRAIS DU PRINTEMPS — COMPLET LB **1.18**

VEAU COMPLET 65 à 75 LB — LB **98¢**

RÔTI DE FESSE DE VEAU UN BOUT OU L'AUTRE JARRET BLANC ENLEVÉ — LB **1.28**

DEVANT DE VEAU 13 à 16 LB — LB **78¢**

POMMES VERTES "GRANNY SMITH"
IMP. DE FRANCE — CANADA DE FANTAISIE GR: 88 À 125

3 LB 97¢

POIRES ANJOU IMP. E.-U. CANADA DE FANTAISIE GR: 150 — 3 LB **89¢**

PIMENTS VERTS IMP. DU MEXIQUE GROSSEUR LARGE — LB **49¢**

ÉCHALOTES TENDRES IMPORTEES DES E.-U. — 3 PQTS **39¢**

BROCOLI FRAIS IMP. E.-U. GR: 14 — CH. **69¢**

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS QUOTIDIENNES DU MARCHÉ.

Produits Santé & Beauté

SAVON DÉSODORISANT "ZEST" FORMAT BAIN — PQT 2'S **69¢**

MAXI-SERVIETTES "STAYFREE" BTE 30'S **1.89**

Boulangerie • Biscuits

PETITS GÂTEAUX "STUART" BTE 6'S **65¢**

BISCUITS "FUDGEE-O" DE "CHRISTIE" PQT 24 OZ **1.29**

BISCUITS "JEANNOT CANADIEN" DE "CHRISTIE" PQT 12 OZ **93¢**

BISCUITS "VIAU" • FEUILLE D'ÉRABLE • BANQUE • SANDWICHES ASSORTIS — PQT 12 OZ **79¢**

Produit Congelé

PATATES FRITES FRISÉES "McCAIN" PQT 2 LB **79¢**

ESSUIE-TOUT "KLEENEX"
COULEURS VARIÉES — CELLO 2 ROUL. **99¢**

PRODUITS STANDARD BRANDS

HUILE D'ARACHIDES "PLANTERS" BOUT 32 OZ **1.85**

NOURRITURE POUR CHIENS SAVEURS VARIÉES "DR BALLARD" — 4 BTES 15 OZ **99¢**

NOURRITURE POUR CHATS SAVEURS VARIÉES "Mlle MEW" — 4 BTES 6 OZ **89¢**

BRISURES DE CHOCOLAT "CHIPITS" SAVEURS VARIÉES — CELLO 6 OZ **59¢**

THÉ EN SACHETS ORANGE PEKOE "TENDER LEAF" — BTE 60'S **1.03**

DESSERT EN GELÉE "ROYAL" SAVEURS VARIÉES — 2 PQTS 3 OZ **49¢**

POUDING INSTANTANÉ "ROYAL" SAVEURS VARIÉES — 2 PQTS 4 OZ **65¢**

MARGARINE "BLUE BONNET" — PQT 3 LB **1.59**

AUBAINES! QUALITÉ! SERVICE!

RIZ CONVERTED
"UNCLE BEN'S" BTE 2 LB **1.15**

GRUAU PRÊT-À-SERVIR SAVEURS VARIÉES "QUAKER" BTE 9 OZ À 13 OZ **59¢**

DÉTERSIF EN POUDRE "TIDE"
BTE 10 LB **4.39**

MÉLANGE À GÂTEAUX BLANC - CHOCOLAT "MONARCH" PQT 9½ OZ **69¢**

SIROP DE TABLE "HABITANT" BOUT 32 OZ **99¢**

BETTERAVES TRANCHÉES "LIBBY'S" BTE 19 OZ **29¢**

PAIN DE VIANDE "KAM" BTE 12 OZ **86¢**

SAUCE ST-HUBERT • BAR-B-Q • HOT CHICKEN BRUNE - BLANCHE — ENV **32¢**

OLIVES "REINE" NATURE "CORONATION" — POT 15 OZ **75¢**

OLIVES MANZANILLA FARCIES "CORONATION" — POT 15 OZ **1.09**

POUR LE CAFÉ "COFFEE MATE" — POT 16 OZ **1.29**

SERVIETTES DE TABLE "RITE" — POT 100'S **59¢**

Produits Ménagers

ASSOUPLIT LES TISSUS "BOUNCE" EN FEUILLES — POT 20'S **1.09**

CHIFFONS "J" — BTE 12'S **99¢**

NETTOYEUR POUR LE FOUR "JIFOAM" — AÉROSOL 7 OZ **99¢**

DÉBOUCHE-CONDUITS "LIQUID PLUMR" — PLAST 32 OZ **89¢**

SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR "GLAD" — CELLO 10'S **1.19**

SACS À ORDURES POUR L'INTÉRIEUR "GLAD" — CELLO 12'S **63¢**

SAUCE À SALADES "MIRACLE WHIP"
POT 16 OZ **63¢**

MARMELADE 3 FRUITS "KRAFT" — POT 24 OZ **1.09**

TISSU HYGIÉNIQUE "BUDGET" — CELLO 6 ROUL. **1.29**

FROMAGE COLBY "FARMERS" DE KRAFT — POT 16 OZ **1.65**

TABLETTES DE CHOCOLAT "ROWNTREE'S" AERO ASSORTIES COFFEE CRISP — CELLO 10 RÉG. **1.73**

AMPOULES ÉLECTRIQUES "CAVALIER" 100 WATTS — PQT 4'S **79¢**

BRIQUET JETABLE "CRICKET" — CH. **1.29**

PRODUITS RS

HARICOTS VERTS OU JAUNES COUPÉS QUALITÉ CHOIX — BTE 19 OZ **29¢**

POIS VERTS QUALITÉ CHOIX — BTE 19 OZ **36¢**

TOMATES QUALITÉ CHOIX — BTE 28 OZ **55¢**

PÂTÉS ALIMENTAIRES MACARONI COUPÉ • SPAGHETTINI • SPAGHETTI — CELLO 2 LB **69¢**

CAFÉ MOULU — SAC 1 LB **1.49**

BETTERAVES MARINÉES — POT 24 OZ **52¢**

CORNICHONS À L'ANETH — POT 32 OZ **79¢**

CURE-OREILLES — BTE 100'S **69¢**

BISCUITS "PREMIUM PLUS" DE "CHRISTIE"
SALÉS - NON SALÉS — BTE 2 LB **1.19**

VEAU EN PANIER OU RÔTI DE VEAU DANS L'ÉPAULE — LB **1.08**

LONGES DE VEAU COMPLÈTES OU CÔTELETTES BOUT DES CÔTES — LB **1.38**

RÔTI D'ÉPAULE DE PORC FRAIS — PARTIE DU PALERON LB **1.19** — PARTIE DU SOC LB **1.29**

JAMBON DÉSOSSÉ PRÊT-À-MANGER — STYLE QUÉBÉCOIS

MÉRITE ENTIER — LB **1.69**

DEMI	QUART	TRANCHES
LB 1.79	LB 1.89	LB 1.99

JAMBON CUIT TRANCHÉ "LA BELLE FERMIÈRE" — POT 6 OZ **1.09**

BACON MÉRITE — POT 1 LB **1.55**

PÂTÉ AU POULET "LA BELLE FERMIÈRE" — CH 8 OZ **69¢**

TÊTE FROMAGÉE "TAILLEFER" — CONT 10 OZ **79¢**

CRETONS "TAILLEFER" — CONT 10 OZ **99¢**

RILLETTE "TAILLEFER" — CONT 8 OZ **89¢**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS DANS TOUS LES RAYONS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION. AUCUN DÉTAILLANT NE SERA SERVI. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 6 MARS 1976 INCLUSIVEMENT.

PERINET ALIMENTATION

583-1771

5328 rue Frontenac
LAC-MEGANTIC

EPICERIE - BOUCHERIE LICENCIEE

